# Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC

sur le

# Blaireau d'Amérique
*Taxidea taxus*

sous-espèce *jacksoni* (*Taxidea taxus jacksoni*)
sous-espèce *jeffersonii* / Population de l'Est (*Taxidea taxus jeffersonii*)
sous-espèce *jeffersonii* / Population de l'Ouest (*Taxidea taxus jeffersonii*)
sous-espèce *taxus* (*Taxidea taxus taxus*)

**au Canada**

**sous-espèce *jacksoni* - EN VOIE DE DISPARITION**
**sous-espèce *jeffersonii* / Population de l'Est - EN VOIE DE DISPARITION**
**sous-espèce *jeffersonii* / Population de l'Ouest - EN VOIE DE DISPARITION**
**sous-espèce *taxus* - PRÉOCCUPANTE**
**2012**

**COSEPAC**
Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

**COSEWIC**
Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada

Les rapports de situation du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril. On peut citer le présent rapport de la façon suivante :

COSEPAC. 2012. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xxi + 70 p. (www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default_f.cfm).

Rapport(s) précédent(s) :

COSEPAC. 2000. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus*) au Canada — Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. viii + 32 p. (www.registrelep.gc.ca/Status/Status_f.cfm).

NEWHOUSE, Nancy et Trevor KINLEY. 2000. Rapport de situation du COSEPAC sur le blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus*) au Canada — Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa Pages 1 – 32.

STARDOM, R.P. 1979. COSEWIC status report on the American badger *Taxidea taxus* in Canada. Committee on the status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. 31 pp.

Note de production :
Le COSEPAC remercie Ian Adams, Danielle Ethier et Josh Sayers d'avoir rédigé le rapport sur la situation du blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus*) au Canada, aux termes d'un marché conclu avec Environnement Canada. La supervision et la révision ont été assurées par Graham Forbes, coprésident du Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-953-3215
Téléc. : 819-994-3684
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
http://www.cosepac.gc.ca

Also available in English under the title COSEWIC Assessment and Status Report on the American Badger *Taxidea taxus* in Canada.

Illustration/photo de la couverture :
Blaireau d'Amérique — Fournie par par ©Richard Klafki.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013.
N° de catalogue CW69-14/91-2013F-PDF
ISBN 978-0-660-20766-7

Papier recyclé

# COSEPAC
# Sommaire de l'évaluation

**Sommaire de l'évaluation – novembre 2012**

**Nom commun**

Blaireau d'Amérique - sous-espèce *jacksoni*

**Nom scientifique**

*Taxidea taxus jacksoni*

**Statut**

En voie de disparition

**Justification de la désignation**

Il reste moins de 200 de ces grosses belettes dans le sud-ouest de l'Ontario, où elles sont vulnérables aux changements dans l'utilisation des terres et à la mortalité causée par les collisions avec des véhicules. De récents relevés laissent croire que la population est stable, mais les menaces demeurent ou sont en hausse (p. ex. la densité routière) et la population demeure en péril.

**Répartition**

Ontario

**Historique du statut**

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « non en péril » en 1979. Chacune des sous-espèces a été désignée séparément en mai 2000. La sous-espèce *jacksoni* a été désignée « en voie de disparition ». Réexamen et confirmation du statut en novembre 2012.

**Sommaire de l'évaluation – novembre 2012**

**Nom commun**

Blaireau d'Amérique - sous-espèce *jeffersonii* / Population de l'Est - sous-espèce *jeffersonii*

**Nom scientifique**

*Taxidea taxus jeffersonii*

**Statut**

En voie de disparition

**Justification de la désignation**

Aussi peu que 100 blaireaux matures vivent dans la région de East Kootenay où ils sont vulnérables aux menaces croissantes des collisions avec des véhicules. La perte des milieux ouverts en raison de la succession forestière et du développement urbain a pour résultat un déclin continu de l'habitat.

**Répartition**

Colombie-Britannique

**Historique du statut**

L'espèce a été considérée comme une seule unité et a été désignée « non en péril » en 1979. Chacune des sous-espèces a été désignée séparément en mai 2000; la sous-espèce *jeffersonii* a été désignée « en voie de disparition ». En novembre 2012, la sous-espèce *jeffersonii* a par la suite été divisée en deux autres populations (population de l'ouest et population de l'est) et la population de l'est a été désignée « en voie de disparition ».

**Sommaire de l'évaluation – novembre 2012**

**Nom commun**

Blaireau d'Amérique - sous-espèce *jeffersonii* / Population de l'Ouest

**Nom scientifique**

*Taxidea taxus jeffersonii*

**Statut**

En voie de disparition

**Justification de la désignation**

Moins de 250 blaireaux matures vivent dans la région de la vallée de l'Okanagan et de la région de Cariboo où ils sont vulnérables aux menaces croissantes de mortalité causée par les collisions avec des véhicules et la perte d'habitat associée à la modification des milieux ouverts en milieu urbain ou forestier.

**Répartition**

Colombie-Britannique

**Historique du statut**

L'espèce a été considérée comme une seule unité et a été désignée « non en péril » en 1979. Chacune des sous-espèces a été désignée séparément en mai 2000; la sous-espèce *jeffersonii* a été désignée « en voie de disparition ». En novembre 2012, la sous-espèce *jeffersonii* a par la suite été divisée en deux autres populations (population de l'ouest et population de l'est) et la population de l'ouest a été désignée « en voie de disparition ».

**Sommaire de l'évaluation – novembre 2012**

**Nom commun**

Blaireau d'Amérique - sous-espèce *taxus*

**Nom scientifique**

*Taxidea taxus taxus*

**Statut**

Préoccupante

**Justification de la désignation**

Dans les Prairies, ce mammifère fait l'objet d'une activité de trappage, mais aussi d'une mortalité non réglementée et non surveillée causée par les propriétaires fonciers ainsi que par l'application de rodenticides. Le manque de suivi de la mortalité totale, la quantité limitée d'habitat dans les terres cultivées, la menace continue de collisions avec des véhicules sur les routes, et l'utilisation prévue de strychnine engendrent des préoccupations pour l'espèce dans une grande partie de son aire de répartition.

**Répartition**

Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario

**Historique du statut**

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « non en péril » en 1979. Chacune des sous-espèces a été désignée séparément en mai 2000; la sous-espèce *taxus* a été désignée « non en péril ». Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en novembre 2012.

**COSEPAC**
**Résumé**

# Blaireau d'Amérique
*Taxidea taxus*

sous-espèce *jacksoni* (*Taxidea taxus jacksoni*)
sous-espèce *jeffersonii* / Population de l'Est (*Taxidea taxus jeffersonii*)
sous-espèce *jeffersonii* / Population de l'Ouest (*Taxidea taxus jeffersonii*)
sous-espèce *taxus* (*Taxidea taxus taxus*)

## Description et importance de l'espèce sauvage

Le blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus*) est un carnivore fouisseur de taille moyenne qui appartient à la famille de la belette (mustélidés). Avec son corps aplati dorsoventralement, sa ceinture pectorale robuste et ses larges pattes antérieures qu'il utilise pour creuser des terriers et déterrer ses proies, il est bien adapté à son mode de vie fouisseur. Trois des quatre sous-espèces reconnues sont présentes au Canada. Des analyses de l'ADN mitochondrial ont révélé la présence de nombreux groupes génétiques distincts au Canada. On distingue quatre unités désignables (*jeffersonii* Est et *jeffersonii* Ouest, *taxus* et *jacksoni*), qui correspondent à la répartition des sous-espèces *T. t. taxus, T. t. jacksoni* et *T. t. jeffersonii*, cette dernière étant scindée en deux unités désignables.

## Répartition

On rencontre le blaireau d'Amérique dans les régions méridionales des provinces de l'ouest et du centre du Canada, depuis le versant est de la chaîne Côtière de la Colombie-Britannique jusqu'à la forêt boréale du sud-est du Manitoba, vers l'est. Une population isolée est établie dans le sud-ouest de l'Ontario, où elle est largement centrée dans le comté de Norfolk. Dans le nord-ouest de l'Ontario, on observe à l'occasion des blaireaux d'Amérique sur les terres agricoles des régions de Rainy River et de Fort Frances, mais ces individus sont considérés comme des individus errants en provenance des États-Unis. La sous-espèce *jeffersonii* est représentée par deux sous-populations isolées l'une de l'autre.

**Habitat**

Le blaireau d'Amérique se rencontre dans des biomes de prairie non boisée et d'arbustaies. Des travaux récents ont montré que le type de sol et la disponibilité des proies sont les principales caractéristiques distinctives de l'habitat du blaireau d'Amérique. Le blaireau d'Amérique préfère des sols présentant une bonne cohésion dans lesquels il peut creuser des terriers sans provoquer d'effondrement. Il n'exploite habituellement pas les milieux boisés à couvert dense, mais il peut être attiré vers les milieux en début de succession bordant les corridors forestiers qui abritent des populations de proies. L'espèce fréquente également les milieux alpins et les milieux humides, et peut s'établir dans des terres agricoles s'il y trouve des clôtures, des haies et des lisières de champ en quantité suffisante. Il évite cependant les champs cultivés. De façon générale, les tendances liées à l'habitat sont en déclin dans la majeure partie de l'aire de répartition de l'espèce au Canada.

**Biologie**

Le blaireau d'Amérique se reproduit en juillet et en août, et les mâles polygynes peuvent parcourir de grandes distances pour trouver des femelles. Les portées comptent en moyenne un ou deux petits. Le blaireau d'Amérique n'hiberne pas, mais il se déplace peu durant l'hiver et peut entrer dans un état de torpeur durant les périodes de grand froid. Son régime est très diversifié, mais les rongeurs fouisseurs comme les spermophiles y occupent généralement une place très importante. La superficie des domaines vitaux est généralement beaucoup plus grande au Canada qu'au beau milieu de l'aire de répartition de l'espèce dans le Midwest des États-Unis. En Colombie-Britannique, la superficie du domaine vital oscille entre 33 et 64 $km^2$ chez les mâles, et entre 16 et 18 $km^2$ chez les femelles.

**Taille et tendances des populations**

Les estimations de la taille des populations sont fondées sur des relevés aériens et des relevés au sol, les opinions de spécialistes participant à des recherches sur le terrain et des observations émanant du public. Les unités désignables *jeffersonii* Ouest et *jeffersonii* Est comprennent moins de 250 et 160 individus matures, respectivement, mais ces populations sont généralement stables. On ne dispose d'aucune estimation ni d'aucune tendance pour l'unité désignable *taxus*; les données de trappage entre 1999 et 2010 s'élèvent en moyenne à 734 pelleteries/année, mais fluctuent considérablement sans suivre de tendance générale précise. On estime que l'unité désignable *jacksoni* contient moins de 200 adultes, mais on ignore la tendance de sa population.

**Menaces et facteurs limitatifs**

Les principales menaces qui pèsent sur le blaireau d'Amérique sont la mortalité routière et le déclin de l'habitat. La destruction et la dégradation de l'habitat résultent de l'aménagement domiciliaire, de la densification et de l'empiètement de la forêt, de l'aménagement de vergers et de vignobles et de la culture en rangs. La circulation routière est également un facteur de mortalité important. La persécution par les propriétaires fonciers a vraisemblablement contribué aux déclins historiques des effectifs et reste probablement un facteur de mortalité important dans l'unité désignable *taxus*, car le blaireau y est trappé pour sa fourrure et accidentellement tué par des rodenticides.

**Protection, statuts et classements**

En Ontario et en Colombie-Britannique, le blaireau d'Amérique est actuellement désigné « en voie de disparition » par le COSEPAC et figure à ce titre à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril*. La sous-espèce *T. t. taxus*, présente en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, n'est pas considérée comme étant en péril. Des terres fédérales comportant des parcelles d'habitat favorable existent en Colombie-Britannique et en Ontario. En Ontario, le blaireau d'Amérique est protégé en vertu de la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* du gouvernement provincial, qui comporte également un règlement sur l'habitat conférant une protection à certains terriers du blaireau d'Amérique et de la marmotte commune (*Marmota monax*). En Colombie-Britannique, certaines parcelles d'habitat du blaireau d'Amérique sont gérées à titre de zones d'habitat faunique (Wildlife Habitat Areas), conformément à la *Forest and Range Practices Act* du gouvernement provincial. Le blaireau d'Amérique bénéficie de la plus haute cote de priorité en matière de conservation établie dans le cadre de conservation de la province. La cote « données insuffisantes » a été attribuée au blaireau d'Amérique en Alberta, tandis qu'aucune cote ne lui a été décernée en Saskatchewan ni au Manitoba.

## RÉSUMÉ TECHNIQUE : sous-espèce *jacksoni*

*Taxidea taxus jacksoni*
Blaireau d'Amérique de la sous-espèce *jacksoni* American Badger *jacksoni* subspecies
Répartition au Canada : Ontario

**Données démographiques**

| | |
|---|---|
| Durée d'une génération.<br><br>*Estimation fondée sur l'âge moyen des adultes reproducteurs : âge à la première reproduction = 1 an; durée de vie moyenne = 6 ans.* | L'âge moyen des adultes reproducteurs est estimé à 3 ans. |
| Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures? | Non |
| Pourcentage estimé du déclin continu du nombre total d'individus matures pendant six ans | Aucun déclin apparent |
| Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des dix dernières années | Aucune donnée |
| Pourcentage [prévu ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des dix prochaines années<br><br>*Le risque de mortalité routière et de perte d'habitat augmente avec la croissance de la population humaine dans la région.* | Inconnu |
| Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans] commençant dans le passé et se terminant dans le futur | Inconnu |
| Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles et comprises et ont effectivement cessé? | Aucun déclin connu.<br>Les menaces qui persistent incluent l'aménagement urbain et la mortalité routière. |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures? | Non |

**Information sur la répartition**

| | |
|---|---|
| Superficie estimée de la zone d'occurrence | 15 438 km² |
| Indice de zone d'occupation (IZO) | > 2 000 km² |
| La population totale est-elle très fragmentée? | Peu probable |
| Nombre de localités<br><br>*En raison de la variabilité de la densité des routes et du volume de circulation, les incidents de mortalité routière sont considérés comme des incidents distincts.* | Élevé |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) de la zone d'occurrence? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) de l'indice de zone d'occupation? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) du nombre de populations? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) du nombre de localités? | Peu probable |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat? | Oui |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations? | Non |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités? | Non |

| | |
|---|---|
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence? | Non |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation? | Non |

**Nombre d'individus matures (dans chaque population)**

| Population | N$^{bre}$ d'individus matures |
|---|---|
| Total | < 200 |

**Analyse quantitative**

| | |
|---|---|
| La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, ou 10 % d'ici 100 ans]. | Analyse non réalisée |

**Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou leur habitat)**

Habitat : aménagement urbain, reboisement des jachères.
Populations : mortalité routière, possiblement diminution de la disponibilité des proies (marmotte commune).

**Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)**

| Situation des populations de l'extérieur<br>**Michigan** : S4 | |
|---|---|
| Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?<br>*La rivière Sainte-Claire et l'aménagement urbain dans les secteurs adjacents isolent la population de l'Ontario de la population la plus proche au Michigan.* | Peu probable |
| Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada? | Oui |
| Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants? | Inconnu/peu probable |
| La possibilité d'une immigration de populations externes existe-t-elle? | Peu probable |

**Historique du statut**

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « non en péril » en 1979. Chacune des sous-espèces a été désignée séparément en mai 2000. La sous-espèce *jacksoni* a été désignée « en voie de disparition ». Réexamen et confirmation du statut en novembre 2012.

**Statut recommandé et justification de la désignation**

| **Statut recommandé :**<br>En voie de disparition | **Code alphanumérique :**<br>D1 |
|---|---|
| **Justification de la désignation :**<br>Il reste moins de 200 de ces grosses belettes dans le sud-ouest de l'Ontario, où elles sont vulnérables aux changements dans l'utilisation des terres et à la mortalité causée par les collisions avec des véhicules. De récents relevés laissent croire que la population est stable, mais les menaces demeurent ou sont en hausse (p. ex. la densité routière) et la population demeure en péril. | |

**Applicabilité des critères**

| |
|---|
| **Critère A** (déclin du nombre total d'individus matures) :<br>Ne s'applique pas; déclin non apparent. |
| **Critère B** (petite aire de répartition, et déclin ou fluctuation) :<br>Ne s'applique pas; la zone d'occurrence satisfait au critère d'espèce menacée, mais le déclin et les fluctuations de la population ne sont pas apparents. |
| **Critère C** (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) :<br>Ne s'applique pas; la taille de la population satisfait au critère de la catégorie « menacée », mais le déclin de la population n'est pas apparent. |
| **Critère D** (très petite population totale ou répartition restreinte) :<br>D1 En voie de disparition; l'effectif de 200 individus matures satisfait au critère de la catégorie « en voie de disparition ». |
| **Critère E** (analyse quantitative) :<br>Ne s'applique pas; analyse non réalisée. |

## RÉSUMÉ TECHNIQUE : sous-espèce *jeffersonii* (population de l'Est)

*Taxidea taxus jeffersonii*
Blaireau d'Amérique de la sous-espèce *jeffersonii* (population de l'Est)
Répartition au Canada : Colombie-Britannique

American Badger *jeffersonii* subspecies (Eastern population)

**Données démographiques**

| | |
|---|---|
| Durée d'une génération. Estimation fondée sur l'âge moyen des adultes reproducteurs : âge à la première reproduction = 1 an; durée de vie moyenne = 6 ans. | L'âge moyen des adultes reproducteurs est estimé à 3 ans. |
| Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures? | Non |
| Pourcentage estimé du déclin continu du nombre total d'individus matures pendant [cinq ans ou deux générations] | Aucun déclin connu |
| Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations] | Augmentation possible, mais aucune donnée quantitative n'est disponible. |
| Pourcentage [prévu ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations] | Probablement stable |
| Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations] commençant dans le passé et se terminant dans le futur | Probablement stable |
| Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles et comprises et ont effectivement cessé? | La plupart des menaces, en particulier la mortalité routière et la perte d'habitat, persistent. Certains facteurs ayant contribué aux déclins historiques (p. ex. trappage) ont cessé. |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures? | Non |

**Information sur la répartition**

| | |
|---|---|
| Superficie estimée de la zone d'occurrence au Canada | 40 532 km² |
| Indice de zone d'occupation (IZO) | > 2 000 km² |
| La population totale est-elle très fragmentée? | Peu probable |
| Nombre de localités<br><br>*En raison de la variabilité de la densité des routes et du volume de circulation, les incidents de mortalité routière sont considérés comme des incidents distincts.* | Élevé |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) de la zone d'occurrence? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) de l'indice de zone d'occupation? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) du nombre de populations? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) du nombre de localités? | Non |

| | |
|---|---|
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat? | Oui |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations? | Non |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités? | Non |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence? | Non |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation? | Non |

**Nombre d'individus matures (dans chaque population)**

| Population | N$^{bre}$ d'individus matures |
|---|---|
| Total | 100 à 160 |

**Analyse quantitative**

| | |
|---|---|
| La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, ou 10 % d'ici 100 ans]. | Analyse non réalisée |

**Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou leur habitat)**

Habitat : aménagement domiciliaire, densification et empiétement de la forêt.
Populations : mortalité routière.

**Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)**

| | |
|---|---|
| Situation des populations de l'extérieur<br>**Montana :** S4; **Idaho :** S5, seulement quelques individus présents en Idaho près de la frontière canado-américaine, la majorité des individus se trouvant dans la portion sud de l'État. | |
| Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible? | Possible, mais limitée. |
| Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada? | Oui. Des individus du nord-ouest du Montana ont été délocalisés avec succès dans la région d'East Kootenay. |
| Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants? | Oui |
| La possibilité d'une immigration de populations externes existe-t-elle? | Possible |

**Historique du statut**

L'espèce a été considérée comme une seule unité et a été désignée « non en péril » en 1979. Chacune des sous-espèces a été désignée séparément en mai 2000; la sous-espèce *jeffersonii* a été désignée « en voie de disparition ». En novembre 2012, la sous-espèce *jeffersonii* a par la suite été divisée en deux autres populations (population de l'ouest et population de l'est) et la population de l'est a été désignée « en voie de disparition ».

**Statut recommandé et justification de la désignation**

| **Statut recommandé :** | **Code alphanumérique :** |
|---|---|
| En voie de disparition | D1 |
| **Justification de la désignation :**<br>Aussi peu que 100 blaireaux matures vivent dans la région de East Kootenay où ils sont vulnérables aux menaces croissantes des collisions avec des véhicules. La perte des milieux ouverts en raison de la succession forestière et du développement urbain a pour résultat un déclin continu de l'habitat. | |

**Applicabilité des critères**

| |
|---|
| **Critère A** (déclin du nombre total d'individus matures) :<br>Ne s'applique pas; critère non satisfait, car les déclins dans certaines régions ne sont pas suffisamment prononcés. |
| **Critère B** (petite aire de répartition, et déclin ou fluctuation) :<br>Ne s'applique pas; de façon générale, l'aire de répartition semble stable. |
| **Critère C** (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) :<br>Ne s'applique pas; de façon générale, le nombre d'individus matures semble stable. |
| **Critère D** (très petite population totale ou répartition restreinte) :<br>En voie de disparition. Le nombre estimé d'individus matures se situe entre 100 et 160. |
| **Critère E** (analyse quantitative) :<br>Ne s'applique pas; analyse non réalisée. |

## RÉSUMÉ TECHNIQUE : sous-espèce *jeffersonii* (population de l'Ouest)

*Taxidea taxus jeffersonii*
Blaireau d'Amérique de la sous-espèce *jeffersonii* (population de l'Ouest)
Répartition au Canada : Colombie-Britannique

American Badger *jeffersonii* subspecies (Western population)

**Données démographiques**

| | |
|---|---|
| Durée d'une génération. Estimation fondée sur l'âge moyen des adultes reproducteurs : âge à la première reproduction = 1 an; durée de vie moyenne = 6 ans. | 3 ans |
| Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures? | Déclin probable inféré dans la région de la Thompson/l'Okanagan; augmentation des effectifs dans la région de Cariboo. |
| Pourcentage estimé du déclin continu du nombre total d'individus matures pendant [cinq ans ou deux générations] | Inconnu |
| Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations] | Effectifs probablement stables à l'échelle de l'unité désignable. Déclin dans la région de la Thompson/l'Okanagan; augmentation de la sous-population de Cariboo. |
| Pourcentage [prévu ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations] | Inconnu |
| Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations] commençant dans le passé et se terminant dans le futur | Inconnu |
| Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles et comprises et ont effectivement cessé? | La plupart des menaces, en particulier l'aménagement domiciliaire, persistent. |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures? | Non |

**Information sur la répartition**

| | |
|---|---|
| Superficie estimée de la zone d'occurrence au Canada | 72 058 km² |
| Indice de zone d'occupation (IZO)<br>[Fournissez toujours une valeur selon la grille de 2 x 2] | > 2 000 km² |
| La population totale est-elle très fragmentée? | Inconnu à l'échelle de l'unité désignable |
| Nombre de localités<br><br>*En raison de la variabilité de la densité des routes et du volume de circulation, les incidents de mortalité routière sont considérés comme des incidents distincts.* | Élevé |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) de la zone d'occurrence? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) de l'indice de zone d'occupation? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) du nombre de populations? | Non |

| | |
|---|---|
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) du nombre de localités? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat? | Oui, dans une partie de la zone d'occupation de l'unité désignable; stable ailleurs. |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations? | Non |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités? | Non |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence? | Non |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation? | Non |

**Nombre d'individus matures (dans chaque population)**

| **Population** | **N$^{bre}$ d'individus matures** |
|---|---|
| Cariboo | 70-90 |
| Thompson | 30-50 |
| Okanagan/Boundary | 35-65 |
| Nicola | 15-40 |
| Total | 150-245 |

**Analyse quantitative**

| | |
|---|---|
| La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, ou 10 % d'ici 100 ans]. | Analyse non réalisée |

**Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou leur habitat)**

Habitat : aménagement domiciliaire, densification et empiétement de la forêt, aménagement de vergers et de vignobles.
Populations : mortalité routière.

**Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)**

| | |
|---|---|
| Situation des populations de l'extérieur<br>**Washington :** S4, seulement quelques individus présents près de la frontière canado-américaine, la majorité des individus se trouvant dans la portion centrale de l'État. | |
| Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible? | Possible, mais peu probable |
| Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada? | Oui |
| Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants? | Oui, dans certaines portions de l'aire de répartition, mais pas dans les secteurs bordant la région abritant la population la plus proche dans l'État de Washington. |
| La possibilité d'une immigration de populations externes existe-t-elle? | Peu probable |

**Historique du statut**

L'espèce a été considérée comme une seule unité et a été désignée « non en péril » en 1979. Chacune des sous-espèces a été désignée séparément en mai 2000; la sous-espèce *jeffersonii* a été désignée « en voie de disparition ». En novembre 2012, la sous-espèce *jeffersonii* a été divisée en deux autres populations (population de l'ouest et population de l'est), et la population de l'ouest a été désignée « en voie de disparition ».

**Statut recommandé et justification de la désignation**

| **Statut recommandé :** | **Code alphanumérique :** |
|---|---|
| En voie de disparition | D1 |
| **Justification de la désignation :**<br>Moins de 250 blaireaux matures vivent dans la région de la vallée de l'Okanagan et de la région de Cariboo où ils sont vulnérables aux menaces croissantes de mortalité causée par les collisions avec des véhicules et la perte d'habitat associée à la modification des milieux ouverts en milieu urbain ou forestier. | |

**Applicabilité des critères**

**Critère A** (déclin du nombre total d'individus matures) :
Ne s'applique pas; critère non satisfait, car si certaines régions subissent un déclin, ces déclins ne sont pas suffisamment prononcés.
**Critère B** (petite aire de répartition, et déclin ou fluctuation) :
Ne s'applique pas; de façon générale, l'aire de répartition semble stable.
**Critère C** (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) :
Ne s'applique pas; de façon générale, le nombre d'individus matures semble stable.
**Critère D** (très petite population totale ou répartition restreinte) :
En voie de disparition. Le nombre estimé d'individus matures se situe entre 150 et 245.
**Critère E** (analyse quantitative) :
Ne s'applique pas; analyse non réalisée.

## RÉSUMÉ TECHNIQUE : sous-espèce *taxus*

*Taxidea taxus taxus*
Blaireau d'Amérique de la sous-espèce *taxus* American Badger *taxus* subspecies
Répartition au Canada : Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario (les mentions de l'Ontario sont considérées comme provenant d'une région non comprise dans l'aire de répartition de la sous-espèce)

**Données démographiques**

| | |
|---|---|
| Durée d'une génération<br><br>*Estimation fondée sur l'âge moyen des adultes reproducteurs : âge à la première reproduction = 1 ans; durée de vie moyenne = 6 ans* | L'âge moyen des adultes reproducteurs est estimé à 3 ans. |
| Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?<br><br>*Les données de trappage donnent à croire que la population est stable. Le nombre de cas non signalés de mortalité par empoisonnement de rongeurs ou par extermination constitue toutefois une source de préoccupation.* | Aucun déclin apparent |
| Pourcentage estimé du déclin continu du nombre total d'individus matures pendant six ans | Aucun déclin apparent, d'après les données de trappage |
| Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des dix dernières années | Inconnu |
| Pourcentage [prévu ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des dix prochaines années | Effectifs stables ou possiblement en déclin; pourcentage inconnu. |
| Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans] commençant dans le passé et se terminant dans le futur | Inconnu |
| Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles et comprises et ont effectivement cessé? | Certaines menaces (p. ex. mortalité routière, empoisonnement secondaire, extermination) persistent. |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures? | Non |

**Information sur la répartition**

| | |
|---|---|
| Superficie estimée de la zone d'occurrence | 721 096 km² |
| Indice de zone d'occupation (IZO) | > 2000 km² |
| La population totale est-elle très fragmentée? | Peu probable |
| Nombre de localités<br><br>*En raison de la variabilité de la densité des routes et du volume de circulation, les incidents de mortalité routière sont considérés comme des incidents distincts.* | Élevé |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) de la zone d'occurrence? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) de l'indice de zone d'occupation? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) du nombre de populations? | Non |
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) du nombre de localités? | Non |

| | |
|---|---|
| Y a-t-il un déclin continu (observé, inféré ou prévu) de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat? | Possible. Un prolongement de l'aire de répartition vers le nord est possible, mais la perte d'habitat se poursuit à l'échelle de la zone d'occupation. |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations? | Non |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités? | Non |
| Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence? | Non |

**Nombre d'individus matures (dans chaque population)**

| Population | N$^{bre}$ d'individus matures |
|---|---|
| Aucun relevé n'est effectué, mais 734 individus ont été piégés annuellement de 1999 à 2010; on croit que le nombre d'individus matures est largement supérieur à 1 000. | |
| Total | Inconnu |

**Analyse quantitative**

| | |
|---|---|
| La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, ou 10 % d'ici 100 ans]. | Analyse non réalisée |

**Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou leur habitat)**

| |
|---|
| Perte d'habitat/dégradation de l'habitat à cause de la pratique des grandes cultures; mortalité routière, trappage et empoisonnement secondaire par des rodenticides anticoagulants |

**Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)**

| | |
|---|---|
| Situation des populations de l'extérieur<br>**Montana** : S4; **Dakota du Nord** : SNR; **Minnesota** : SNR, seulement quelques individus présents au Minnesota près de la frontière canado-américaine, la majorité des individus se trouvant dans la portion sud de l'État. | |
| Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible? | Possible et probable |
| Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada? | Oui |
| Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants? | Oui |
| La possibilité d'une immigration de populations externes existe-t-elle? | Possible |

**Historique du statut**

| |
|---|
| L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « non en péril » en 1979. Chacune des sous-espèces a été désignée séparément en mai 2000; la sous-espèce *taxus* a été désignée « non en péril ». Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en novembre 2012. |

**Statut recommandé et justification de la désignation**

| **Statut recommandé :** | **Code alphanumérique :** |
|---|---|
| Préoccupante | Ne s'applique pas |
| **Justification de la désignation :**<br>Dans les Prairies, ce mammifère fait l'objet d'une activité de trappage, mais aussi d'une mortalité non réglementée et non surveillée causée par les propriétaires fonciers ainsi que par l'application de rodenticides. Le manque de suivi de la mortalité totale, la superficie limitée de l'habitat dans les terres cultivées, la menace continue de collisions avec des véhicules sur les routes, et l'utilisation prévue de strychnine engendrent des préoccupations pour l'espèce dans une grande partie de son aire de répartition. | |

**Applicabilité des critères**

| |
|---|
| **Critère A** (déclin du nombre total d'individus matures) :<br>Ne s'applique pas; déclin non apparent. Déclin possible du nombre d'individus matures dans certaines parties de l'aire de répartition de la sous-espèce, mais en l'absence de surveillance, il est impossible d'en préciser l'ampleur. |
| **Critère B** (petite aire de répartition, et déclin ou fluctuation) :<br>Ne s'applique pas; la superficie de l'aire de répartition est supérieure au seuil établi pour ce critère. |
| **Critère C** (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) :<br>Ne s'applique pas; le nombre d'individus matures est supérieur au seuil établi pour ce critère. |
| **Critère D** (très petite population totale ou répartition restreinte) :<br>Ne s'applique pas; la population est supérieure au seuil établi pour ce critère. |
| **Critère E** (analyse quantitative) :<br>Ne s'applique pas; analyse non réalisée. |

## PRÉFACE

Lors de sa première évaluation de la situation du blaireau d'Amérique (Stardom, 1979), le COSEPAC a regroupé toutes les sous-espèces en une seule population et lui a attribué la cote « Aucune désignation nécessaire ». En 1995, en accord avec la nouvelle terminologie utilisée par le COSEPAC, cette désignation a été révisée et remplacée par la cote « Non en péril ». En mai 2000, aux fins de l'évaluation, on a distingué trois sous-populations au sein de la population canadienne d'après les limites de l'aire de répartition de chaque sous-espèce. Le *Taxidea taxus jeffersonii* (Colombie-Britannique) et le *T. t. jacksoni* (sud-ouest de l'Ontario) ont été désignés « En voie de disparition », tandis que le *T. t. taxus* (Alberta au nord-ouest de l'Ontario) a été désigné « Non en péril » (COSEPAC, 2000). Dans la présente mise à jour, les trois sous-espèces susmentionnées sont considérées comme la base de quatre unités désignables : l'aire de répartition du *T. t. jeffersonii* englobe les unités désignables *jeffersonii* Ouest et *jeffersonii* Est, tandis que celle du *T. t. taxus* correspond à l'unité désignable *taxus* et celle du *T. t. jacksoni*, à l'unité désignable *jacksoni*.

Des équipes de rétablissement ont été établies en 2001 et en 2006 pour les populations de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, respectivement (*jeffersonii* Badger Recovery Team, 2008; Équipe ontarienne de rétablissement du blaireau d'Amérique, 2010). Des relevés à grande échelle ont depuis été menés à bien dans les unités désignables *jeffersonii* et *jacksoni* pour préciser la répartition et l'abondance des populations, et les résultats de l'analyse de la structure génétique de l'espèce au Canada ont été publiés.

## HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

## MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

## COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

## DÉFINITIONS
## (2012)

| | |
|---|---|
| Espèce sauvage | Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'une autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans. |
| Disparue (D) | Espèce sauvage qui n'existe plus. |
| Disparue du pays (DP) | Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs. |
| En voie de disparition (VD)* | Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente. |
| Menacée (M) | Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés. |
| Préoccupante (P)** | Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle. |
| Non en péril (NEP)*** | Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles. |
| Données insuffisantes (DI)**** | Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce. |

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.

Environnement Canada | Environment Canada
Service canadien de la faune | Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.

# Rapport de situation du COSEPAC

sur le

# Blaireau d'Amérique
## *Taxidea taxus*

sous-espèce *jacksoni* (*Taxidea taxus jacksoni*)
sous-espèce *jeffersonii* / Population de l'Est (*Taxidea taxus jeffersonii*)
sous-espèce *jeffersonii* / Population de l'Ouest (*Taxidea taxus jeffersonii*)
sous-espèce *taxus* (*Taxidea taxus taxus*)

**au Canada**

2012

## TABLE DES MATIÈRES


DESCRIPTION ET IMPORTANCE DE L'ESPÈCE SAUVAGE ..... 5
Nom et classification ..... 5
Description morphologique ..... 6
Structure spatiale et variabilité des populations ..... 6
Unités désignables ..... 7
Importance de l'espèce ..... 13
RÉPARTITION ..... 13
Aire de répartition mondiale ..... 13
Aire de répartition canadienne ..... 13
Activités de recherche ..... 17
HABITAT ..... 18
Besoins en matière d'habitat ..... 18
Tendances en matière d'habitat ..... 20
BIOLOGIE ..... 23
Cycle vital et reproduction ..... 23
Physiologie et adaptabilité ..... 24
Alimentation ..... 24
Dispersion et domaine vital ..... 25
Interactions interspécifiques ..... 26
TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS ..... 26
Activités et méthodes d'échantillonnage ..... 26
Abondance, fluctuations et tendances ..... 27
Immigration de source externe ..... 31
MENACES ET FACTEURS LIMITATIFS ..... 32
Routes ..... 34
Perte d'habitat ..... 36
Chasse et piégeage ..... 36
Maladies ..... 37
Raréfaction des proies ..... 37
Empoisonnement secondaire ..... 37
PROTECTION, STATUTS ET CLASSIFICATIONS ..... 38
Protection et statuts prévus par la loi ..... 38
Statuts et classements non juridiques ..... 38
Protection et propriété de l'habitat ..... 39
REMERCIEMENTS ET EXPERTS CONTACTÉS ..... 41
SOURCES D'INFORMATION ..... 43
SOMMAIRE BIOGRAPHIQUE DES RÉDACTEURS DU RAPPORT ..... 53
COLLECTIONS EXAMINÉES ..... 53

**Liste des figures**

Figure 1. Répartition mondiale approximative des sous-espèces du blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus*) (sources pour la répartition de l'espèce aux États-Unis et au Mexique : Ruiz-Campos *et al.*, 2002; NatureServe, 2011; répartition canadienne d'après les données du présent rapport). Tracé correspondant aux sous-espèces adapté de COSEPAC (2000) et de données plus récentes; *T. t. jacksoni* était autrefois considéré comme étant présent dans tout le Wisconsin, dans la haute péninsule du Michigan, dans la plus grande partie du Minnesota et à l'extrême sud-est du Manitoba. ..... 5

Figure 2. Aire de répartition du blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus*) dans la partie ouest de l'unité désignable *taxus* (en pointillé) et dans les unités désignables *jeffersonii* Ouest et *jeffersonii* Est (habitat principal en grisé; les points noirs représentent les mentions hors limites entre 1985 et 2009, entre les lignes noires délimitant les UD). Les localités approximatives des sous-populations utilisées dans les relevés de blaireaux (tableau 2) sont notées. On croit que les montagnes Selkirk constituent une barrière importante entre les populations de l'Est et de l'Ouest de la sous-espèce *T. t. jeffersonii*. Adapté de Weir et Almuedo (2010), Weir, R., comm. pers. (2012). ..... 8

Figure 3. Aire de répartition du blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus*) dans l'unité désignable *taxus* au Canada, d'après COSEPAC (2000) et les données du présent rapport. On trouve occasionnellement, dans la zone pointillée de l'écorégion Rivière à la pluie, dans le sud-ouest de l'Ontario, des blaireaux de la même sous-espèce. L'UD *jeffersonii* (zone hachurée) commence dans les montagnes Rocheuses. ..... 9

Figure 4. Aire de répartition du blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus jacksoni*) dans l'UD *jacksoni* au Canada, d'après l'Équipe ontarienne de rétablissement du blaireau d'Amérique (2010). Les états des États-Unis et les comtés du sud-ouest de l'Ontario sont indiqués. ..... 10

Figure 5. Modélisation de la « résistance » du paysage pour le blaireau d'Amérique, centrée sur l'état de Washington (source : Washington Wildlife Habitat Connectivity Working Group, 2010) et d'une grande importance pour la population de l'unité désignable *jeffersonii* Ouest. En vert vif, le meilleur habitat pour le blaireau (zones de concentration de l'habitat). Les valeurs de résistance les plus faibles représentent un déplacement « plus facile » pour les blaireaux. Les UD *jeffersonii* Ouest (hachures bleues) et *jeffersonii* East (pointillés), et la partie ouest de l'UD *taxus* (hachures rouges) sont illustrées. ..... 11

Figure 6. Proportions de routes pavées dans le sud de l'Ontario comme indication du risque de mortalité routière pour le blaireau d'Amérique dans l'unité désignable *jacksoni*. L'aire de répartition de l'UD *jacksoni* est illustrée à la figure 4 (Jenny Wu, Secrétariat du COSEPAC) ..... 35

**Liste des tableaux**

Tableau 1. Zones visées par des projets et années durant lesquelles les observations visuelles de blaireaux ont été enregistrées dans l'unité désignable *jacksoni*, et dans les unités désignables *jeffersonii* Est et *jeffersonii* Ouest..... 17

Tableau 2. Superficie estimée de prairie et de forêt claire chez les populations des UD *jeffersonii* Est et *jeffersonii* Ouest exposées à l'empiètement et à la densification au cours des 100 dernières années, approximativement..... 21

Tableau 3. Estimation de la superficie du domaine vital du blaireau d'Amérique à divers endroits de son aire de répartition ($km^2$). MPCM = méthode du plus petit polygone convexe 100 %; MNF 95 % = méthode des noyaux fixes 95 % . 25

Tableau 4. Estimation des populations régionales pour le blaireau d'Amérique dans les unités désignables *jeffersonii* Est et Ouest ..... 27

Tableau 5. Nombre total de pelleteries vendues annuellement par province et pour toute l'unité désignable *taxus* de 1999 à 2009. Le nombre total de permis de piégeage vendus dans le sud de la Saskatchewan est entre parenthèses. Sources : Statistique Canada, 2005, 2010 et 2011; base de données provinciale sur la fourrure de la Saskatchewan. ..... 29

Tableau 6. Menaces touchant le blaireau d'Amérique dans l'unité désignable *jeffersonii*. Les menaces sont classées selon le degré de gravité, la distribution spatiale (étendue ou locale), l'occurrence (chronique ou épisodique) et la tendance. Adapté de *jeffersonii* Badger Recovery Team, 2008. ..... 33

Tableau 7. Menaces touchant le blaireau d'Amérique dans l'unité désignable *jacksoni*. Les menaces sont classées selon le degré de gravité, la distribution spatiale (étendue ou locale), l'occurrence (chronique ou épisodique) et la tendance. Adapté de l'équipe de rétablissement du blaireau de l'Ontario, 2010. ..... 33

Tableau 8. Rangs de conservation attribués au blaireau d'Amérique par WildSpecies.ca (CCCEP, 2006) et NatureServe (2011) ..... 39

Tableau 9. Statistiques sommaires sur les zones d'habitat faunique en Colombie-Britannique établies pour protéger l'habitat du blaireau d'Amérique de l'unité désignable *jeffersonii* ..... 40

**Liste des annexes**

Annexe A : Données sur la fourrure en Saskatchewan ..... 54

Annexe B : Calculateur d'impact des menaces de l'IUCN ..... 60

## DESCRIPTION ET IMPORTANCE DE L'ESPÈCE SAUVAGE

### Nom et classification

Le blaireau d'Amérique, *Taxidea taxus* (Schreber, 1778), est un membre de la famille des belettes (*Mustelidae*) et la seule espèce de blaireau présent en Amérique du Nord. En anglais, il est connu sous le nom d'*American Badger*, de *Yellow Badger* et de *North American Badger*. Au Canada, trois sous-espèces de blaireau d'Amérique sont actuellement reconnues : *T. t. jacksoni*, *T. t. taxus* et *T. t. jeffersonii*. Une quatrième sous-espèce, *T. t. berlandieri*, est présente dans le sud-ouest des États-Unis et au Mexique (figure 1). Ces divisions taxinomiques (d'après Long, 1972) sont fondées principalement sur la morphologie crânienne et la couleur du pelage, mais ont aussi été appuyées par de récentes analyses génétiques (Ethier *et al.*, 2012).

**Veuillez voir la traduction française ci-dessous :**
1,000 Kilometres = 1 000 kilomètres

Figure 1. Répartition mondiale approximative des sous-espèces du blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus*) (sources pour la répartition de l'espèce aux États-Unis et au Mexique : Ruiz-Campos *et al.*, 2002; NatureServe, 2011; répartition canadienne d'après les données du présent rapport). Tracé correspondant aux sous-espèces adapté de COSEPAC (2000) et de données plus récentes; *T. t. jacksoni* était autrefois considéré comme étant présent dans tout le Wisconsin, dans la haute péninsule du Michigan, dans la plus grande partie du Minnesota et à l'extrême sud-est du Manitoba.

L'information spécifique aux connaissances traditionnelles autochtones sur le blaireau d'Amérique n'a pas été incluse dans le présent rapport, conformément à l'entente avec le sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones.

**Description morphologique**

Le blaireau d'Amérique est un carnivore de taille moyenne, possédant un pelage brun sable et des marques prononcées sur la partie antérieure de la tête, incluant des taches noires sur les joues qui font penser à des insignes, ou « badges » en anglais, à l'origine de son nom commun dans cette langue. C'est un animal fouisseur, dont les régions dorsoventrales du torse sont relativement aplaties, et dont les membres antérieurs et la ceinture pectorale robustes lui permettent de creuser. Les mâles pèsent jusqu'à 12 kg et mesurent de 60 à 75 cm de long; les femelles sont légèrement plus petites (Long, 1973).

La sous-espèce *T. t. jacksoni* est décrite comme ayant un pelage d'un brun plus foncé à noir, tandis que les individus de la sous-espèce T. t. jeffersonii ont un pelage plus roux, et que les individus de la sous-espèce *T. t. taxus*, un pelage plus pâle, ainsi qu'une fourrure plus grise (Long, 1972; Messick, 1987).

**Structure spatiale et variabilité des populations**

Des analyses génétiques récentes indiquent qu'il existe au Canada des populations distinctes et que les populations de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont plus isolées de la population centrale des Prairies que ce que l'on croyait auparavant (Ethier *et al.*, 2012). On a procédé à un échantillonnage des gènes de la région de contrôle mitochondrial au Canada et à la frontière des États-Unis (Ontario, haute péninsule du Michigan, basse péninsule du Michigan, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Montana, et régions de la Kootenay, de la Thompson et de l'Okanagan en Colombie-Britannique). Il s'est avéré que les trois catégories existantes de sous-espèces étaient représentées (AMOVA : $F_{st} = 0,40$, $p < 0,001$). L'analyse spatiale de la variance moléculaire identifie deux groupes génétiques additionnels au Canada (SAMOVA : $F_{st} = 0,39$, $p < 0,001$).

Les deux groupes additionnels se retrouvent chez les sous-espèces *jeffersonii* et *taxus*. La sous-espèce *jeffersonii* existe en deux populations séparées par les montagnes Selkirk, et ces populations constituent deux groupes génétiques distincts (les groupes Thompson/Okanagan et Kootenay) (SAMOVA : $F_{st} = 0,53$, $p < 0,001$). Au centre du Canada, la sous-espèce *taxus* se divise en deux groupes distincts, les individus du Manitoba étant associés à ceux de la haute péninsule du Michigan ($F_{st} = 0,04$, $p > 0,10$). Les individus de l'Alberta ($F_{st} = 0,16$, $p < 0,001$) et de la Saskatchewan ($F_{st} = 0,15$, $p < 0,001$) sont semblables ($F_{st} = -0,018$, $p > 0,10$), mais diffèrent significativement de ceux du Manitoba (Alberta : $F_{st} = 0,16$, $p < 0,001$; Saskatchewan : $F_{st} = 0,15$, $p < 0,001$). Les blaireaux d'Amérique du Montana (à l'est de la ligne continentale) sont alliés à ceux de l'Alberta ($F_{st} = 0,02$, $p = 0,18$), de la Saskatchewan ($F_{st} = 0,01$, $p = 0,29$),) et du Manitoba ($F_{st} = 0,05$, $p = 0,11$).

L'article d'Ethier *et al.* (2012) recommande de corriger la répartition de la sous-espèce *jacksoni* pour qu'elle reflète le fait que les blaireaux de la haute péninsule du Michigan soient plutôt associés à la sous-espèce *taxus* (figure 1). Des individus de cette dernière sous-espèce ont été recensés dans le nord-ouest de l'Ontario, mais ils sont considérés comme des individus errants (voir section **Aire de répartition canadienne**). La population établie dans le sud-ouest de l'Ontario appartient à la sous-espèce *jacksoni* et est généralement similaire à celle des blaireaux de l'autre côté de la rivière Sainte-Claire, au sud du Michigan ($F_{st} = 0,18$, $p < 0,10$).

**Unités désignables**

Bien que cinq unités génétiques aient été identifiées au Canada par Ethier *et al.* (2012), le présent rapport de situation reconnaît quatre unités désignables (UD). Deux des UD (sous-espèces *taxus* et *jacksoni*) sont les mêmes que celles reconnues dans le rapport de situation précédent du COSEPAC (2000). La population de *T. t. jeffersonii* en Colombie-Britannique se divise en deux UD, appelées *jeffersonii* Est et *jeffersonii* Ouest (figure 2). L'UD *taxus* occupe toute l'aire de répartition canadienne de la sous-espèce *taxus* en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, ainsi que le nord-ouest de l'Ontario (figure 3). L'UD *jacksoni* occupe le sud-ouest de l'Ontario et comprend la sous-espèce *jacksoni* (figure 4).

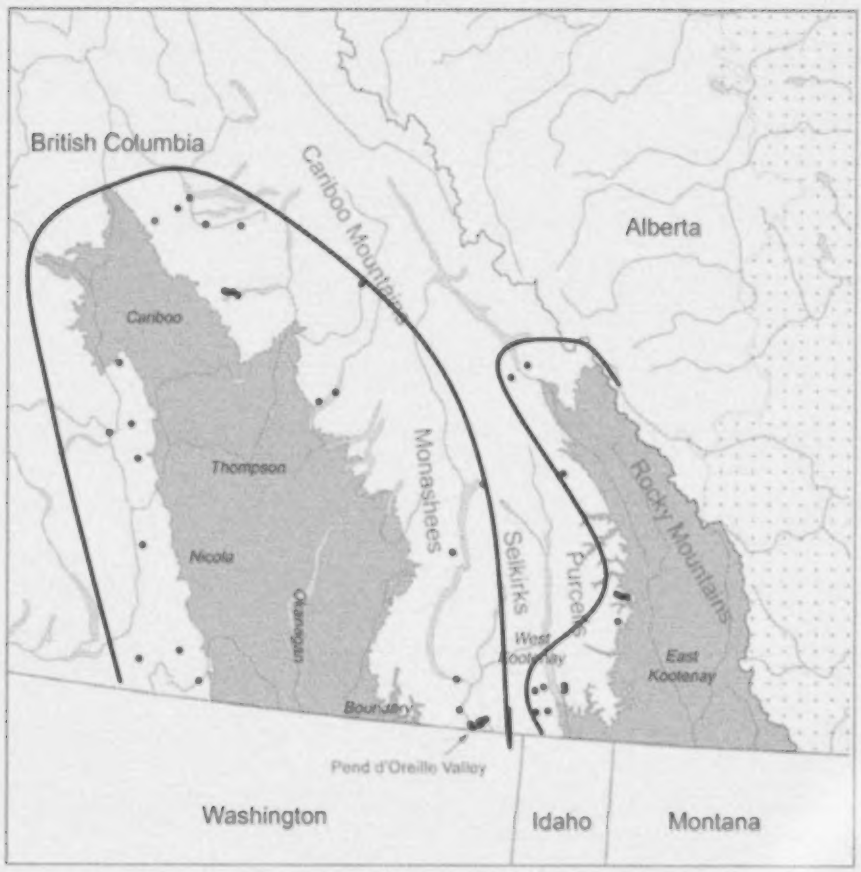


**Veuillez voir la traduction française ci-dessous :**
British Columbia = Colombie-Britannique
Cariboo Mountains = montagnes Cariboo
Alberta = Alberta
Cariboo = Cariboo
Thompson = Thompson
Nicola = Nicola
Okanagan = Okanagan
Monashees = monts Monashee
Boundary = Boundary
Selkirks = chaîne de Selkirk
West Kootenay = Kootenay Ouest
Purcells = chaîne Purcell
East Kootenay = Kootenay Est
Rocky Mountains = montagnes Rocheuses
Pend d'Oreille Valley = vallée de la rivière Pend d'Oreille
Washington = Washington
Idaho = Idaho
Montana = Montana

Figure 2. Aire de répartition du blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus*) dans la partie ouest de l'unité désignable *taxus* (en pointillé) et dans les unités désignables *jeffersonii* Ouest et *jeffersonii* Est (habitat principal en grisé; les points noirs représentent les mentions hors limites entre 1985 et 2009, entre les lignes noires délimitant les UD). Les localités approximatives des sous-populations utilisées dans les relevés de blaireaux (tableau 2) sont notées. On croit que les montagnes Selkirk constituent une barrière importante entre les populations de l'Est et de l'Ouest de la sous-espèce *T. t. jeffersonii*. Adapté de Weir et Almuedo (2010), Weir, R., comm. pers. (2012).

Figure 3. Aire de répartition du blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus*) dans l'unité désignable *taxus* au Canada, d'après COSEPAC (2000) et les données du présent rapport. On trouve occasionnellement, dans la zone pointillée de l'écorégion Rivière à la pluie, dans le sud-ouest de l'Ontario, des blaireaux de la même sous-espèce. L'UD *jeffersonii* (zone hachurée) commence dans les montagnes Rocheuses.

**Veuillez voir la traduction française ci-dessous :**
Pennsylvania = Pennsylvanie
All other names = unchanged

Figure 4. Aire de répartition du blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus jacksoni*) dans l'UD *jacksoni* au Canada, d'après l'Équipe ontarienne de rétablissement du blaireau d'Amérique (2010). Les états des États-Unis et les comtés du sud-ouest de l'Ontario sont indiqués.

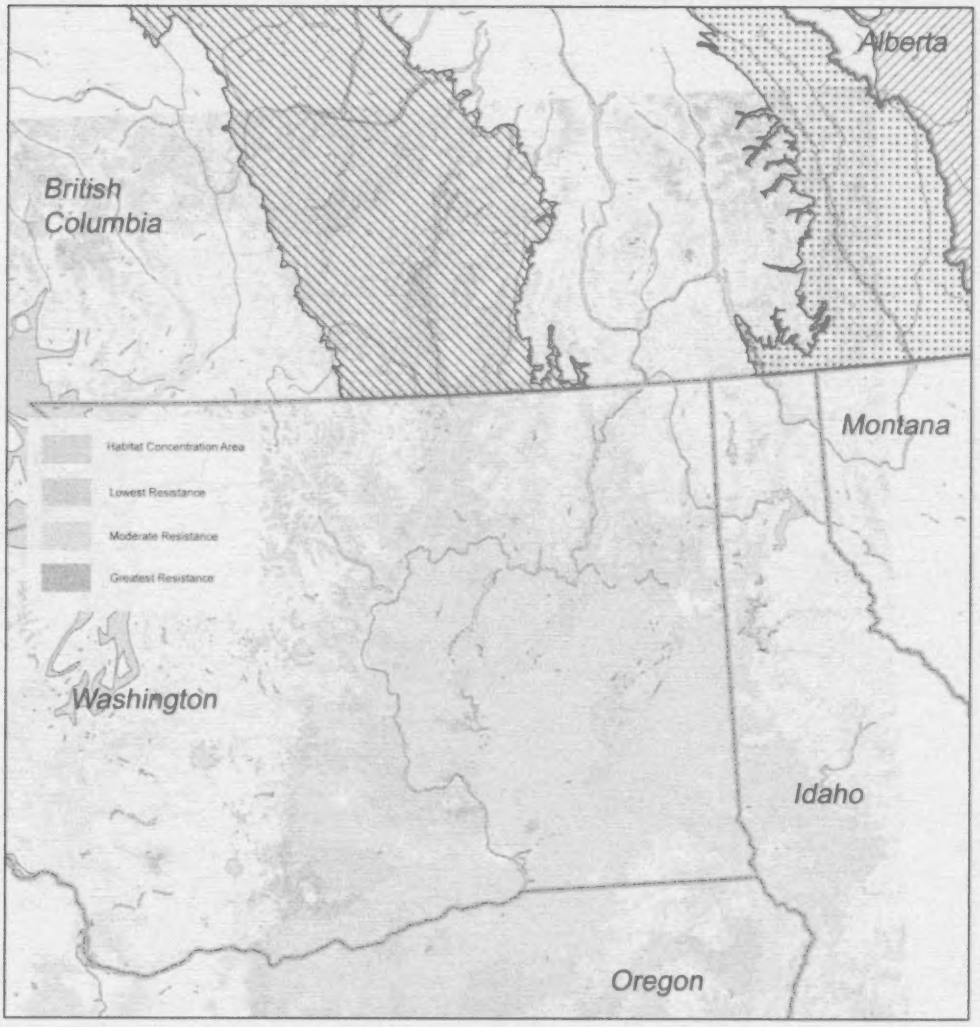


**Veuillez voir la traduction française ci-dessous :**
British Columbia = Colombie-Britannique
Washington = Washington
Alberta = Alberta
Montana = Montana
Idaho = Idaho
Oregon = Oregon
Habitat Concentration Area = Zone de concentration de l'habitat
Lowest Resistance = Résistance faible
Moderate resistance = Résistance moyenne
Greatest Resistance = Résistance élevée

Figure 5. Modélisation de la « résistance » du paysage pour le blaireau d'Amérique, centrée sur l'état de Washington (source : Washington Wildlife Habitat Connectivity Working Group, 2010) et d'une grande importance pour la population de l'unité désignable *jeffersonii* Ouest. En vert vif, le meilleur habitat pour le blaireau (zones de concentration de l'habitat). Les valeurs de résistance les plus faibles représentent un déplacement « plus facile » pour les blaireaux. Les UD *jeffersonii* Ouest (hachures bleues) et *jeffersonii* East (pointillés), et la partie ouest de l'UD *taxus* (hachures rouges) sont illustrées.

En Colombie-Britannique, la sous-espèce *jeffersonii* existe sous deux génotypes distincts (Kyle *et al.*, 2004; Ethier *et al.*, 2012). Le tracé de l'aire de répartition des populations canadiennes fait penser à deux cornes dont la tête se trouverait aux États-Unis (figure 1). Les différences génétiques reflètent l'isolation des populations causées par les monts Selkirk, qui agissent comme une barrière géographique empêchant les déplacements entre les populations de l'Ouest et de l'Est, et par la mauvaise qualité de l'habitat au sud, qui limite les déplacements en provenance des États-Unis (figures 1 et 5). L'habitat convenable est très limité entre l'aire de répartition de la population d'East Kootenay/Flathead (Montana) et celle de la population de l'Okanagan, à cause de l'aire de répartition des monts Bitterroot et des hautes terres de l'Okanagan; le seul lien plausible en basses terres passe par plus de 100 km d'habitat marginal (Sauder, comm. pers., 2012; Weir, comm. pers., 2012). Les mentions de blaireaux sont relativement rares dans l'ouest du Montana (état du Montana, 2012), ce qui appuie la théorie admise selon laquelle cet endroit constitue un habitat de piètre qualité et il est bien improbable que des individus en provenance des « cornes » y transitent.

Dans l'UD *taxus*, on note des différences génétiques relevées entre les groupes du Manitoba et de la haute péninsule du Michigan, d'une part, et de l'Alberta et de la Saskatchewan, d'autre part (Ethier *et al.*, 2012), mais parce qu'il n'y a pas de barrière géographique ni biologique apparente pour expliquer la variation, la sous-espèce *taxus* entière est considérée comme une seule UD. En outre, le *T. t. taxus* au Montana était associé aux trois provinces des Prairies canadiennes, ce qui suggère une connectivité dans la région. Les analyses génétiques s'appuyaient sur la variation de l'ADNmt, et cette technique peut être biaisée si la dispersion se produit principalement chez les mâles. Le blaireau d'Amérique que l'on retrouve occasionnellement dans le nord-ouest de l'Ontario, près de Rainy River et de Fort Frances, a été inclus dans la population de *T. t. taxus* (voir la section **Aire de répartition canadienne**). Il était autrefois considéré comme faisant partie de la population *T. t. jacksoni* (COSEPAC, 2000).

Dans l'UD *jacksoni*, le blaireau d'Amérique est géographiquement et génétiquement isolé des autres blaireaux du Canada. Au sein de la sous-espèce, les données recueillies ne démontrent aucune différence statistiquement significative dans la distance génétique entre les blaireaux de la basse péninsule du Michigan et du sud de l'Ontario (Ethier *et al.*, 2012), mais elles suggèrent un mouvement très limité entre ces deux régions. Le sud du Michigan représente le contact avec l'aire de répartition principale du blaireau, dans le sud de l'Ontario, mais la rivière Sainte-Claire et le paysage urbain environnant agissent vraisemblablement comme une barrière récente au mouvement (voir la section **Immigration de source externe**). La désignation unique de la sous-espèce et l'apparente isolation génétique des autres blaireaux au Canada justifient leur reconnaissance en tant qu'unité désignable distincte.

### Importance de l'espèce

Le blaireau d'Amérique est considéré comme un prédateur supérieur dans les écosystèmes de prairie et de forêt claire (Messick, 1987). Son terrier profite à de nombreuses espèces (Messick et Hornocker, 1981; Poulin *et al.*, 2005) et influence l'écosystème des prairies et de la steppe en mélangeant les sols et en créant des sites perturbés et un microclimat (Eldridge, 2004; Eldridge et Whitford, 2008; Eldridge, 2009).

Le blaireau d'Amérique est considéré comme un « animal nuisible occasionnel » pour l'agriculture, à cause des terriers qu'il creuse (Minta et Marsh, 1988; Lindzey, 1994). On s'inquiète des dommages aux machines, aux cultures et aux systèmes d'irrigation qu'il pourrait causer en creusant des terriers ou à cause des monticules de terre qui accompagnent le creusage. Les préoccupations historiques relatives au bétail se cassant une patte en marchant sur un terrier de blaireau ne sont pas appuyées par une enquête auprès des éleveurs de bétail de la Colombie-Britannique, qui ne relève presque aucune occurrence de tels accidents (Weir *et al.*, 2004a). Au contraire, 47 % des éleveurs de bétail considèrent que les blaireaux ont un effet bénéfique, et seulement 21 % considèrent qu'ils ont un effet néfaste (n = 48 répondants).

## RÉPARTITION

### Aire de répartition mondiale

On trouve le blaireau d'Amérique dans la plus grande partie de l'ouest et du centre de l'Amérique du Nord (Long, 1973; Messick, 1987; COSEPAC, 2000; figure 1). Son aire de répartition inclut les portions sud de toutes les provinces de l'ouest du Canada, ainsi que le sud de l'Ontario. Aux États-Unis, on trouve le blaireau d'Amérique dans les états à l'ouest de la rivière Mississippi, à l'exception de la Louisiane. On le trouve également au nord de la rivière Ohio au Michigan, et au Wisconsin, en Illinois, en Indiana et dans l'ouest de l'Ohio. L'aire de répartition du blaireau d'Amérique se rend vers le sud jusqu'à l'état d'Oaxaca, au Mexique (NatureServe, 2011).

Les cartes géographiques décrivant l'aire de répartition des sous-espèces utilisées dans le rapport précédent (COSEPAC, 2000) restent pertinentes, à l'exception du fait qu'on ne trouve pas la sous-espèce *T. t. jacksoni* dans le nord du Michigan (voir la section **Structure spatiale et variabilité de la population**).

### Aire de répartition canadienne

L'étendue de l'aire de répartition du blaireau d'Amérique au Canada a subi peu de modifications depuis la dernière évaluation du COSEPAC (COSEPAC, 2000). Les valeurs pour la zone d'occurrence sont fondées sur la cartographie des zones écologiques nationales (Groupe de travail sur la stratification écologique, 1995) et le système Biogeoclimatic Ecosystem Classification de la Colombie-Britannique

(Meidinger et Pojar, 1991). Les cartes à grande échelle fondées sur l'écosystème et incluant des facteurs abiotiques, comme le sol et le climat, se sont avérées être un bon modèle des caractéristiques du domaine vital pour les autres espèces des prairies (Stevens *et al.*, 2011). Étant donnés leurs grands déplacements, leurs exigences généralistes en termes d'habitat et de nourriture et la difficulté d'estimer la taille de leur population, la grande échelle de la carte de l'écosystème utilisée ici convient à l'établissement de la zone d'occurrence et de la zone d'occupation au Canada.

UD *jeffersonii* Est et Ouest

L'UD *jeffersonii* Ouest se trouve dans les régions de l'Okanagan, de Boundary, de la Thompson, de la Nicola et de Cariboo, dans le centre-sud de la Colombie-Britannique (figure 2). Son aire de répartition s'étend à l'est à partir des pentes de la chaîne Côtière et du fleuve Fraser, à l'ouest dans les monts Monashee et dans le bassin de la rivière Kettle, et au nord jusqu'au lac Williams, en Colombie-Britannique.

L'UD *jeffersonii* Est occupe principalement l'est de la région de la Kootenay, au sud-est de la Colombie-Britannique (figure 2). On a également mentionné des blaireaux d'Amérique dans la région de Creston, dans l'ouest d'East Kootenay. La plupart des mentions proviennent du sillon des Rocheuses (Kinley *et al.*, 2011), de la frontière des États-Unis à Grasmere, en Colombie-Britannique, et vers le nord jusqu'à Golden, en Colombie-Britannique. On trouve aussi des blaireaux dans la vallée Elk, entre le sillon des Rocheuses et la frontière albertaine. On a observé des blaireaux à des altitudes plus élevées dans les montagnes Rocheuses et dans la chaîne Purcell. On a toutefois occasionnellement observé, dans cette région, des blaireaux à l'extérieur de ces limites. Les individus observés étaient probablement errants, et ne faisaient probablement pas partie des populations reproductrices établies (figure 2).

Les conditions du paysage entre les deux UD *jeffersonii* ne sont pas favorables au blaireau d'Amérique. Le terrain accidenté de la chaîne de Selkirk et ses forêts humides et denses de thuyas géants (*Thuja plicata*) et de pruches de l'Ouest (*Tsuga heterophylla*) n'hébergent généralement pas le blaireau d'Amérique, ni leurs proies favorites; la chaîne de Selkirk est considérée comme une barrière entre les deux populations de Colombie-Britannique. On croit que les forêts en début de succession résultant de l'exploitation forestière, des incendies et d'un réseau routier forestier étendu ont facilité l'occupation d'habitats autrefois considérés comme indisponibles par les blaireaux et leurs proies (Kinley, comm. pers., 2012). Les points regroupés sur la carte des observations de blaireaux dans la vallée Pend d'Oreille (figure 2) pourraient représenter la limite nord de l'aire de répartition du blaireau *jeffersonii* aux États-Unis (Kinley, comm. pers., 2012). On a mentionné quelques blaireaux dans les comtés adjacents, au nord-est de l'état de Washington (Base, comm. pers., 2011).

La ZO pour les UD Est et Ouest est estimée à 72 058 km et 40 532 km², respectivement, d'après la méthode du plus petit polygone convexe. L'étendue entre les deux UD n'est pas incluse, parce que les quelques blaireaux mentionnés dans cette région sont considérés comme des individus errants. L'indice de zone d'occupation (IZO) est de plus de 2000 km$^2$, selon un maillage de 2 km X 2 km.

UD *taxus*

Le blaireau d'Amérique est présent dans toute la zone écologique des Prairies, dans la moitié sud des trois provinces des Prairies (figure 3). On le trouve à partir des limites est des Prairies, à l'est de Winnipeg et au sud des lacs Winnipeg et Manitoba, et vers l'ouest jusque dans la partie sud des montagnes Rocheuses albertaines (Quinlan, comm. pers., 2011). La limite septentrionale est plus difficile à définir, mais l'aire de répartition du blaireau d'Amérique passe par l'écorégion de la Transition boréale, adjacente à la plus grande partie de la zone des Prairies, de l'Alberta au Manitoba (Groupe de travail sur la stratification écologique, 1995). Les grands complexes de tourbière limitent vraisemblablement l'expansion vers le nord de l'aire de répartition du blaireau au Manitoba. Des mentions ont été enregistrées pour le parc national Riding Mountain et ses environs (Vanderschuit, comm. pers., 2011), la base des forces canadiennes Shilo, près de Brandon (Nernberg, comm. pers., 2011), et le parc national Prince Albert, en Saskatchewan. La limite nord de l'aire de répartition dans l'écorégion de la Transition boréale est appuyée par les données sur les pelleteries déclarées en Saskatchewan (annexe A). En Alberta, la répartition correspond bien à celle de Scobie (2002), qui témoigne d'une expansion récente vers le nord et légèrement vers l'ouest de la zone écologique des Prairies. La zone d'occupation en Alberta inclut les régions provinciales naturelles de la prairie et de la forêt-parc (à l'exception de la sous-région de la forêt-parc Peace River; Alberta Natural Regions Committee, 2006). Elle inclut également la région naturelle des montagnes Rocheuses, au sud de la rivière Bow. La limite de l'aire de répartition s'est rétractée au nord-ouest de Calgary, pour exclure les forêts de la Transition boréale, entre les écosystèmes des montagnes Rocheuses et de la forêt-parc. Le blaireau d'Amérique a aussi été observé dans le Parc national du Canada Banff (Casimir, comm. pers., 2011), cependant la transition est beaucoup plus courte entre les systèmes des prairies et des montagnes dans la vallée Bow et dans les régions plus au sud. Aucune mention n'a été enregistrée au nord de la rivière Bow, dans la sous-région naturelle de montagne (figures 2 et 3).

Le blaireau d'Amérique que l'on trouve dans le nord-ouest de l'Ontario est en général de la sous-espèce *T. t. taxus* (voir la section **Structure spatiale et variabilité de la population**). Depuis 2000, trois blaireaux d'Amérique ont été mentionnés dans le nord-ouest de l'Ontario (figure 3; Équipe de rétablissement du blaireau de l'Ontario, 2010). On croit que la présence du blaireau dans le nord-ouest de l'Ontario est due à une série d'événements de colonisation et de disparition, et qu'elle n'est pas le signe d'une population permanente et viable (COSEPAC, 2000). Les individus établissent occasionnellement un domaine vital dans cette région (Van den Broeck, comm. pers., 2011). La présence est limitée à une zone de 3000 km$^2$ de terres agricoles entre Rainy River et Fort Frances, en Ontario. Les mentions dans le nord du Minnesota sont rares (Jannett *et al., 2007*; Erb, comm. pers., 2011). Une bande d'habitats de tourbière

d'environ 100 km de large, dans le nord du Minnesota, limite vraisemblablement les déplacements des blaireaux de cet état vers la région de Rainy River (Van den Broeck, comm. pers., 2011). Il en résulte que la présence du blaireau dans le nord-ouest de l'Ontario représente très probablement une série de rares incursions à l'extérieur des limites habituelles. Cette région est incluse dans la zone de répartition de l'UD *taxus*, mais elle est exclue de la zone d'occurrence (ZO) et de la zone d'occupation, parce qu'elle n'est pas continuellement occupée.

On estime que la superficie de la ZO pour l'UD *taxus* au Canada, à l'exclusion du nord-ouest de l'Ontario, à 721 096 km², d'après la méthode du plus petit polygone convexe. L'indice de zone d'occupation (IZO) est d'environ 173 000 $km^2$ selon un maillage de 2 km X 2 km.

UD *jacksoni*

Le blaireau d'Amérique de la sous-espèce *jacksoni* dans le sud-ouest de l'Ontario est isolé des autres populations du Canada et des États-Unis (figure 4). Il existe peu de mentions de blaireaux en Ontario. Depuis 2000, on a confirmé 42 sites au moyen de tests génétiques sur des poils provenant de pièges à poils (Kyle, comm. pers. 2011), et 25 sites grâce à l'identification positive de terriers; de plus, 83 relevés visuels ont été confirmés ou considérés comme probables par le Centre d'information sur le patrimoine naturel (NHIC; n = 37; Ethier *et al.* 2010a,b) et l'Ontario Badger Project (n = 46). Certains individus feraient l'objet de plus d'une mention. Bien que le nombre de mentions ait triplé depuis 2000, cela reflète simplement une augmentation des activités de recherche, et non une augmentation de la population; l'abondance et la répartition générale restent en grande partie inchangées. La majorité des mentions ont eu lieu entre le lac Érié et les autoroutes de la série 400, la concentration la plus élevée étant dans le comté de Norfolk.

Au-delà du comté de Norfolk, les observations de blaireau sont moins nombreuses et plus sporadiques. La carte des observations présente des points agglutinés représentant des mentions historiques et récentes dans certaines régions spécifiques, comme les régions de Melbourne-Strathroy-Komoka, du parc provincial St. Catharines-Short Hills, de Rodney-West Lorne-Dutton et de Goderich-Clinton, et certaines parties des comtés de Bruce et de Grey. On ne sait pas si ces régions représentent de petites sous-populations ou simplement des individus dispersés. Jusqu'à 2009, il n'y a pas eu d'activité d'échantillonnage spécifique à l'extérieur de la région de Norfolk; ainsi, le peu de relevés visuels peut être attribué, au moins en partie, au peu d'activités d'observation (Ethier *et al.*, 2010a,b).

On estime que la superficie de la zone d'occurrence (ZO) pour la population des plaines des Grands Lacs au Canada est de 15 438 km², d'après la méthode du plus petit polygone convexe. L'indice de zone d'occupation (IZO) est de plus de 2000 $km^2$ selon un maillage de 2 km X 2 km.

## Activités de recherche

Les données sont tirées de nombreuses sources, notamment de relevés aériens (Ontario), de rapports publics sur les observations de blaireaux, de projets de recherche sur les blaireaux, d'observations visuelles de la part de biologistes professionnels travaillant sur d'autres espèces dans l'aire de répartition du blaireau, de centres de données provinciaux sur la conservation, de mentions d'individus piégés, d'organismes provinciaux et fédéraux canadiens (incluant Parcs Canada, Service canadien de la faune et le ministère de la Défense nationale) et de ministères responsables de la faune des États-Unis.

La plupart des données sont établies d'après des mentions volontaires d'observations visuelles, de mortalité routière et de capture accidentelle. Depuis 2000, des mesures ont été prises pour sensibiliser le public et l'inciter à rapporter ses observations visuelles, en particulier dans les régions où ont lieu des projets de recherche sur le blaireau (tableau 1). On ne sait pas dans quelle mesure les observations du public ont été sollicitées en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Les données de localisation en Colombie-Britannique obtenues par radiotélémétrie sont également incluses pour le blaireau d'Amérique délocalisé.

**Tableau 1. Zones visées par des projets et années durant lesquelles les observations visuelles de blaireaux ont été enregistrées dans l'unité désignable *jacksoni*, et dans les unités désignables *jeffersonii* Est et *jeffersonii* Ouest.**

| Zone visée par un projet | Années de cueillette | Référence |
|---|---|---|
| UD *jacksoni* | | |
| Comté de Norfolk (Ontario) | 2000 à 2010 | Équipe ontarienne de rétablissement du blaireau |
| Sud-ouest de l'Ontario | 2009 à 2010 | Ethier *et al.*, 2010a,b |
| UD *jeffersonii* Est | | |
| Kootenay (C.-B.) | 1996 à 2006 | Newhouse, 2006 |
| UD *jeffersonii* Ouest | | |
| Thompson – Okanagan (C.-B.) | 1999 à 2006 | Weir *et al.*, 2003 |
| Cariboo (C.-B.) | 2003 à 2007 | Hoodicoff et Packham, 2007 |

Les données sur la localisation des blaireaux en Alberta fournies par le Fisheries and Wildlife Management Information System (FWMIS) de l'Alberta ont diverses sources, la plupart étant liées à des relevés de l'habitat faunique pour l'industrie pétrolière. Elles consistent en 326 observations visuelles de 1993 à 2010, 81 % des observations ayant eu lieu de 2004 à 2010.

Les données de localisation en Saskatchewan ont été recueillies de 1996 à 2010 (80 % des rapports ont été produits entre 2004 et 2010) par le programme Opération chevêches des terriers de Nature Saskatchewan. Des propriétaires terriens ont rapporté des blaireaux sur leur propriété; la précision du lieu d'observation est limitée à un quart de section de terrain (65 ha).

Des statistiques sur la fourrure sont disponibles pour l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Statistique Canada (2005, 2010 et 2011) dresse un sommaire des données de récoltes provinciales totales d'après a) les demandes directes des trappeurs, indépendamment du fait que la pelleterie ait été vendue ou b) les données fournies aux responsables provinciaux de la faune par les agents, les permis d'exportations et les maisons d'encan sur le nombre total de pelleteries échangées. On dispose également de données pour la Saskatchewan entre 1999 et 2010, d'après le nombre de pelleteries vendues par année, par zone de gestion de la faune et par secteur de piégeage nordique (annexe A).

En Ontario, les mentions de blaireau fondées sur des observations visuelles ont été recueillies depuis 2000 par l'Équipe de rétablissement du blaireau de l'Ontario et transmises au Centre d'information sur le patrimoine naturel. Les relevés aériens ont été effectués en 2006 et en 2007, sur 400 $km^2$ (2006) et 300 $km^2$ (2007), dans le sud-ouest de l'Ontario, et suivis de vérifications au sol lorsqu'on suspectait une activité des blaireaux (Sadowski *et al.*, 2007). En 2009, l'Ontario Badger Project a lancé un programme intensif de sensibilisation du public dans tout le sud-ouest de l'Ontario, en même temps qu'une surveillance des terriers, qu'une collecte de poils aux fins d'analyse génétique et que l'utilisation de la radiotélémétrie (Sayers et Kyle, 2011). On a à cette occasion distribué des brochures et d'autres documents sur les blaireaux, et créé une page Web pour consigner les observations du public.

## HABITAT

### Besoins en matière d'habitat

Bien que l'habitat du blaireau d'Amérique ait traditionnellement été considéré comme un habitat de prairie, de steppe et de forêt claire (Messick et Hornocker, 1981; Messick, 1987), des travaux récents ont montré que ce blaireau utilise également des espaces ouverts ou des espaces routiers au sein des environnements forestiers (Apps *et al.*, 2002; Hoodicoff, 2003; Jannett *et al.*, 2007; Weir et Almuedo, 2010). La principale exigence du blaireau d'Amérique semble être des conditions du sol permettant de creuser et la disponibilité de populations de proies, plutôt que des caractéristiques spécifiques de la végétation dans l'habitat.

L'équipe de rétablissement du blaireau *jeffersonii* (2008) utilise le terme « cohésion du sol » (soil coherence) comme mesure de la capacité du sol à maintenir sa structure (c.-à-d. à ne pas s'effondrer) lorsqu'on y creuse des tunnels. Le blaireau d'Amérique a tendance à préférer le limon grossier présentant une bonne cohésion au sable fin constitué de peu de matières grossières (Messick et Hornocker, 1981; Messick, 1987; Apps *et al.*, 2002; Hoodicoff, 2003; Weir *et al.*, 2003; Hoodicoff et Packham, 2007; Duquette, 2008; Ethier *et al.*, 2010a; Kinley *et al.*, 2011). Les dépôts éoliens dans la région de Cariboo laissaient fortement présager une activité locale des blaireaux (Hoodicoff et Packham, 2007). En Ontario, les mentions de blaireau correspondent étroitement aux régions de loams sableux (Ethier *et al.*, 2010a,b). Cela est particulièrement vrai dans la plaine sableuse de Norfolk, dont les limites sont à peu près celles de la zone d'activité du blaireau. Les mentions de blaireau sont beaucoup moins fréquentes dans les régions de sols argileux lourds, p. ex. dans les contés de Kent et de Lambton (Ethier *et al.*, 2010a,b). On ne connaît pas les associations spécifiques de sols pour la population des Prairies, mises à part les exigences de matériaux colluviaux en faible quantité et de cohésion lors du creusage.

Le blaireau d'Amérique se trouve souvent à proximité de corridors linéaires, par exemple des routes, des limites de champs et des haies (Warner et Ver Steeg, 1995; Apps *et al.*, 2002; Duquette, 2008). Cette tendance est particulièrement vraie dans les zones forestières, où le blaireau suit vraisemblablement les routes pour accéder aux populations de proies qui ont colonisé les clairières occasionnées par la foresterie ou les incendies. Le blaireau d'Amérique n'occupe habituellement pas les champs cultivés (Messick et Hornocker, 1981), mais il utilise les zones non cultivées autour de ces champs (Warner et Ver Steeg, 1995; Duquette, 2008).

En région montagneuse, le blaireau d'Amérique utilise les habitats en début de succession dans les paysages forestiers. Ces zones sont généralement non boisées ou sont des parcelles de forêt claire créées par des activités forestières (c.-à-d. des blocs de coupe récents), des incendies et la création de pentes de ski (Weir *et al.*, 2003; Kinley et Newhouse, 2008). La modélisation prédictive de l'habitat dans la région d'East Kootenay pour l'UD *jeffersonii* Est a défini un vaste éventail de caractéristiques de l'habitat, incluant une faible altitude, une pente douce, une faible fermeture du couvert, des brunisols avec peu de colluvions et un rayonnement solaire élevé (Kinley *et al.*, 2011). Dans la région de Cariboo (UD *jeffersonii* Ouest), le blaireau d'Amérique peut être associé aux habitats en milieu humide (Hoodicoff et Packham, 2007).

Dans l'est de l'Amérique du Nord, les écosystèmes non boisés restent des habitats clés, mais les habitats d'herbes hautes et les autres habitats de prairie n'ont jamais été très présents dans le paysage du sud de l'Ontario. Le blaireau d'Amérique de cette région peut s'être adapté à un paysage plus fragmenté et varié. En Ohio, la sous-espèce *T.t. jacksoni* utilise un paysage agricole en mosaïque très semblable à celui qu'on trouve dans le sud-ouest de l'Ontario. Des études récentes en Ohio ont conclu que le blaireau d'Amérique sélectionnait comme habitat des milieux humides, des prairies et des milieux agricoles (Duquette, 2008).

**Tendances en matière d'habitat**

L'UD *jeffersonii* Ouest

L'habitat du blaireau d'Amérique dans l'UD *jeffersonii* Ouest est en déclin. Les sources de dégradation et de perte de l'habitat incluent la densification et l'empiètement des forêts, les aménagements résidentiels, et les activités agricoles comme celles liées aux vergers, aux vignobles, aux terres agricoles travaillées, aux pâturages de bétail surpâturés et aux mauvaises herbes envahissantes. L'habitat est un facteur limitatif pour les blaireaux des vallées de l'Okanagan et de la Similkameen, qui sont principalement des zones biogéoclimatiques des prairies à graminées cespiteuses, à pin ponderosa et intérieure à douglas (Meidinger et Pojar, 1991). Lea (2008) a évalué les pertes de cet écosystème depuis l'établissement des Européens au milieu des années 1800. Il estime qu'en général, les écosystèmes de milieu de prairie et de steppe arbustive en pente douce ont depuis ce temps décliné de 61 % dans la région. Sur les pentes douces, qui laissent supposer un habitat de blaireau (Kinley *et al.*, 2011), l'état de l'aire de répartition dans la zone indigène restante était passable à mauvais. Pour trois communautés écologiques sélectionnées par Lea (2008), l'état de l'aire de répartition dans une moyenne de 91 % de la zone était passable à mauvais. Dans le cas des pentes plus abruptes, beaucoup moins utilisées pour le bétail, l'état de seulement 32 % de l'aire de répartition dans la zone était considéré comme passable à mauvais.

La plupart des habitats situés en fond de vallée dans le sud des vallées de l'Okanagan et de la Similkameen sont ceux de la communauté végétale à purshie-tridentée/stipe comateuse (Iverson *et al.*, 2005). La plupart des vignobles de la vallée de l'Okanagan qui ne sont pas des vergers convertis ont été occupés par des communautés à purshie tridentée/stipe comateuse (Dyer, comm. pers., 2011). La superficie des vignobles a augmenté de 20 % entre 2004 et 2006, et on prévoie un pic provincial à 4000 ha, principalement dans la vallée de l'Okanagan (Lea, 2008). Les vignobles et les vergers représentent un habitat semi-perméable. Le blaireau d'Amérique peut se déplacer dans ces surfaces, et il utilise vraisemblablement la périphérie des zones cultivées, comme il utilise les cultures en rang ailleurs. Il doit toutefois y faire face à une réduction des populations de proies et des possibilités de creuser, ainsi qu'à une augmentation de la persécution.

La perte d'habitat actuel du blaireau en raison de l'aménagement résidentiel urbain ou rural ne semble pas vouloir s'arrêter. On projette une croissance annuelle de la population humaine dans la vallée de l'Okanagan de plus de 1 % de 2010 à 2030. Dans les grands centres, comme Vernon et Kelowna, on projette une croissance annuelle de 1,5 % (RDNO, 2008; Ville de Kelowna, 2010). Le nord et le centre de la vallée de l'Okanagan sont les régions pour lesquelles on prévoit les taux de croissance provinciaux les plus élevés, tandis que la croissance prévue de la population dans la région de Cariboo est beaucoup plus faible jusqu'en 2031.

UD *jeffersonii* Est

On prévoit que l'habitat du blaireau d'Amérique dans l'UD *jeffersonii* Est restera généralement stable, avec de petits déclins dans certaines zones. La densification et l'empiètement de la forêt ont significativement contribué à la perte d'habitat de forêt claire et de prairie, respectivement, si on compare les données actuelles aux données historiques (Kirby et Campbell, 1999; Gayton, 2001; Turner et Krannitz, 2001; Wikeem et Wikeem, 2004). La densification suppose un accroissement de la densité et la fermeture du couvert, tandis que l'empiètement est l'établissement de la croissance d'arbres sur des prairies auparavant dépourvues de forêts. La suppression des incendies est la principale cause de densification et d'empiètement des forêts. Très souvent, les forêts produites par la densification et l'empiètement sont des peuplements denses de douglas (*Pseudotsuga menziesii*) et de pin tordu (*Pinus contorta*). Ces peuplements ne constituent pas un habitat approprié pour les proies du blaireau, en particulier pour les spermophiles et les marmottes.

La densification et l'empiètement dans l'aire de répartition du blaireau en Colombie-Britannique ont été documentés (tableau 2). Les mesures actuelles se concentrent sur le rétablissement de ces zones à leur condition antérieure de forêt claire et de prairie. Dans la région de Kootenay, les mesures de rétablissement dans le sillon des Rocheuses cherchent à accroître les écosystèmes de prairie, de terrain de parcours libre et de forêt claire dans l'habitat du fond de la vallée de 39 % en 2004 à 52 % en 2030 (Harris, 2010). Les objectifs spécifiques pour les autres régions ne sont pas disponibles. La croissance démographique projetée des humains dans la région d'East Kootenay est faible.

**Tableau 2. Superficie estimée de prairie et de forêt claire chez les populations des UD *jeffersonii* Est et *jeffersonii* Ouest exposées à l'empiètement et à la densification au cours des 100 dernières années, approximativement.**

| UD | Région | Superficie perdue (ha) | Notes | Source |
|---|---|---|---|---|
| Est | Kootenay | 16 500 | Perte jusqu'à 50 %; rythme annuel estimé de 3 % avant le programme de rétablissement du sillon | Kirby et Campbell 1999 |
| Ouest | Okanagan-Sud/Similkameen | 5 000 | Perte d'environ 20 % | Turner et Krannitz, 2001 |
| | Thompson | 47 000 | | Kirby et Campbell, 1999 |
| | Cariboo/Chilcotin | 42 000 | Perte de 11 % | Steele *et al.*, 2007 |

UD *taxus*

Le déclin à long terme de la prairie indigène à travers les Prairies canadiennes s'est avéré énorme. On estime que 99,9 % des prairies à herbes hautes et mixtes du Manitoba, 81,3 % des prairies mixtes et 85,8 % des prairies à herbes courtes en Saskatchewan, et 61 % des prairies mixtes en Alberta sont disparues depuis l'établissement des Européens (Samson et Knopf, 1994). La conversion des prairies en terres cultivées représente une perte d'habitat pour le blaireau d'Amérique, parce que ce dernier évite généralement les champs labourés (Duquette, 2008) et les zones cultivées (Messick et Hornocker, 1981). Le blaireau d'Amérique utilise ces terres agricoles, mais ses déplacements semblent restreints aux routes et aux corridors entre les champs cultivés. La conversion de la prairie indigène en pâturage bovin représente une moins grande préoccupation, car le blaireau utilise régulièrement ces terres. Cependant, certains propriétaires fonciers n'aiment pas avoir de blaireau sur leur propriété et ils les tuent (Wellicome, comm. pers., 2011). Par conséquent, la mesure dans laquelle le blaireau peut utiliser les terres agricoles est indirectement liée à l'attitude des fermiers. Aucune donnée n'est disponible sur le nombre de blaireaux d'Amérique tués de cette façon.

On ne dispose pas des données sur les tendances en matière d'habitat au cours des dix dernières années, quoique des changements à grande échelle dans les quantités de terrains convertis ne se soient pas produits récemment. Des changements importants pourraient cependant avoir lieu dans le futur. Le gouvernement fédéral a annoncé lors de la présentation de son budget pour 2012 qu'il renonçait à près de 1 million d'acres de pâturages dans les prairies fédérales au profit des provinces. Le gouvernement avait acquis ces terrains à partir de 1937 dans le but de stabiliser le sol, de diversifier les prairies, d'établir des pratiques de gestion exemplaires et de créer des pâturages pour les communautés, en vertu de la *Loi sur le rétablissement agricole des Prairies*. De nombreuses espèces rares, incluant le blaireau, utilisent ces pâturages. On ne sait pas quelle portion d'habitat sera conservée sous le contrôle provincial, mais une conversion importante des pâturages en champs cultivés ou en d'autres terrains non compatibles se ferait au détriment du blaireau dans les prairies. Les conséquences d'une augmentation des aménagements pétroliers, gaziers ou éoliens ne sont pas connues à l'échelle de l'UD.

UD *jacksoni*

Avant l'établissement des colons européens, la plus grande partie du sud de l'Ontario était recouverte de forêt et ne constituait vraisemblablement pas un habitat idéal pour le blaireau d'Amérique. Les habitats dégagés, comme la prairie à herbes hautes et la savane, étaient dispersés dans une vaste étendue, de la pointe sud de l'Ontario à la baie Georgienne et à Kingston. On estime que l'ensemble de ces habitats couvrait 1000 $km^2$ (Bakowsky et Riley, 1994) et représentait probablement la plus grande partie de l'habitat disponible pour le blaireau d'Amérique. Moins de 3 % de cet ensemble d'habitats persiste (Tallgrass Ontario, 2011). Après l'établissement des colons, il semble que la transition historique de l'habitat du sud de l'Ontario, de couvert

forestier à une prédominance de terres agricoles, ait augmenté la superficie des habitats dégagés, incluant des champs en jachère, des pâturages et des lisières de forêt. L'habitat approprié pour le blaireau a diminué en Ontario au cours des dernières décennies. On prévoit que la taille de la population humaine dans la portion sud-ouest de l'Ontario augmentera et passera de 1,60 à 1,82 million d'ici 2036 (ministère des Finances de l'Ontario, 2011). On croit que les comtés de Middlesex et d'Elgin, tous deux dans la zone d'occupation, seront ceux qui connaîtront la croissance la plus rapide (32,5 et 21,7 %, respectivement; ministère des Finances de l'Ontario, 2011).

L'habitat disponible pour le blaireau sur les terres agricoles est susceptible de décroître. Les données de recensement de Statistique Canada montrent que, de 1996 à 2006, la taille moyenne des fermes est passée de 206 à 233 acres (McGree, 2007) à cause de la réduction des jachères en bordure des terres agricoles, souvent utilisées par le blaireau d'Amérique pour se déplacer et rechercher de la nourriture (Duquette, 2008). Les données indiquent également une diminution substantielle des zones en jachère au cours de l'été et des pâturages, zones qui fournissent au blaireau d'Amérique un habitat approprié.

## BIOLOGIE

Peu de nouvelles données de base sur la biologie du blaireau ont été publiées depuis le précédent rapport de situation (COSEPAC, 2000). Des projets de recherche en Colombie-Britannique ont permis de mettre à jour nos connaissances sur la taille des portées et sur l'alimentation particulières à cette province, mais la plupart des connaissances sur la biologie du blaireau restent inchangées.

### Cycle vital et reproduction

Le blaireau d'Amérique s'accouple en juillet et en août, lorsque les mâles polygames sont à la recherche de femelles (Messick et Hornocker, 1981). L'implantation est retardée jusqu'à la fin de l'hiver, suivie par la naissance en mars ou en avril. Moins de la moitié des femelles se reproduisent au cours de leur premier été (Messick et Hornocker, 1981; Newhouse, 2006); les mâles ne sont matures qu'après plus d'un an (Messick, 1987). La taille des portées est de un à cinq petits (Lindzey, 1982).

**Physiologie et adaptabilité**

On a relevé la présence de blaireaux d'Amérique à des endroits sous le niveau de la mer ou à plus de 3600 m au-dessus de celle-ci (Kyle *et al.*, 2004); il s'agit généralement des types d'habitat dégagés. La physiologie et le comportement du blaireau font qu'il peut s'adapter à des fluctuations extrêmes de nourriture et de température (Harlow et Seal, 1981; Harlow et Miller, 1984). Durant l'hiver, le blaireau d'Amérique réduit ses activités pour conserver son énergie, restant occasionnellement dans son terrier durant des périodes prolongées et entrant dans un état de faible léthargie (Harlow et Seal, 1981).

Le fait que le blaireau utilise les terrains de golf, les bâtiments abandonnés et les abords routiers suggère une tolérance aux humains. Dans certains cas, les modifications du paysage par les humains, par exemple à cause de l'exploitation forestière, créent un habitat approprié pour le blaireau parce qu'en début de succession, les conditions de l'habitat favorisent les populations de proies, ce qui attire le blaireau d'Amérique. Les réseaux routiers facilitent les déplacements du blaireau, qui peuvent facilement creuser des terriers dans les dépôts de sol exposés par les talus le long des routes. Cependant, comme il en est question dans la section **Tendances en matière d'habitat**, il y a une limite à cette tolérance.

**Alimentation**

Le blaireau d'Amérique a une alimentation très variée (Azevedo *et al.*, 2006). Ses proies principales sont les rongeurs sciuridés fouisseurs, habituellement des spermophiles. Lorsqu'elles sont présentes, les marmottes, incluant la marmotte commune (*Marmota monax*) en Ontario (Dobbyn, 1994), la marmotte à ventre jaune (*M. flaviventris*) dans les régions de la Thompson et de l'Okanagan en Colombie-Britannique (Hoodicoff, 2003; Weir *et al.*, 2003;) et la marmotte des Rocheuses (*M. caligata*) dans les régions alpines (Hoodicoff, 2006), représentent également des composantes clés. Le gaufre, le campagnol et la souris font régulièrement partie du régime alimentaire du blaireau, surtout dans les régions où le spermophile et la marmotte ne sont pas abondants (Messick, 1987; Hoodicoff, 2006). Le blaireau d'Amérique peut compléter sont régime avec des insectes, des oiseaux, des reptiles et des amphibiens (Messick, 1987; Hoodicoff, 2006; Kinley et Newhouse, 2008).

Le blaireau d'Amérique peut présenter des spécialisations régionales, tirant avantage des proies disponibles localement. En Ontario, on croit que sa préférence va au lapin à queue blanche (*Sylvilagus floridanus*) (Dobbyn, 1994). Dans la région de Cariboo, en Colombie-Britannique, le blaireau d'Amérique se nourrit de rats musqués (*Ondatra zibethicus*) dans les habitats humides (Hoodicoff et Packham, 2007).

## Dispersion et domaine vital

Le blaireau d'Amérique juvénile se disperse habituellement au cours de son premier été (Messick et Hornocker, 1981). Il peut alors traverser des habitats apparemment non appropriés, croiser des barrières physiogéographiques importantes, incluant des routes, des rivières, des milieux humides et des montagnes. La plus grande distance de dispersion mentionnée est de 52 km pour les femelles et 110 km pour les mâles (Messick et Hornocker, 1981), mais les grandes superficies de domaine vital mentionnées en Colombie-Britannique (Weir *et al.*, 2003; Kinley et Newhouse, 2008; Hoodicoff *et al.*, 2009) permettent de croire que des distances de dispersions beaucoup plus grandes sont possibles. Dans l'ouest du Canada, la dispersion moyenne est d'environ 11 km à un âge de 106 jours (Kinley et Newhouse, 2008). Les déplacements du blaireau sont beaucoup plus importants l'été que l'hiver (Sargeant et Warner, 1972; Hoodicoff, 2003; Paulson, 2007; Duquette, 2008).

Les estimations concernant le domaine vital pour le blaireau d'Amérique varient grandement à travers son aire de répartition (tableau 3), probablement en fonction de la disponibilité de ses proies (Minta, 1993). Là où des colonies denses de spermophiles existent, le blaireau d'Amérique n'a pas besoin de se déplacer beaucoup et peut former des colonies denses (Messick, 1987). On croit que le domaine vital du mâle dépend surtout de la disponibilité des femelles (Minta, 1993). Les données du tableau 3 montrent que la superficie moyenne des domaines vitaux de neuf études était de 97 $km^2$ (2 à 301 $km^2$) pour les mâles et de 12 $km^2$ (2 à 19 $km^2$) pour les femelles. La superficie du domaine vital peut être particulièrement grand pour les mâles des populations de faible densité (p. ex 301 $km^2$ à Kootenay, en Colombie-Britannique) (Weir *et al.*, 2003; Kinley et Newhouse, 2008; Hoodicoff *et al.*, 2009; mais voir Duquette, 2008).

**Tableau 3. Estimation de la superficie du domaine vital du blaireau d'Amérique à divers endroits de son aire de répartition ($km^2$). MPCM = méthode du plus petit polygone convexe 100 %; MNF 95 % = méthode des noyaux fixes 95 %**

| Localité | Mâles | | | Femelles | | | Source |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | MPC M | MNF 95 % | *n* | MPC M | MNF 95 % | *n* | |
| Illinois | 44 | | 6 | 13 | | 7 | Warner et Ver Steeg (1995) |
| | 35 | 49 | 5 | 17 | 16 | 9 | Duquette (2008) |
| Ohio | 3 | 4 | 3 | 5 | 7 | 2 | Duquette (2008) |
| Nord-ouest de l'Utah | 6 | | 2 | 2 | | 5 | Lindzey (1978) |
| Wyoming | 3 | | 18 | 8 | | 15 | Minta (1993) |
| Wyoming | | 12 | 8 | | 3 | 6 | Goodrich et Buskirk (1998) |
| Sud-ouest de l'Idaho | 3 | | 2 | 2 | | 3 | Messick et Hornocker (1981) |
| C.-B. : Kootenay | 301 | 64 | 9 | 35 | 18 | 7 | Kinley et Newhouse (2008) |
| C.-B. : Cariboo | 26 | | 19 | 19 | | 10 | Hoodicoff et Packham (2007) |
| C.-B. : Thompson | 88 | 33 | 8 | 10 | 16 | 1 | Weir *et al.* (2003); Hoodicoff *et al.* (2009) |

### Interactions interspécifiques

En tant que prédateur au sommet de la chaîne alimentaire dans les écosystèmes de prairie et de forêt claire, le blaireau d'Amérique a la capacité d'influer sur le nombre d'individus des populations proies (Proulx, 2010; Proulx et MacKenzie, 2012). Le fait que le blaireau creuse des terriers est considéré comme étant bénéfique pour une grande variété de fonctions du sol (Eldridge, 2004), comme l'infiltration d'eau, car les alentours de la base du monticule du terrier sont plus humides que les sols avoisinants, ce qui favorise la colonisation par les végétaux dans des écosystèmes arides et semi-arides (Eldridge, 2009). Les terriers creusés par le blaireau d'Amérique sont utilisés par d'autres espèces, notamment la chevêche des terriers (*Athene cunicularia*; Poulin *et al.*, 2005), le renard véloce (*Vulpes velox*; Cotterill, 1997), les arthropodes, les lézards et les serpents, les petits mammifères et les lagomorphes (Messick et Hornocker, 1981).

Au Royaume-Uni, le blaireau d'Europe (*Meles meles*) a servi de réservoir à l'agent causant la tuberculose bovine (*Mycobacterium bovis*) (Woodroffe *et al., 2006*), mais le blaireau d'Amérique, qui n'est pas étroitement apparenté à *M. meles* (Koepfli *et al.*, 2008), n'est pas considéré comme un porteur de cette maladie (Schmitt *et al.*, 2002).

## TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS

### Activités et méthodes d'échantillonnage

La taille de la population est estimée d'après les analyses génétiques des échantillons de poil prélevés au moyen de poteaux odorants, l'observation de terriers actifs et la cartographie de l'habitat disponible. Le blaireau d'Amérique est difficile à étudier à l'aide de méthodes traditionnelles de marquage et de recapture, parce que c'est un animal nocturne, que la densité des populations est faible et que son aire de répartition est très grande. Les observations directes sont rares, et la surveillance de l'abondance repose souvent sur l'identification de signes comme des terriers. Il faut donc procéder avec précautions, parce plusieurs individus pourront utiliser un même terrier et un même individu pourra utiliser plusieurs terriers (Newhouse, 2006). Des projets de recherche approfondie et les mesures de l'équipe de rétablissement ont permis des estimations de la taille des populations dans une grande partie de l'aire de répartition en Ontario et en Colombie-Britannique. On a tenu compte des observations visuelles du public dans les deux régions. L'information relative aux populations des Prairies est surtout restreinte aux données sur les fourrures.

## Abondance, fluctuations et tendances

UD *jeffersonii* Ouest et Est

Les estimations de population pour l'UD *jeffersonii* Ouest vont de 150 à 245 individus matures. Les tendances de population varient selon les régions, certaines sous-populations étant stables ou en croissance, d'autres étant vraisemblablement en déclin (tableau 4).

**Tableau 4. Estimation des populations régionales pour le blaireau d'Amérique dans les unités désignables *jeffersonii* Est et Ouest**

| Population | Région | Estimation | Tendance | Source[1] |
|---|---|---|---|---|
| Ouest | Cariboo | 70 à 90 | Stable à croissante | a |
| | Thompson | 30 à 50 | En déclin | b |
| | Okanagan/Boundary/Similkameen | 35 à 65 | En déclin | b |
| | Nicola | 15 à 40? | ? | b |
| | Montagnes du Sud (total pour l'ouest) | 150 à 245 | En déclin | |
| Est | Kootenay | 100 à 160 | Stable à croissante | b, c |

[1] Sources d'information :
a : Klafki, comm. pers., 2011; b : Équipe de rétablissement du blaireau *jeffersonii*, 2008; c : Kinley, comm. pers., 2011.

Les estimations proviennent de sources variées. Dans la région de Cariboo, les chercheurs surveillant l'occupation des terriers ont utilisé des techniques d'accrochage des poils pour déterminer le nombre total d'individus croisés. Entre 2003 et 2008, ils ont estimé avoir croisé 72 individus (IC à 95 % = 67 à 83) (Klafki, comm. pers., 2011). D'après l'opinion d'experts sur ce travail d'accrochage des poils, et d'après d'autres recherches approfondies sur le blaireau dans la région, on estime que la population de blaireaux dans la région de Cariboo se situe entre 70 et 90.

Ailleurs, l'abondance estimée du blaireau d'Amérique est fondée sur l'opinion d'experts, d'après en ensemble de projets de recherche (p. ex. Hoodicoff, 2003; Weir *et al.*, 2003; Newhouse, 2006; Kinley et Newhouse, 2008) et les mentions fondées sur une observation visuelle du public . Entre 2001 et 2008, les observations visuelles du public étaient activement sollicitées et les biologistes pouvaient identifier les observations répétées d'un même individu à l'aide de la localité connue des individus munis de radioémetteurs ou suivis. L'opinion des experts sur la taille des populations régionales durant cette période (comme le rapporte l'équipe de rétablissement du blaireau *jeffersonii* en 2008) était donc considérée comme étant très fiable. Les observations visuelles sont encore sollicitées dans le British Columbia Hunting Regulations Synopsis (Ministry of Forests, Lands and Natural Resource Operations de la Colombie-Britannique, 2012), et la plupart des mentions sont reçues durant la saison de chasse de l'automne (Weir, comm. pers., 2012). Ces estimations souffrent cependant d'un manque de comparaison avec des données sur des individus munis de radioémetteurs, et il est probable que les observations visuelles du public nous

conduisent à une surestimation (Kinley, comm. pers., 2011; Weir pers. comm, 2012). Le nombre de blaireaux dans la région de la Nicola est inconnu (tableau 4). Au milieu des années 2000, l'estimation de la stratégie provinciale de rétablissement (équipe de rétablissement du blaireau *jeffersonii*, 2008) était de 25 à 30 individus. Aujourd'hui, elle est de 15 à 40 individus.

On ne dispose pas d'estimation des populations historiques de blaireaux d'Amérique en Colombie-Britannique. Cependant, les données sur la fourrure indiquent que le nombre de pelleteries échangées annuellement dans les années 1920 était supérieur à la population estimée aujourd'hui pour la Colombie-Britannique (*jeffersonii* Badger Recovery Team, 2008). Des feux de forêt étendus à une grande partie de l'intérieur-sud de la Colombie-Britannique au début des années 1900 ont probablement occasionné une augmentation de l'habitat en début de succession, ce qui pourrait avoir fait augmenter les populations de blaireaux à cette époque.

D'autres évidences de déclin au cours des 20 dernières années sont fournies par la *jeffersonii* Badger Recovery Team (2008). Citons par exemple le fait que très peu de femelles aient été détectées dans une étude près de Kamloops (Hoodicoff, 2003; Weir *et al.*, 2003), le fait que le pourcentage de juvéniles soit très bas par rapport aux études faites ailleurs, là où les populations sont stables ou en croissance, et le déclin des mentions anecdotiques par les propriétaires fonciers. Toutefois, les biologistes de la région de Cariboo (Packham, comm. pers., 2011) et de East Kootenay (Kinley, comm. pers., 2011) croient que les populations de blaireaux de ces régions peuvent avoir augmenté légèrement au cours des dix dernières années. Au cours des deux dernières années (2010 et 2011), un certain nombre de mentions ont été reçues de l'Okanagan Nord, alors qu'au cours des années précédentes, très peu de mentions, ou même aucune, n'était reçue pour cette région. Ces mentions incluent au moins trois femelles distinctes avec petites en 2011 (Weir, comm. pers., 2012).

<u>UD *taxus*</u>

On ne dispose pas d'estimation pour la population de l'UD des Prairies. Scobie (2002) a utilisé les données du COSEPAC (2000), qui allaient de 1 000 à 10 000 individus, et qui étaient fondées sur un relevé de 1999 par des gestionnaires de la faune en Alberta. Les estimations du COSEPAC (2000) pour la Saskatchewan (13 700 à 28 900) et le Manitoba (3 000 à 5 000) étaient aussi tirées de la même enquête. Il n'y a pas eu d'autres travaux pour raffiner ces estimations ni pour traiter de façon fiable des tendances de population au cours des dix dernières années.

Les données sur la fourrure de l'Alberta suggèrent un déclin significatif des effectifs historiques : en 1928, 18 000 pelleteries ont été enregistrées, seulement pour l'Alberta (Scobie, 2002). Les données récentes sur le nombre annuel de pelleteries de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba vendues varient de 353 à 1474 (tableau 5; annexe A). La tendance générale pour l'Alberta et la Saskatchewan est une augmentation du nombre annuel de pelleteries vendues entre 1999 et 2010. Au Manitoba, aucune tendance ne semble se profiler.

**Tableau 5. Nombre total de pelleteries vendues annuellement par province et pour toute l'unité désignable *taxus* de 1999 à 2009. Le nombre total de permis de piégeage vendus dans le sud de la Saskatchewan est entre parenthèses. Sources : Statistique Canada, 2005, 2010 et 2011; base de données provinciale sur la fourrure de la Saskatchewan.**

| Année[1] | Alberta | Saskatchewan | Manitoba | Total |
|---|---|---|---|---|
| 1999-2000 | 76 | 190 (907) | 87 | 353 |
| 2000-2001 | 170 | 207 (1 052) | 122 | 499 |
| 2001-2002 | 133 | 237 (1 055) | 120 | 490 |
| 2002-2003 | 163 | 370[2] (1 207) | 270 | 803 |
| 2003-2004 | 513 | 721 (1 403) | 240 | 1 474 |
| 2004-2005 | 128 | 233 (1 126) | 125 | 486 |
| 2005-2006 | 323 | 303 (1 174) | 148 | 774 |
| 2006-2007 | 354 | 498 (1 461) | 211 | 1 063 |
| 2007-2008 | 373 | 450 (1 351) | 156 | 979 |
| 2008-2009 | 133 | 336 (1 258) | 155 | 624 |
| 2009-2010 | 172 | 267[3] (1 172) | 91 | 530 |
| Total | 2538 | 3812 | 1 725 | 8075 |
| Moyenne | 230,7 | 346,5 | 156,8 | 734,1 |
| Écart-type | 137,5 | 158,6 | 59,6 | 331,3 |

[1]Dans le domaine de la fourrure, du 1er juillet au 30 juin.
[2]Statistique Canada (2005) a déclaré « 0 » pour l'année 2002-2003; dans la base de données de la fourrure de la Saskatchewan, il est déclaré « 370 ».
[3] Statistique Canada (2011) a déclaré « 249 » pour l'année 2009-2003; dans la base de données de la fourrure de la Saskatchewan, il est déclaré « 267 ».

Des données de trappage généralement élevées et constantes suggèrent une population résiliente ou stable, quoique sujette à des fluctuations. Ces données doivent toutefois être traitées avec précaution, parce qu'elles ne tiennent pas compte de l'effort ni du prix des pelleteries, qui, comme on le sait, ont une incidence sur le taux de récolte (Poole et Mowat, 2001). Par conséquent, le nombre de pelleteries vendues ne reflète pas nécessairement le nombre total de blaireaux d'Amérique piégés chaque année, et le nombre de blaireaux piégés n'est pas nécessairement un indicateur de la taille de la population. Certaines pelleteries n'entrent pas dans le processus de vente aux enchères, et ne sont donc pas incluses dans l'estimation des captures totales. En Saskatchewan, le nombre annuel de pelleteries de blaireau vendues correspond étroitement au nombre de permis de piégeage vendus pour la moitié sud de la province et au nombre de pelleteries de coyotes (*Canis latrans*), ce qui laisse croire que la récolte de blaireaux se produit accidentellement lors de la récolte de coyotes. Le nombre de pelleteries de blaireau d'Amérique déclarées correspond également plus étroitement au prix de la pelleterie de coyote qu'au prix de la pelleterie de blaireau (annexe A).

UD *jacksoni*

On ne dispose d'aucune estimation de l'abondance de la population pour l'UD *jacksoni*. Le nombre de blaireaux d'Amérique adultes reproducteurs en Ontario était estimé à moins de 200 en 2000; seules 39 mentions ont été enregistrées entre 1980 et 1998, la récolte maximale entre 1981 et 1990 étant de 7 (en 1982-1983), et aucune pelleterie n'a été enregistrée après 1991, même si la saison de piégeage a été ouverte au moins jusqu'en 2000 (COSEPAC, 2000). Depuis 2000, le travail sur le terrain et l'opinion des experts continuent d'indiquer que la population est de moins de 200 adultes. On a effectué un relevé aérien en 2006 et en 2007 sur plus de 700 $km^2$ des comtés de Brant et de Norfolk, et on n'a mentionné que quelques sites que l'on supposait être des sites de terrier (Sadowski *et al.*, 2007). En 2010, des échantillons de poil prélevés dans 172 pièges à fourrure dans les terriers d'une zone allant de Stratford à Port Dover et à Strathroy ont révélé un total probable de 31 blaireaux distincts (Sayers et Kyle, 2011). Dans la même zone, un total de 36 mentions confirmées ou crédibles ont été faites par le public à l'issue d'un programme de sensibilisation à l'échelle de la région (Sayers and Kyle, 2011). On ne sait pas combien de ces mentions correspondent à des animaux distincts.

On ne dispose pas de données sur les tendances. La première mention officielle en Ontario date de 1895, et pour les décennies suivantes on ne dispose que de mentions sporadiques (Lintack et Voigt, 1983); il ne se dégage aucun modèle évident des récentes données fondées sur une observation visuelle.

**Immigration de source externe**

UD *jeffersonii* Ouest et Est

Il est très improbable que le blaireau d'Amérique puisse recoloniser l'UD *jeffersonii* Ouest de l'état de Washington, à cause du statut incertain du blaireau d'Amérique dans le nord de cet état et des aménagements de grande ampleur dans le fond de la vallée de la rivière Okanagan. Les gestionnaires de la faune de cet état sont préoccupés par le statut de l'espèce (Sato, comm. pers., 2011), même si l'état de Washington attribue au blaireau d'Amérique le statut S4, et qu'il y a occasionnellement des observations visuelles de blaireau dans les trois comtés du nord-est de l'état (Base, comm. pers., 2011). La modélisation des possibilités de passage du blaireau d'Amérique dans l'état de Washington indique que le blaireau fait face à une « résistance » importante du paysage à la dispersion vers le nord, dans les vallées des rivières Okanagan et Kettle, au Canada (Washington Wildlife Habitat Connectivity Working Group, 2010), et que l'aire de répartition principale dans cet état est à au moins 100 km au sud de la frontière canadienne (figure 3, Sato, comm. pers., 2011).

La probabilité d'immigration de source externe pour l'UD *jeffersonii* Est, bien que plus grande que pour la population Ouest, n'est pas très grande. On mentionne occasionnellement des blaireaux dans le bassin de la rivière Kootenai (appelée « rivière Kootenay » au Canada), dans l'enclave de l'Idaho (comme au Canada), mais ces mentions sont considérées comme étant rares (Wakkinnen, comm. pers., 2011). Dans le nord-ouest du Montana, le blaireau d'Amérique est considéré comme commun dans la vallée de la Flathead, près de Kalispell, au Montana (Williams, comm. pers., 2011). Les monts Cabinet et Yaak qui séparent le Montana et l'enclave de l'Idaho sont vraisemblablement imperméables aux blaireaux, mais l'étendue des déplacements entre l'Idaho et le Montana est inconnue. Les individus pourraient survivre au Canada; la population du nord-ouest du Montana était la source des récentes translocations dans la région de Kootenay, à 75 à 100 km de la frontière canadienne (Kinley et Newhouse, 2008).

Dans l'ensemble, à cause de la faible densité de population et de la résistance du paysage aux déplacements sur le territoire des États-Unis, en particulier le territoire adjacent à la population de l'Ouest, on croit que la possibilité d'immigration de source externe est limitée.

UD *taxus*

L'habitat du blaireau d'Amérique est continu, de part et d'autre de la plus grande partie de la frontière entre le Canada et les États-Unis, du Manitoba aux montagnes Rocheuses. Dans la majorité des cas, ces régions frontalières constituent un habitat sauvage approprié, et aucun obstacle important n'empêche les blaireaux de les traverser. Si le *T. t. taxus* disparaît de son aire de répartition canadienne, une immigration des états adjacents serait possible, à condition que les facteurs ayant causé la disparition au Canada ne se soient pas produits aux États-Unis également.

UD *jacksoni*

Dans le sud-ouest de l'Ontario, le blaireau d'Amérique est fonctionnellement isolé de celui des autres juridictions. Entre le Michigan et l'Ontario, les rivières Sainte-Claire et Detroit ont une largeur approximative de 0,5 km, une distance que le blaireau peut parcourir à la nage. Toutefois, des données génétiques récentes (Ethier *et al.*, 2012) suggèrent que les déplacements entre le Michigan et le sud de l'Ontario n'ont pas été fréquents récemment et que l'occurrence du blaireau près de ces rivières, des deux côtés de la frontière, est faible.

L'immigration de source externe du Michigan voisin est improbable, à cause des aménagements urbains importants le long des rivières Sainte-Claire et Detroit. La déclaration des données de piégeage est devenue volontaire au Michigan en 2002, et il n'existe aucun registre pour le comté de Sainte-Claire, au Michigan (de l'autre côté de la rivière Sainte-Claire, vis-à-vis du comté de Lambton, en Ontario) (Bump, comm. pers., 2011). En Ontario, il n'y a pas de registre connu pour le comté d'Essex, et seulement quelques registres, pour la plupart historiques, pour les comtés de Lambton Est et de Kent. Le blaireau ne semble pas être présent dans l'état de New York (Baginski, comm. pers., 2010), et donc on ne s'attend pas à une immigration de l'est vers l'aire de répartition canadienne.

## MENACES ET FACTEURS LIMITATIFS

Les principales menaces touchant le blaireau d'Amérique au Canada sont la mortalité routière et la perte d'habitat. Les menaces touchant spécifiquement les UD *jeffersonii* Est et Ouest et l'UD *jacksoni* sont résumées par l'équipe de rétablissement du blaireau *jeffersonii* (tableau 6) et l'équipe de rétablissement du blaireau de l'Ontario (tableau 7), respectivement. Dans l'UD *taxus,* le blaireau d'Amérique fait face aux menaces additionnelles que représentent la chasse, le piégeage et l'empoisonnement secondaire, bien qu'on ne sache pas exactement dans quelle mesure ces causes de mortalité touchent les populations de blaireau des Prairies, à cause d'un manque de données de surveillance. Toutes les menaces sont aggravées par les caractéristiques du cycle vital du blaireau de faibles densités de population et de faibles taux de reproduction.

**Tableau 6. Menaces touchant le blaireau d'Amérique dans l'unité désignable *jeffersonii*. Les menaces sont classées selon le degré de gravité, la distribution spatiale (étendue ou locale), l'occurrence (chronique ou épisodique) et la tendance. Adapté de *jeffersonii* Badger Recovery Team, 2008.**

| Menace | Gravité | UD | Distribution spatiale | Occurrence | Tendance |
|---|---|---|---|---|---|
| Perte et dégradation de l'habitat : | | | | | |
| Développement urbain/rural/autoroutier | Élevée | Est; Ouest | Étendue | Épisodique | Continue/croissante |
| Densification et empiètement de la forêt | Modérée-élevée | Est; Ouest | Étendue | Chronique | Stabilité à décroissance |
| Mauvaise gestion de l'aire de répartition | Moyenne-élevée | Est; Ouest | Locale | Chronique | ? |
| Inondation du réservoir | Faible, localement modérée | Est | Locale | Chronique | Pas de nouveau réservoir, mais la perte de l'habitat historique se poursuit. |
| Terres agricoles travaillées | Faible | Principalement Ouest; Est | Étendue | Chronique | Continue |
| Vignobles et vergers | Faible à localement élevée | Ouest | Locale | Chronique | Croissance (vignobles) |
| Collisions avec des véhicules | Élevée | Est; Ouest | Étendue | Chronique | Croissance du trafic |
| Piégeage | Historiquement élevée | Est; Ouest | Étendue | Épisodique | Pas de saison de piégeage depuis 1967 |
| Persécution | Faible à modérée | Est; Ouest | Étendue | Chronique | Décroissance |
| Raréfaction des proies | Faible | Est; Ouest | Étendue | Épisodique | Inconnue |
| Empoisonnement secondaire par les proies | Inconnue, vraisemblablement faible | Est; Ouest | Locale | Épisodique | Décroissance |

**Tableau 7. Menaces touchant le blaireau d'Amérique dans l'unité désignable *jacksoni*. Les menaces sont classées selon le degré de gravité, la distribution spatiale (étendue ou locale), l'occurrence (chronique ou épisodique) et la tendance. Adapté de l'équipe de rétablissement du blaireau de l'Ontario, 2010.**

| Menace | Description | Gravité | Occurrence | Tendance |
|---|---|---|---|---|
| Perte et dégradation de l'habitat | Perte d'habitat de prairies, de sol, de proies | Élevée | Actuelle | Continue |
| Collision avec un véhicule | Accroissement du taux de mortalité | Modérée à élevée | Actuelle | Continue |
| Prédation | Principalement coyotes et chiens | Faible | Actuelle | Récurrence |
| Persécution | Extermination | Faible à moyenne | Actuelle | Récurrence |
| Piégeage accidentel | Blaireau non visé par les pièges | Faible à moyenne | Actuelle | Récurrence |
| Maladie | Maladie du Carré et tularémie | Faible | Actuelle | Récurrence |

Le calculateur des menaces de l'UICN a été utilisé pour toutes les unités désignables (annexe B). L'UD *jeffersonii* Ouest a obtenu le résultat « Élevé » pour l'évaluation de l'impact de l'ensemble des menaces, une menace ayant le résultat « Élevé » et six menaces ayant le résultat « Faible; les résultats étaient similaires pour l'UD *jeffersonii* Est, une menace ayant le résultat « Élevé » et cinq menaces ayant le résultat « Faible. L'UD *taxus* a obtenu des résultats allant de « Très élevé » (deux « Élevé », un « Moyen », cinq « Faible ») à « Élevé » (un « Élevé », un « Moyen », six « Faible »). La menace pour l'UD *taxus* est élevée à cause des problèmes potentiels associés aux empoisonnements secondaires et à l'extermination dans presque toute l'aire de répartition. L'UD *jacksoni* s'est vu donner le résultat « Élevé » (un « Élevé », un « Moyen », quatre « Faible »).

Le nombre de localités pour chaque UD est considéré comme étant un grand nombre. Bien que la mortalité par collision avec des véhicules soit une menace courante, chaque événement de mortalité est considéré comme un événement distinct à cause de la diversité de la densité des routes, du volume du trafic et de la vulnérabilité des blaireaux à travers les UD. Similairement, la chasse, le piégeage et l'empoisonnement secondaire dans l'UD *taxus* sont considérés comme des événements distincts.

**Routes**

Le blaireau d'Amérique est particulièrement vulnérable à la mortalité par collision avec un véhicule (mortalité routière), parce que son domaine vital est étendu et que ses proies sont souvent attirées par les conditions des abords routiers qui présentent une nourriture de qualité (herbes) et des sols friables (Weir *et al.*, 2004b).

La mortalité routière est très élevée dans certaines zones de l'UD *jeffersonii* Ouest. Trente-six pour cent (5 sur 14) des blaireaux d'Amérique munis d'un radioémetteur de la sous-population de la Thompson/l'Okanagan ont été tués sur des autoroutes entre 1999 et 2002 (Hoodicoff *et al.*, 2009). La plupart de ces mortalités se sont produites au mois de juillet, alors que le pic de densité du trafic coïncide avec les plus grands déplacements des mâles durant la saison de reproduction (Weir *et al.*, 2004b). Dans la sous-population de Cariboo, 18 % des individus étudiés au cours d'une période de quatre ans sont morts de collision avec un véhicule (*jeffersonii* Badger Recovery Team, 2008). La principale autoroute nord-sud traversant la région de Cariboo est en cours de jumelage, ce qui pourrait augmenter la mortalité. Le taux de mortalité routière dans l'UD *jeffersonii* Est est plus faible que dans la sous-population de la Thompson/l'Okanagan, mais reste la principale cause de décès (Kinley et Newhouse, 2008).

Les données sur la mortalité routière dans l'UD *taxus* ne sont pas recueillies, mais cette cause de mortalité est préoccupante. Le blaireau d'Amérique subit des taux élevés de mortalité routière documentés dans les écosystèmes similaires du sud de l'Idaho (Messick et Hornocker, 1981) et du Nebraska (Case, 1978).

Dans l'UD *jacksoni*, 11 cas de mortalité routière ont été enregistrés au cours de la dernière décennie. Les autoroutes 401, 402 et en particulier 403, au nord de la plaine sableuse de Norfolk, peuvent aussi faire office de barrière à la dispersion là où des terre-pleins de béton ont été érigés sur de longues distances. Le nombre réel de cas de mortalité routière est inconnu. La densité routière est très élevée dans le sud de l'Ontario et tous les domaines vitaux du blaireau incluent vraisemblablement de nombreuses routes et autoroutes (figure 6).

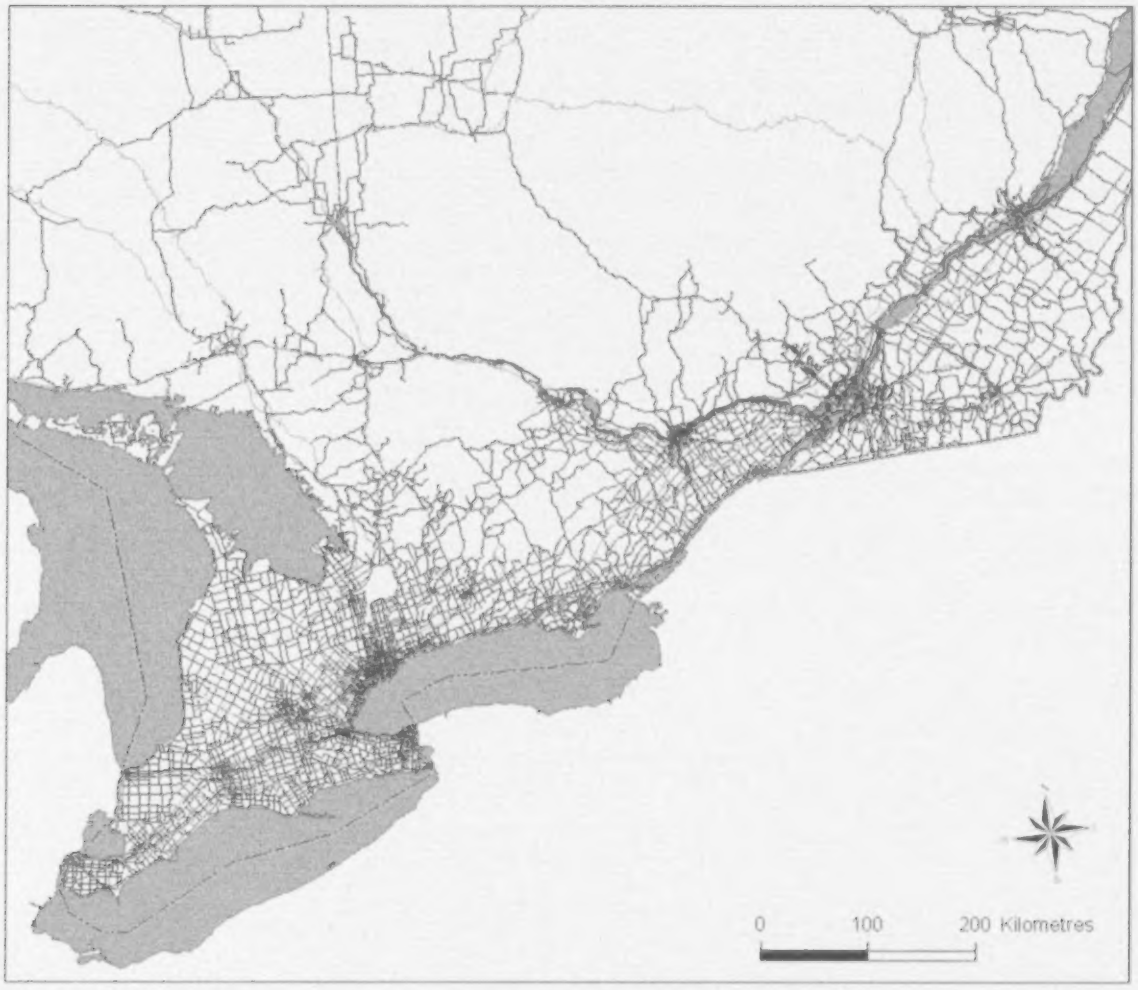


**Veuillez voir la traduction française ci-dessous :**
200 Kilometres = 200 kilomètres

Figure 6. Proportions de routes pavées dans le sud de l'Ontario comme indication du risque de mortalité routière pour le blaireau d'Amérique dans l'unité désignable *jacksoni*. L'aire de répartition de l'UD *jacksoni* est illustrée à la figure 4 (Jenny Wu, Secrétariat du COSEPAC)

### Perte d'habitat

La perte d'habitat a diverses causes, qui sont principalement l'aménagement urbain, la densification et l'empiètement de la forêt dans les écosystèmes de forêt claire et de prairie, la suppression des incendies, l'agriculture intensive et les emprises des autoroutes. Dans les UD *jeffersonii*, l'habitat principal du blaireau dans le fond des principales vallées comme celles de l'Okanagan et de la Thompson et dans le sillon des Rocheuses coïncide avec les zones potentielles d'activité humaine et d'aménagement. La majorité des terrains privés de ces zones se trouvent dans le fond des vallées, où peu d'endroits sont protégés. La densification et l'empiètement de la forêt ont aussi une incidence sur l'habitat du blaireau (voir la section **Tendances en matière d'habitat**). La perte d'habitat au profit de l'agriculture est une préoccupation dans les UD *taxus* et *jacksoni* et, dans une moindre mesure, dans les deux UD de populations *jeffersonii*. Dans l'UD *taxus*, on croit que le blaireau d'Amérique utilise moins de 2 % du paysage disponible des régions agricoles (Proulx, comm. pers., 2011). Des superficies importantes de pâturages peuvent être converties et perdues à cause de la disparition des terres associées à la *Prairie Rehabilitation Act* (voir la section **Tendances en matière d'habitat**).

### Chasse et piégeage

Il y a des saisons de piégeage ouvertes du blaireau d'Amérique en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. En Alberta, une personne sans permis, mais munie de droits d'accès à un terrain privé peut tuer un blaireau sur ce terrain. En Saskatchewan et au Manitoba, les propriétaires peuvent tuer un nombre illimité de blaireaux d'Amérique sur leur terrain pour défendre leur propriété. Si les données sur le nombre de blaireaux d'Amérique tués par balle par des propriétaires dans l'UD *taxus* ne sont pas disponibles, on sait cependant que ces animaux sont régulièrement tués sur des terrains privés (Wellicome, comm. pers., 2011). La récolte minimale totale (selon le nombre de pelleteries déclarées) en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba entre 1999 et 2010 est de 8075 blaireaux, la moyenne annuelle étant de 734 (SD = 331,3) (tableau 5, annexe A). Ces chiffres représentent la récolte minimale, de nombreux blaireaux pouvant avoir été tués sur des terrains privés chaque année. Il n'y a pas de saison de chasse ni de piégeage en Colombie-Britannique ni en Ontario (voir la section **Protection et statuts légaux**). En Colombie-Britannique, il est légal de tuer des blaireaux sur sa propriété pour défendre celle-ci.

### Maladies

L'autopsie des blaireaux d'Amérique tués sur les routes en Ontario (n = 12) a permis d'identifier trois cas de tularémie et cinq cas de leptospirose. La présence de leptospires dans le foie de deux spécimens suggère que ces individus souffraient d'infection systémique, ce qui a pu avoir une incidence négative sur leur santé (Campbell, comm. pers., 2011). Ces maladies peuvent représenter une grave menace à la viabilité de la population, mais la vulnérabilité du blaireau et les taux de transmission sont bien mal compris. On trouve occasionnellement le virus de la peste, *Yersinia pestis*, chez le blaireau d'Amérique (Messick *et al.*, 1983; Dyer et Huffman, 1999), mais on croit que ce dernier est résistant à cette maladie (Messick et Hornocker, 1981).

### Raréfaction des proies

La marmotte, une proie connue du blaireau d'Amérique dans le sud-ouest de l'Ontario, pourrait avoir subi un déclin au cours des dernières décennies (Sutherland, comm. pers., 2010). Les observations des fermiers du sud de l'Ontario indiquent que la marmotte est presque disparue du paysage au cours des 20 à 40 dernières années. On ne sait pas si cette réduction a eu une incidence négative pour le blaireau d'Amérique, parce que ce dernier se nourrit de différentes espèces. Les mauvaises herbes envahissantes, ainsi que la densification et l'empiètement de la forêt, peuvent aussi réduire les populations de proies.

### Empoisonnement secondaire

Le blaireau risque l'empoisonnement mortel en consommant des proies empoisonnées au rodenticide (p. ex. strychnine, chlorophacinone) utilisé pour éliminer diverses espèces de rongeurs fouisseurs (Proulx, 2011; Proulx et MacKenzie, 2012). Dans le sud-ouest de la Saskatchewan, des blaireaux d'Amérique sont morts à l'intérieur de neuf jours après avoir consommé des spermophiles de Richardson (*Urocittelus richardsonii*) traités avec du chlorophacinone (Proulx *et al.*, 2009 dans Proulx et MacKenzie, 2012). Le nombre de blaireaux d'Amérique par kilomètre de route (selon les relevés par repérage nocturne avec projecteurs) dans les zones dont 20 % de la surface est traitée au rodenticide (strychnine et chlorophacinone) était significativement plus élevé (2,2 fois plus élevé) que dans les zones dont 90 % de la surface était traitée (Proulx et MacKenzie, 2012). La strychnine utilisée dans la plupart de la région l'était à une dose plus faible, de type « inefficace » (Proulx, 2010), parce que le concentré liquide de strychnine à une concentration à 2 %, plus efficace, avait été interdit au début des années 1990. En février 2012, le gouvernement fédéral a levé l'interdiction et la strychnine plus efficace est maintenant disponible pour une utilisation générale répandue (Benoit, 2012). On s'attend à ce que le taux de mortalité du blaireau augmente avec l'utilisation du nouveau rodenticide.

## PROTECTION, STATUTS ET CLASSIFICATIONS

### Protection et statuts prévus par la loi

UD *jeffersonii* Ouest et Est

En Colombie-Britannique, le blaireau d'Amérique est considéré comme un animal à fourrure, mais il n'y a pas de saison de piégeage pour cet animal depuis 1967 (*jeffersonii* Badger Recovery Team, 2008). Le Centre de données sur la conservation de la Colombie-Britannique inclut le blaireau d'Amérique dans sa liste rouge provinciale, mais cette liste n'a aucun fondement juridique. Le blaireau d'Amérique n'est pas une espèce désignée en voie de disparition (« endangered ») en vertu de la *Wildlife Act* de la province et si cet animal est jugé comme une menace pour un animal domestique ou un oiseau sur une propriété privée, il peut être chassé ou piégé par le propriétaire de la terre. En vertu du cadre de conservation (« Conservation framework ») de la province, le blaireau d'Amérique reçoit la priorité la plus élevée pour l'objectif 3, qui est de maintenir la diversité des espèces et des écosystèmes indigènes (Ministry of Environment de la Colombie-Britannique, 2011).

UD *taxus*

En Alberta, le blaireau d'Amérique a été considéré vulnérable (« sensitive ») après un examen provincial (Scobie, 2002) et il a été classé dans la catégorie données insuffisantes (« data deficient ») (Alberta ESCC, 2002). Il n'y a pas de classement officiel pour les espèces de la Saskatchewan, ni celles du Manitoba. Le blaireau est considéré comme un animal à fourrure dans chacune de ces deux provinces, sans restriction sur les taux de récolte.

UD *jacksoni*

En Ontario, le blaireau d'Amérique est considéré comme étant en voie de disparition et il est protégé par la *Loi sur les espèces en voie de disparition* de 2007 de la province. L'habitat du blaireau d'Amérique est protégé en vertu du Règlement 242/08 de l'Ontario.

### Statuts et classements non juridiques

La cote de situation générale du blaireau d'Amérique au Canada (CCCEP, 2006) va de 1 (en péril) à 4 (non en péril). Les cotes attribuées par NatureServe (2011) sont similaires (tableau 8).

**Tableau 8. Rangs de conservation attribués au blaireau d'Amérique par WildSpecies.ca (CCCEP, 2006) et NatureServe (2011)**

| Échelle | Compétence | Espèces sauvages | Cote G |
|---|---|---|---|
| Mondiale | | | G5 |
| Nationale | Canada | 3 | N4 |
| | États-Unis | | N5 |
| Infranationale | Colombie-Britannique | 1 | S1 |
| | Alberta | 3 | S4 |
| | Saskatchewan | 3 | S3S4 |
| | Manitoba | 4 | S4 |
| | Ontario | 1 | S2 |
| | Washington | | S4 |
| | Idaho | | S5 |
| | Montana | | S4 |
| | Dakota du Nord | | SNR |
| | Minnesota | | SNR |
| | Michigan | | S4 |
| | Ohio | | S2 |

## Protection et propriété de l'habitat

UD *jeffersonii* Ouest et Est

En vertu de la *Forest and Range Practices Act* de la Colombie-Britannique, le blaireau d'Amérique est considéré comme une espèce sauvage désignée (« Identified Wildlife Species »). Cette désignation permet de créer des aires d'habitat faunique (« Wildlife Habitat Areas ») pour protéger l'habitat du blaireau des activités d'exploitation forestière dans son aire de répartition. Les mesures à prendre pour protéger l'habitat du blaireau, incluant les terriers, en particulier les aires de mise bas, sont précisées (Adams et Kinley, 2004). Il y a actuellement 40 aires d'habitat faunique approuvées en Colombie-Britannique (tableau 9). Vingt-et-une de ces aires (représentant 96 % de a surface totale de 2019 ha) se trouvent dans la région de Cariboo de l'UD *jeffersonii* Ouest.

**Tableau 9. Statistiques sommaires sur les zones d'habitat faunique en Colombie-Britannique établies pour protéger l'habitat du blaireau d'Amérique de l'unité désignable *jeffersonii***

| | Unité désignable | | |
|---|---|---|---|
| **Données** | **Ouest** | **Est** | **Total** |
| Nombre de zones d'habitat faunique | 31 | 9 | 40 |
| Superficie totale (ha) | 2019 | 854 | 2873 |
| Moyenne (ha) | 65 | 95 | 72 |
| Écart-type (ha) | 64,0 | 89,8 | 70,4 |
| Minimum (ha) | 1 | 4 | 1 |
| Maximum (ha) | 245 | 236 | 245 |

Le *T.t. jeffersonii* est une espèce désignée aux termes de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral (annexe 1) et il bénéficie d'une pleine protection sur les terres fédérales. De nombreuses parcelles de terrains fédéraux hébergent le blaireau d'Amérique. Les zones fédérales incluent les parcs nationaux Yoho et Kootenay (une très petite portion de ces parcs est considérée comme habitat pour le blaireau), la Réserve fédérale de charbon, près de Fernie, en C.-B. (Weir et Davis, 2005); plusieurs réserves des Premières Nations, la Réserve nationale de faune Columbia, les terres du ministère de la Défense nationale, et la réserve nationale de faune Vaseux-Bighorn. On ne connaît pas la superficie totale des terres fédérales hébergeant le blaireau. Le blaireau d'Amérique fréquente de nombreux parcs provinciaux et terrains privés appartenant à des organismes de conservation (p. ex. The Nature Trust of British Columbia, Conservation de la nature Canada et The Land Conservancy of British Columbia).

Le gouvernement de la Colombie-Britannique désigne également des aires de gestion de la faune en vertu de la *Wildlife Act* provinciale. Des objectifs de gestion spécifiques à ces zones sont indiqués, principalement pour protéger l'habitat faunique. Cinq zones de gestion de la faune se trouvent dans l'aire de répartition du blaireau.

UD *taxus*

La vaste aire de répartition du blaireau d'Amérique dans les provinces des Prairies inclut de nombreuses zones protégées, comme les parcs provinciaux, six parcs nationaux, des réserves nationales de faune, des réserves écologiques et d'autres catégories de terrains. De nombreuses réserves des Premières Nations hébergent aussi le blaireau. On ne connaît pas la superficie de l'habitat du blaireau, ni la population de ces sites.

UD *jacksoni*

Le règlement sur l'habitat associé à la *Loi sur les espèces en voie de disparition* de 2007 de l'Ontario protège les terriers de blaireau qui sont utilisés ou qui l'ont été au cours des 12 derniers mois, ainsi que le rayon de cinq mètres autour de l'entrée de ces terriers. Un très petit nombre de terriers ont cependant été confirmés. Les terriers de marmotte à moins de 850 mètres d'un terrier de blaireau sont eux aussi protégés. Plus de 95 % de tous les terriers de blaireau confirmés en Ontario se trouvent sur des terrains privés.

*T. t. jacksoni* est une sous-espèce désignée aux termes de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral (annexe 1). Le blaireau d'Amérique est présent sur de nombreuses parcelles de terrain auxquelles la *Loi sur les espèces en péril* s'applique, incluant des terres fédérales et des réserves des Premières Nations. Il y a trois réserves nationales de faune dans la zone d'occurrence de *T. t. jacksoni* en Ontario. Ces réserves servent d'abord à protéger les habitats de milieu humide, mais elles peuvent aussi héberger le blaireau d'Amérique, parce que les milieux humides sont utilisés par ce dernier dans la région de l'Ohio (Duquette, 2008). De nombreux parcs provinciaux et de nombreuses zones et terres privées de conservation protègent l'habitat du blaireau, à des degrés variés.

## REMERCIEMENTS ET EXPERTS CONTACTÉS

La photographie de la page couverture est de Richard Klafki. Les travaux SIG ont été effectués par Darcy Hlushak, Interior Reforestation Co Ltd., Cranbrook (Colombie-Britannique) et Jenny Wu, COSEPAC. Le soutien logistique a été assuré par Graham Forbes, Sous-comité des mammifères terrestres du COSEPAC et par Jenny Wu, COSEPAC. Nous remercions tout le personnel et tous les représentants des ministères provinciaux, des ministères fédéraux, des centres de données sur la conservation, des chercheurs et des consultants qui nous ont fourni des données, qui ont répondu à nos demandes d'information et qui ont révisé les versions préliminaires du présent rapport.

Baginski, Kenneth. Furbearer Biologist, New York Department of Environmental Conservation, Jamestown (New York).

Base, Dana. Wildlife biologist, Department of Fish and Wildlife de l'état de Washington, Colville (Washington).

Bissell, Kristin. Wildlife biologist, Department of Natural Resources du Michigan (Michigan).

Bump, Adam. Furbearer Biologist, Department of Natural Resources du Michigan (Michigan).

Berezanski, Dean. Furbearer Biologist, Manitoba Conservation, Winnipeg (Manitoba).

Casimir, Diane. Coordonnatrice des espèces en péril, Parcs Canada, Calgary (Alberta).

Davis, Helen. Artemis Wildlife Consultants, Victoria (Colombie-Britannique).

Dyer, Orville. Écologiste des biosystèmes, Ministry of Natural Resource Operations de la Colombie-Britannique, Penticton (Colombie-Britannique).

Erb, John. State Furbearer Biologist, Department of Natural Resources du Minnesota, Grand Rapids (Minnesota).

Ferguson, Howard. Wildlife biologist, Department of Fish and Wildlife de l'état de Washington, Spokane Valley (Washington).

Fraser, Dave. Spécialiste des espèces en péril, Ministry of Environment de la Colombie-Britannique, Victoria (Colombie-Britannique).

Gartshore, Mary. Member, Ontario Badger Recovery Team, Walsingham (Ontario).

Gould, Ron. Biologiste des espèces en péril, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Aylmer (Ontario).

Hodges, Karen. Professeure associée, The University of British Columbia, Okanagan, Kelowna (Colombie-Britannique).

Howes, Briar. Biologiste de l'habitat essentiel, Parcs Canada, Gatineau (Québec).

Hwang, Yeen Ten. Écologiste en chef, Ministry of Environment de la Saskatchewan, Regina (Saskatchewan).

Keith, Jeff. Conservation Data Centre de la Saskatchewan, Ministry of Environment de la Saskatchewan, Regina (Saskatchewan).

Kinley, Trevor. Wildlife biologist, Invermere (Colombie-Britannique) (actuellement avec Parcs Canada, Radium Hot Springs (Colombie-Britannique)).

Klafki, Richard. Étudiant diplômé, Thompson Rivers University, Kamloops (Colombie-Britannique).

Kyle, Christopher. Professeur adjoint, Trent University, Peterborough (Ontario).

Larsen, Karl. Professeur, Thompson Rivers University, Kamloops (Colombie-Britannique).

Lofroth, Eric. Conservation Data Centre de la Colombie-Britannique, Victoria (Colombie-Britannique) (coprésident de la *jeffersonii* Badger Recovery Team).

McDuff, Andrew. Furbearer Biologist, Department of Environmental Conservation de New York (New York).

Nernberg, Dean. Agent responsable des espèces en péril, ministère de la Défense nationale, Ottawa (Ontario).

Nocera, Joseph. Scientifique sur les espèces en péril, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Peterborough (Ontario).

Packham, Roger. Écologiste des biosystèmes (à la retraite, ancien président de la *jeffersonii* Badger Recovery Team), Ministry of Natural Resource Operations de la Colombie-Britannique, 100 Mile House (Colombie-Britannique).

Proulx, Gilbert. Wildlife biologist, Alpha Wildlife Research and Management, Ltd., Sherwood Park (Alberta).

Quinlan, Richard. Provincial Species at Risk Specialist, Ministry of Sustainable Resource Development de l'Alberta, Edmonton (Alberta).

Ramsay, Leah. Zoologiste, Conservation Data Centre de la Colombie-Britannique, Victoria (Colombie-Britannique).

Sato, Chris. Conservation biologist, Department of Fish and Wildlife de l'état de Washington, Olympia (Washington).

Sauder, Joel. Wildlife biologist. Department of Fish and Game de l'Idaho.

Solymar, Bernie. Membre de l'Ontario Badger Recovery Team, Port Burwell (Ontario).

Sutherland, Don. Zoologiste, Centre d'information sur le patrimoine naturel, Peterborough (Ontario).

Swanson, Brad. Professeur adjoint, Central Michigan University, Mt. Pleasant (Michigan).

Symes, Stephen. Étudiant diplômé, Thompson Rivers University, Kamloops (Colombie-Britannique).

Taylor, Tanya. Analyste des données, Centre d'information sur le patrimoine naturel, Peterborough (Ontario).

Van den Broeck, John. Biologiste des espèces en péril, ministère des Ressources naturelles, Fort Frances (Ontario).

Wakkinen, Wayne. Wildlife biologist. Department of Fish and Game de l'Idaho, Bonners Ferry (Idaho).

Weir, Rich. Artemis Wildlife Consultants, Chercheur sur le blaireau, actuellement biologiste des carnivores, Ministry of Environment de la Colombie-Britannique, Victoria (Colombie-Britannique).

Wellicome, Troy. Biologiste des espèces en péril, Service canadien de la faune, Edmonton (Alberta).

Williams, Jim. Wildlife biologist, Montana Fish Wildlife & Parks, Kalispell (Montana).

## SOURCES D'INFORMATION


Adams, I., et T. Kinley. 2004. Badger, *Taxidea taxus jeffersonii*, Identified Wildlife Management Strategy Accounts and Measures, Ministry of Environment de la Colombie-Britannique, Victoria (Colombie-Britannique), 10 p.

Alberta ESCC (Endangered Species Conservation Committee). 2002. Status evaluation for American badger (*Taxidea taxus*) in Alberta, Ministry of Sustainable Resource Development de l'Alberta, Edmonton (Alberta), vii + 17 p.

Alberta Natural Regions Committee. 2006. Natural Regions and Subregions of Alberta, Compiled by D.J. Downing and W.W. Pettapiece, Government of Alberta, n° T/852. 254 p.

Apps, C.D., N.J. Newhouse et T.A. Kinley. 2002. Habitat associations of American badgers in southeastern British Columbia, *Canadian Journal of Zoology* 80:1228-1239.

Azevedo, F.C.C., V. Lester, W. Gorsuch, S. Larivière, A.J. Wirsing et D.L. Murray. 2006. Dietary breadth and overlap among five sympatric prairie carnivores, *Journal of Zoology* 269:127-135.

Baginski, K.S., comm. pers. 2010. Correspondance par courriel adressée à J. Sayers, novembre 2010, Furbearer Biologist, New York Department of Environmental Conservation, Niagara (New York).

Bakowsky, W., et J.L. Riley. 1994. A survey of the prairies and savannas of southern Ontario, p. 7 à 16., *in* R. Wickett, P. Dolan Lewis, A. Woodliffe et P. Pratt (éd.), Proceedings of the Thirteenth North American Prairie Conference : Spirit of the Land, Our Prairie Legacy, 6 au 9 août 1992, Windsor (Ontario).

Base, D.L., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, mai 2011, District Wildlife Biologist, Department of Fish and Wildlife de l'état de Washington, Colville (Washington).

Benítez-López, A., R. Alkemade et P.A. Verweij. 2010. The impacts of roads and other infrastructure on mammal and bird populations : a meta-analysis, *Biological Conservation* 143:1307-1316.

Benoit, L. (président du Comité permanent des ressources naturelles et député de Vegreville-Wainright), 2012. Benoit's 14-year Campaign Against Gophers Successful, communiqué de presse émis le 29 février 2012 (en anglais seulement).

Berezanski, D., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, décembre 2011, Furbearer Biologist, Conservation Manitoba, Winnipeg (Manitoba).

BC Stats. 2011. 2010 Population Projections : BC and Regional, Ministry of Citizens' Services de la Colombie-Britannique, disponible à l'adresse : http://www.bcstats.gov.bc.ca/data/pop/pop/popproj.asp (consulté en novembre 2011; en anglais seulement).

Bump, A., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à J. Sayers, décembre 2011, Fur-bearer Specialist, Department of Natural Resources du Michigan, Lansing (Michigan).

Campbell, D., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à D.M. Ethier, mai 2011, wildlife veterinerian, Centre canadien coopératif de la santé de la faune, Guelph (Ontario).

Case, R.M. 1978. Interstate highway road-killed animals : A data source for biologists, *Wildlife Society Bulletin* 6:8-13.

Casimir, D., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, mars 2011, coordonnatrice des espèces en péril, Agence Parcs Canada, Calgary (Alberta).

CCCEP (Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril). 2006. Les espèces sauvages 2005 : situation générale des espèces au Canada, disponible à l'adresse : www.wildspecies.ca (consulté en juin 2011; page d'accueil bilingue).

City of Kelowna. 2010. City of Kelowna 2010 Official Community Plan, Kelowna (Colombie-Britannique).

COSEPAC. 2000. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le blaireau d'Amérique (*Taxidea taxus*) au Canada – Mise à jour, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, viii + 32 p.

Cotterill, S.E. 1997. Status of the swift fox (*Vulpes velox*) in Alberta, Alberta Environmental Protection, Wildlife Management Division, Wildlife Status Report No. 7, Edmonton (Alberta). 17 p.

Dobbyn, J. 1994. Atlas of the Mammals of Ontario, Federation of Ontario Naturalists, Toronto (Ontario), 92 p.

Duquette, J.F. 2008. Population ecology of badgers (*Taxidea taxus*) in Ohio, mémoire de maîtrise, Ohio State University, Columbus (Ohio), ÉTATS-UNIS, 144 p.

Dyer, N.W., et L.E. Huffman. 1999. Plague in free-ranging mammals in western North Dakota, *Journal of Wildlife Diseases* 35:600-602.

Dyer, O., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, juin 2011, écologiste des biosystèmes, Ministry of Natural Resource Operations de la Colombie-Britannique, Penticton (Colombie-Britannique).

Eldridge, D.J., 2004. Mounds of the American Badger (*Taxidea taxus*) : significant features of North American shrub-steppe ecosystems, *Journal of Mammalogy* 85:1060-1067.

Eldridge, D.J. 2009. Badger (*Taxidea taxus*) mounds affect soil physical and hydrological properties in a degraded shrub-steppe, *American Midland Naturalist* 161:350-358.

Eldridge, D.J., et W.G. Whitford. 2008. Badger (*Taxidea taxus*) disturbances increase soil heterogeneity in a degraded shrub-steppe ecosystem, *Journal of Arid Environments* 73:66-73.

Erb, J. comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, mai 2011, State Furbearer Biologist, Department of Natural Resources du Minnesota, Grand Rapids (Minnesota).

Ethier, D.M., A. Laflèche, B.J. Swanson, J.J. Nocera et C.J. Kyle. 2012. Population subdivision and peripheral isolation in American Badgers (*Taxidea taxus*) and implications for conservation planning in Canada, *Canadian Journal of Zoology* 90:630-639.

Ethier, D.M., J.B. Sayers et C.J. Kyle. 2010a. SARRFO Final Report 2009-10 : Understanding the ecological requirements of Ontario's endangered population of American badgers, rapport préparé pour le Fonds mondial pour la nature (Canada), Toronto (Ontario), 10 p.

Ethier, D.M., J.B. Sayers et C.J. Kyle. 2010b. Species at Risk Stewardship Fund 2009-10 Final Report : American badger (*Taxidea taxus jacksoni*) public awareness, outreach, and monitoring program in Ontario, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Peterborough (Ontario), 20 p.

Fulton T.L., et C. Strobeck. 2006. Molecular phylogeny of the Arctoidea (Carnivora) : effect of missing data on supertree and supermatrix analyses of multiple gene data sets, *Molecular Phylogenetics and Evolution* 41:165-181.

Gayton, D.V. 2001. Ground work : basic concepts of ecological restoration in British Columbia, Southern Interior Forest Extension and Research Partnership, SIFERP Series 3, Kamloops (Colombie-Britannique), v + 26 p.

Goodrich, J.M., et S.W. Buskirk. 1998. Spacing and ecology of North American badgers (*Taxidea taxus*) in a prairie-dog (*Cynomys leucurus*) complex, *Journal of Mammalogy* 79:171-179.

Groupe de travail sur la stratification écologique. 1996. Cadre écologique national pour le Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale de la recherche, Centre de recherches sur les terres et les ressources biologiques et Environnement Canada, Direction générale de l'état de l'environnement, Direction de l'analyse des écozones, Ottawa/Hull, rapport et carte nationale à l'échelle de 1/7 500 000.

Hall, E.R. 1981. The Mammals of North America, John Wiley and Sons, New York (New York), 1 241 p.

Harlow, H.J., et B. Miller. 1984. Non-shivering thermogenesis in the American badger, *Comparative Biochemistry and Physiology* 80:159-161.

Harlow, H.J., et U.S. Seal. 1981. Changes in hematology and metabolites in the serum and urine of the badger, *Taxidea taxus,* during food deprivation, *Canadian Journal of Zoology* 59:2123-2128.

Harris, R.J. 2010. Rocky Mountain Trench Natural Disturbance Type 4 Five Year Plan : 2010-2015, Ministry of Natural Resource Operations de la Colombie-Britannique, Cranbrook (Colombie-Britannique).

Hoodicoff, C.S. 2003. Ecology of the badger (*Taxidea taxus jeffersonii*) in the Thompson region of British Columbia : implications for conservation, mémoire de maîtrise, University of Victoria, Victoria (Colombie-Britannique).

Hoodicoff, C.S. 2006. Badger prey ecology : the ecology of six small mammals found in British Columbia, Ministry of Water, Land and Air Protection de la Colombie-Britannique, Victoria (Colombie-Britannique), CANADA, xii + 116 p.

Hoodicoff, C.S., et R. Packham. 2007. Cariboo Region badger project : Year end report 2006-07, Ministry of Environment de la Colombie-Britannique, 100 Mile House (Colombie-Britannique).

Hoodicoff, C.S., K.W. Larsen et R.D. Weir. 2009. Home range size and attributes for badgers (*Taxidea taxus jeffersonii*) in south-central British Columbia, Canada, *American Midland Naturalist* 162:305-317.

Iverson, K., A. Haney et M. Sarell. 2005. Updated Antelope-brush mapping for the South Okanagan Valley, Ministry of Environment de la Colombie-Britannique, Penticton (Colombie-Britannique), iii + 19 p.

Jannett, Jr., F.J., M.R. Broschart, L.H. Grim et J.P. Schaberl. 2007. Northerly range extensions of mammalian species in Minnesota, *American Midland Naturalist* 158:168-176.

*jeffersonii* Badger Recovery Team. 2008. Recovery strategy for the Badger (*Taxidea taxus*) in British Columbia, Ministry of Environment de la Colombie-Britannique, Victoria (Colombie-Britannique), ix + 45 p.

Kinley, T., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, février 2011, Wildlife biologist, Invermere (Colombie-Britannique).

Kinley, T., pers. comm. 2012. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, mai 2012, Wildlife biologist, Invermere (Colombie-Britannique).

Kinley, T.A., et N.J. Newhouse. 2008. Ecology and translocation-aided recovery of an endangered badger population, *Journal of Wildlife Management* 72:113-122.

Kinley, T., J. Whittington et A. Dibb. 2011. Badger resource selection in the Rocky Mountain Trench of British Columbia, Parcs Canada, Radium Hot Springs (Colombie-Britannique), i + 23 p.

Kirby, J., et D. Campbell. 1999. Forest in-growth and encroachment : a provincial overview from a range management perspective, Ministry of Forests de la Colombie-Britannique, Forest Practices Branch, Victoria (Colombie-Britannique).

Klafki, R., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, juin 2011, décembre 2011. Étudiant à la maîtrise menant des recherches sur le blaireau d'Amérique dans la région de Cariboo, Thompson Rivers University, Kamloops (Colombie-Britannique).

Koepfli, K.P., K.A. Deere, G.J. Slater, C. Begg, K. Begg, L. Grassman, M. Lucherini, G. Veron et R.K. Wayne. 2008. Multigene phylogeny of the *Mustelidae* : resolving relationships, tempo and biogeographic history of a mammalian adaptive radiation, *BMC Biology* 6:10.

Kyle, C.J., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à D.M. Ethier, mai 2011, professeur adjoint, Trent University, Peterborough (Ontario).

Kyle, C.J., R.D. Weir, N.J. Newhouse, H. Davis et C. Strobeck. 2004. Genetic structure of sensitive and endangered north-western badger populations (*Taxidea taxus taxus* and *T. t. jeffersonii*), *Journal of Mammalogy* 85:633-639.

Lea, T. 2008. Historical (pre-settlement) ecosystems of the Okanagan Valley and Lower Similkameen Valley of British Columbia – pre-European contact to the present, *Davidsonia* 19(1):3-36.

Lindzey, F.G. 1978. Movement patterns of badgers in north-western Utah, *Journal of Wildlife Management* 42:418-422.

Lindzey, F.G. 1982. Badger, *in* J.A. Chapman et G.A. Feldhamer (éd.), Wild Mammals of North America : Biology, Management and Economics, John Hopkins Univ. Press, Baltimore (Maryland), p. 653-663.

Lindzey, F.G. 1994. Badger, *in* S.E. Hygnstrom, R.M. Timm et G.E. Larson (éd.), Prevention and Control of Wildlife Damage, Cooperative Extension Division, Institute of Agriculture and Natural Resources, University of Nebraska; United States Department of Agriculture, Animal and Plant Health Inspection Service, Animal Damage Control, p. C1-C3.

Lintack, W.M., et D.R. Voigt. 1983. Distribution of the badger, *Taxidea taxus*, in south-western Ontario, *Canadian Field-Naturalist* 97:107-109.

Long, C.A. 1972. Taxonomic revision of the North American badger, *Taxidea taxus*, *Journal of Mammalogy* 53:725-759.

Long, C.A. 1973. *Taxidea taxus, Mammalian Species* 26:1-4, American Society of Mammalogists.

Lyons, K.G., C.A. Brigham, B.H. Traut et M.W. Schwartz. 2005. Rare species and ecosystem functioning, *Conservation Biology* 19:1019-1024.

McGree, B. 2007. Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, disponible à l'adresse : http://www.omafra.gov.on.ca/french/stats/census/size2.htm (consulté en juin 2011).

Meidinger, D., et J. Pojar. 1991. Ecosystems of British Columbia, Ministry of Forests de la Colombie-Britannique, Forest Research Branch, Special Report Series 6, Victoria (Colombie-Britannique).

Messick, J.P. 1987. North American Badger, *in* M. Novak, J.A. Baker, M.E. Obbard et M. Malloch (éd.), Wild Furbearer Management and Conservation in North America, Ontario Fur Managers Federation et ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Imprimeur de la Reine, Toronto (Ontario), p. 587-597.

Messick, J.P., et M.G. Hornocker. 1981. Ecology of the badger in south-western Idaho, *Wildlife Monographs* 76:1-53.

Messick, J.P., G.W. Smith et A.M. Barnes. 1983. Serologic testing of badgers to monitor plague in southwestern Idaho, *Journal of Wildlife Diseases* 19:1-6.

Ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique. 2011. Conservation Framework, disponible à l'adresse : http://www.env.gov.bc.ca/conservationframework/index.html (consulté en juin 2011; en anglais seulement).

Ministère des Finances de l'Ontario. 2011. Mise à jour des projections démographiques pour l'Ontario, disponible à l'adresse : www.fin.gov.on.ca/fr/economy/demographics/projections/#s3b (consulté en juin 2011).

Ministry of Forests, Lands and Natural Resource Operations de la Colombie-Britannique. 2012. 2012-2014 Hunting and Trapping Regulations Synopsis, disponible à l'adresse : http://www.env.gov.bc.ca/fw/wildlife/hunting/regulations/1214/docs/huntingtrapping_2012_2014.pdf (consulté en juin 2012; en anglais seulement).

Minta, S.C. 1993. Sexual differences in spatio-temporal interaction among badgers, *Oecologia* 96:402-409.

Minta, S.C., et R.E. Marsh. 1988. Badgers (*Taxidea taxus*) as occasional pests in agriculture, *Proceedings of the Vertebrate Pest Conference* 3:199-208.

NatureServe. 2011. NatureServe Explorer: an online encyclopedia of life, Arlington (Virginie), disponible à l'adresse : http://www.natureserve.org/explorer (consulté en février 2011; en anglais seulement).

Nernberg. D., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, avril 2011, agent des espèces en péril, ministère de la Défense nationale, Ottawa (Ontario).

Newhouse, N. 2006. East Kootenay Badger Project Summary : June 1996 – June 2006, Columbia Basin Fish & Wildlife Compensation Program, Nelson (Colombie-Britannique) et Parcs Canada, Radium Hot Springs (Colombie-Britannique), i + 14 p.

Ontario American Badger Recovery Team. 2010. Recovery Strategy for the American Badger (*Taxidea taxus*) in Ontario, Série de programmes de rétablissement de l'Ontario, préparé pour le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Peterborough (Ontario), vi + 27 p.

Packham, R., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, mars 2011, Écologiste des biosystèmes (retraité), Ministry of Natural Resource Operations de la Colombie-Britannique, 100 Mile House (Colombie-Britannique).

Paulson, N.J. 2007. Spatial and habitat ecology of North American badgers (*Taxidea taxus*) in a native shrub-steppe ecosystem of Eastern Washington, mémoire de maîtrise, Washington State University, Pullman (Washington), ÉTATS-UNIS, x + 84 p.

Poole, K.G., et G. Mowat. 2001. Alberta furbearer harvest data analysis, Alberta Sustainable Resource Development, Fish and Wildlife Division, Alberta Species at Risk Report No. 31, Edmonton (Alberta), 51 p.

Poulin, R.G., L.D. Todd, K.M. Dohms, R.M. Brigham et T.I. Wellicome. 2005. Factors associated with nest- and roost-burrow selection by burrowing owls (*Athene cunicularia*) on the Canadian prairies, *Canadian Journal of Zoology* 83:1373-1380.

Proulx, G. 2010. Factors contributing to the outbreak of Richardson's ground squirrel populations in the Canadian Prairies, *Proceedings Vertebrate Pest Conference* 24:213-217.

Proulx, G. 2011. Field evidence of non-target and secondary poisoning by strychnine and chlorophacinone used to control Richardson's ground squirrels in southwest Saskatchewan, *in* D. Danyluk (éd.), Patterns of Change, Proceedings of the 9th Prairie Conservation and Endangered Species Conference, février 2010, Winnipeg (Manitoba), p. 28-134.

Proulx, G., comm. pers. 2011. Conversation téléphonique avec I. Adams, décembre 2011, Wildlife biologist, Alpha Wildlife Research and Management Ltd., Sherwood Park (Alberta).

Proulx, G., et N. MacKenzie. 2012. Relative abundance of American badger (*Taxidea taxus*) and red fox (*Vulpes vulpes*) in two landscapes with high and low rodenticide poisoning levels, *Integrative Zoology* 7:41-47.

Quinlan, R., pers. comm. 2011. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, mai 2011, Provincial Species at Risk Specialist, Alberta Sustainable Resource Development, Edmonton (Alberta).

RDNO (Regional District of North Okanagan). 2008. Regional Growth Strategy : Population and housing trends and projections : 2008-2031.

Ruiz-Campos, G., R. Martínez-Gallardo, J. Alaníz-García, S. González-Guzmán et R. Eaton-González. 2002. Recent records of North American Badger, *Taxidea taxus*, in Baja California, Mexico, *The Southwestern Naturalist* 47:316-319.

Sadowski, C., J. Bowman, R. Gould et M. Gartshore. 2007. An aerial track survey for endangered badgers in southern Ontario, SAR 2006-2007 Year-end Project Summary, rapport inédit, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, 12 p.

Samson, F.B., et F.L. Knopf. 1994. Prairie conservation in North America, *BioScience* 44: 418-421.

Sargeant, A.B., et D.W. Warner. 1972. Movements and denning habits of a badger, *Journal of Mammalogy* 53:207-210.

Sato, C., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, mai 2011, Conservation biologist, Department of Fish and Wildlife de l'état de Washington, Olympia (Washington).

Sauder, Joel., comm. pers. 2012. Correspondance par courriel adressée à Rich Weir et Dave Fraser (membre du COSEPAC en Colombie-Britannique), novembre 2012, Wildlife biologist, Department of Fish and Game de l'Idaho.

Sayers, J., et C. Kyle. 2011. American Badger (*Taxidea taxus jacksoni*) public awareness, outreach, and monitoring program in Ontario, rapport final, Fonds d'intendance des espèces en péril 2010-2011, rapport inédit, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, 29 p.

Schmitt, S.M., D.J. O'Brien, C.S. Bruning-Fann et S.D. Fitzgerald. 2002. Bovine tuberculosis in Michigan wildlife and livestock, *Annals of the New York Academy of Sciences* 969:262-268.

Schreber, J.C.D. von. 1778. Die Saugetiere in Abbildungen nach der Natur mit Beschreiben.

Scobie, D. 2002. Status of the American badger (*Taxidea taxus*) in Alberta, Alberta Sustainable Resource Development, Fish and Wildlife Division, and Alberta Conservation Association, Wildlife Status Report 43, vii + 17 p.

Stardom, R. P. 1979. Status report on the American badger *Taxidea taxus* in Canada, Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada, Ottawa, CANADA, 31 p.

State of Montana. 2012. Species Range Map – Badger, disponible à l'adresse : http://fieldguide.mt.gov/RangeMaps/GenObsMap_AMAJF04010FS.jpg (consulté en novembre 2012; en anglais seulement).

Statistique Canada. 2005. Statistiques de fourrures 2010, N° 23-013-XIF au catalogue, vol. 2, numéro 2, 25 p.

Statistique Canada. 2010. Statistiques de fourrures 2009, N° 23-013-XIF au catalogue, vol. 7, 24 p.

Statistique Canada. 2011. Statistiques de fourrures 2010, N° 23-013-XIF au catalogue, vol. 8, 20 p.

Steele, F.M., K.L. MacKenzie, O.A. Steen, B.A. Blackwell, A. Needoba et R.W. Gray. 2007. Cariboo-Chilcotin Grassland Restoration Plan, Grasslands Conservation Council of British Columbia, Kamloops (British Columbia), iii + 41 p.

Stevens, A.F.J., E.M. Bayne et T.I. Wellicome. 2011. Soil and climate are better than biotic land cover for predicting home-range habitat selection by endangered burrowing owls across the Canadian Prairies, *Biological Conservation* 144:1526-1536.

Sutherland, D., comm. pers. 2010. Correspondance par courriel adressée à J.B. Sayers, juin 2010, zoologiste, Centre d'information sur le patrimoine naturel, Peterborough (Ontario).

Tallgrass Ontario. 2011. About Tallgrass Ontario, disponible à l'adresse : http://www.tallgrassontario.org/TS_SAR.htm (consulté en mai 2011; en anglais seulement).

Turner, J.S., et P.G. Krannitz. 2001. Conifer density increases in semi-desert habitats of British Columbia in the absence of fire, *Northwest Science* 75:176-182.

Van den Broeck, J., comm. pers. 2011. Conversation téléphonique avec I. Adams, juin 2011, Biologiste des espèces en péril, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Fort Frances (Ontario).

Wakkinen, W., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, juin 2011, Wildlife biologist, Department of Fish and Game de l'Idaho, Bonners Ferry, Idaho.

Warner, R.E., et B. Ver Steeg. 1995. Illinois badger studies, Division of Wildlife Resources, Illinois Department of Natural Ressources (Illinois), 161 p.

Washington Wildlife Habitat Connectivity Working Group (WHCWG). 2010. Washington Connected Landscapes Project : Statewide Analysis, Washington Departments of Fish and Wildlife, and Transportation, Olympia (Washington).

Weir, Rich, comm. pers. 2012. Correspondance par courriel adressée à I. Adams (2011) et Dave Fraser (novembre 2012), Carnivore Biologist, Ministry of Environment de la Colombie-Britannique, Victoria (Colombie-Britannique).

Weir, R.D., et P.L. Almuedo. 2010. British Columbia's Southern Interior : Badger Wildlife Habitat Decision Aid, *BC Journal of Ecosystems and Management* 10(3):9-13.

Weir, R.D., et H. Davis. 2005. Dominion Coal Blocks Mid-sized Carnivore Surveys, Service canadien des forêts, Victoria (Colombie-Britannique), ii + 24 p.

Weir, R.D., H. Davis et C. Hoodicoff. 2003. Conservation strategies for North American badgers in the Thompson and Okanagan regions : final report for the Thompson-Okanagan Badger Project, Artemis Wildlife Consultants, Armstrong (Colombie-Britannique), viii + 102 p.

Weir, R.D., H. Davis et D.V. Gayton. 2004a. Survey of badger burrow damage to machinery and livestock, Artemis Wildlife Consultants, Armstrong (Colombie-Britannique) et FORREX, Nelson (Colombie-Britannique), 30 p.

Weir, R.D., H. Davis, C. Hoodicoff et K.W. Larsen. 2004b. Life on a highway : sources of mortality in an endangered British Columbian badger population, *in* T.D. Hooper (éd.), Proceedings of the Species at Risk 2004 Pathways to Recovery Conference, Victoria (Colombie-Britannique), 9 p.

Wellicome, T., comm. pers. 2011. Correspondance par courriel adressée à I. Adams, mars 2011, Species At Risk Biologist, Service canadien de la faune, Environnement Canada, Edmonton (Alberta).

Wikeem, B., et W. Wikeem. 2004. The Grasslands of British Columbia, Grasslands Conservation Council of British Columbia, Kamloops (Colombie-Britannique), xvii + 479 p.

Williams, J., comm. pers. 2011. Conversation téléphonique avec I. Adams, juin 2011, Wildlife biologist, Montana Fish Wildlife & Parks, Kalispell (Montana).

Woodroffe, R., C.A. Donnelly, W.T. Johnston, D.E. Cox, J. Bourne, C.L. Cheeseman, R.J. Delahay, G. Gettinby, J.P. McInerney et W.I. Morrison. 2006. Effects of culling on badger *Meles meles* spartial organisation : implications for the control of bovine tuberculosis, *Journal of Applied Ecology* 43:1-10.

## SOMMAIRE BIOGRAPHIQUE DES RÉDACTEURS DU RAPPORT

Ian Adams détient une maîtrise ès sciences en biologie de la faune de l'Université de Guelph. Il a fondé la *jeffersonii* Badger Recovery Team de Colombie-Britannique en 2001, était le président de cette équipe jusqu'en 2005 et le rédacteur principal de la stratégie de rétablissement pour le blaireau d'Amérique (sous-espèce *jeffersonii*) en Colombie-Britannique. Il a travaillé comme biologiste dans l'Ouest canadien et dans le nord de l'Ontario, et il a enseigné la biologie aux étudiants de premier cycle du College of the Rockies de Cranbrook (Colombie-Britannique). Il vit et travaille actuellement comme biologiste consultant à Cranbrook (Colombie-Britannique).

Danielle Ethier a complété un baccalauréat ès sciences à l'Université de Guelph, ainsi qu'une maîtrise ès sciences à l'Université Trent, pour laquelle elle a rédigé un mémoire sur le *Taxidea taxus jacksoni* dans le sud-ouest de l'Ontario. De 2008 à 2010, Danielle a participé à la mise sur pied et à la gestion de l'Ontario Badger Project et d'une campagne de sensibilisation, qui sollicitait les mentions d'observation dans le sud-ouest de l'Ontario. Elle travaille actuellement comme biologiste des espèces en péril pour le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario.

Josh Sayers a collaboré à la mise sur pied de l'Ontario Badger Project. Il a été coordonnateur de ce projet en 2010, et en sera le biologiste principal en 2012 et en 2013. En plus de ses travaux sur le blaireau, il a participé à des recherches sur le terrain sur de nombreuses autres espèces de mammifères et d'oiseaux à travers l'Amérique du Nord.

## COLLECTIONS EXAMINÉES

Aucune collection n'a été examinée.

## Annexe A : Données sur la fourrure en Saskatchewan

Les données sur les populations de blaireaux d'Amérique dans l'UD *taxus* sont limitées aux déclarations de piégeage d'animaux. La présente annexe détaille ces données pour la Saskatchewan, que nous présentons ici afin d'illustrer la difficulté de les utiliser dans la détermination des tendances de population pour l'UD, à cause des biais potentiels des données lorsque l'effort n'est pas connu.

Des données détaillées sur le piégeage du blaireau d'Amérique en Saskatchewan durant la période allant de l'année 1999-2000 à l'année 2009-2010 ont été fournies par le Ministry of Environment de la Saskatchewan. De 1999 à 2010, 3 793 blaireaux d'Amérique ont été vendus, à l'échelle de la province. De ces animaux, 3 633 (96 %) provenaient du sud des zones de gestion de la faune (tableau A-1). Pour ces zones, le nombre annuel de pelleteries vendues par zone était de 5,7 (écart-type = 3,4) pour la période de 11 ans. Cette moyenne va d'une valeur minimale de 3,0 en 2000-2001 à une valeur maximale de 12,2 en 2003-2004. Le grand nombre de captures déclarées pour la Saskatchewan en 2003-2004 correspondent à un pic similaire en Alberta et, dans une moindre mesure, au Manitoba (où le nombre de captures était légèrement plus élevé en 2002-2003). Cela pourrait refléter un pic dans l'UD *taxus*. Le nombre de pelleteries a décliné de façon très marquée dans chaque province des Prairies en 2004-2005, par rapport à 2003-2004 (Alberta = 75,0 %, Saskatchewan = 67,7 %; Manitoba = 47,9 %) (tableau 5).

La distribution de la majorité des données sur la fourrure de blaireau correspond aux limites de la zone d'occupation proposée pour le blaireau d'Amérique (figure A-1). Cette zone inclut l'écorégion de la Transition boréale et des portions de l'écorégion des Hautes terres boréales du Centre encerclées par la Transition boréale (Groupe de travail sur la stratification écologique, 1995). Les données sur les pelleteries déclarées appuient l'inclusion de ces zones dans la zone d'occupation pour le blaireau d'Amérique. Les quelques (environ 30; 0,8 % du total) pelleteries déclarées au-delà de la zone d'occupation concernent des zones de piégeage chevauchant la ligne (p. ex. H-75, H-25), ou qui en sont proches. L'écorégion des Basses terres boréales du Centre, au nord-est de la zone d'occupation en Saskatchewan, est caractérisée par de nombreuses tourbières minérotrophes et oligotrophes avec un couvert forestier mixte. Bien que le sol qu'on y trouve puisse convenir au creusage, les proies typiques en sont généralement absentes (Groupe de travail sur la stratification écologique, 1995).

**Avertissement concernant les données**

Les données sur les récoltes doivent faire l'objet de prudence, parce qu'elles ne constituent pas nécessairement une mesure de la taille de la population de blaireaux, ni des tendances; les facteurs pouvant avoir une influence sur le nombre de pelleteries échangées incluent le nombre de trappeurs, l'effort individuel des trappeurs, les espèces visées, les prix courants et le fait que les pelleteries entrées dans le système de fourrure commercial peuvent influencer le nombre de pelleteries mises en vente (Poole et Mowat, 2001). La province n'est informée de l'existence d'une pelleterie qu'une fois que celle-ci est déclarée par le marchand de fourrure; les trappeurs individuels ne sont pas tenus de déclarer leurs prises). Les pelleteries attribuées à un bloc de conservation de la fourrure (fur conservation block) ou à une zone de gestion de la faune en particulier n'ont pas nécessairement été récoltées à cet endroit.

Les efforts de piégeage, en particulier, peuvent jouer un rôle sur les pelleteries déclarées. Dans le cas de la Saskatchewan, entre l'année 1999-2000 et l'année 2009-2010, les captures déclarées correspondaient étroitement au nombre de permis de piégeage vendus pour le sud des zones de gestion de la faune (figure A-2) et ces deux facteurs sont en étroite corrélation (figure A-3). À son tour, l'effort de piégeage subit l'influence de facteurs sociaux et économiques. Le prix de la pelleterie des espèces ciblées et celui de la pelleterie des autres espèces, considérés comme le moteur des activités de piégeage, sont importants. Le nombre de pelleteries de blaireau échangées correspond en effet plus étroitement au prix de la pelleterie de coyote ($R^2$ = 0,34) qu'à celui de la pelleterie de blaireau d'Amérique ($R^2$ = 0,14) entre les années 1999-2000 et 2009-2010 (tableau A-2; Statistique Canada, 2005; 2010; 2011).

Le nombre de pelleteries de blaireau échangées correspond au nombre de pelleteries de coyote échangées en Saskatchewan au cours de la même période (figure A-4). La chute significative dans les déclarations de pelleteries de blaireau de l'année 2003-2004 à l'année 2004-2005 s'est également produite dans le cas du coyote : le nombre de pelleteries déclarées était de 35 701 en 2003-2004, contre 19 957 en 2004-2005 (déclin de 5,1 %). Ces résultats suggèrent que la cible principale du piégeage dans le sud de la Saskatchewan est le coyote et que les données sur les pelleteries de blaireau dépendent de l'effort de piégeage des coyotes. En tant que telles, les données sur les pelleteries de blaireau ne doivent pas être utilisées comme un indicateur de la tendance de population pour le blaireau d'Amérique.

**Tableau A-1. Statistiques sommaires sur le nombre annuel de pelleteries de blaireau d'Amérique déclarées en Saskatchewan, de l'année 1999-2000 à l'année 2009-2010. n = nombre de blocs de conservation de la fourrure et de zones de gestion de la faune ayant déclaré au moins une pelleterie de blaireau (maximum = 88 à l'échelle de la province; 58 dans le sud de la zone de gestion de la faune).**

| | 1999-2000 | 2000-2001 | 2001-2002 | 2002-2003 | 2003-2004 | 2004-2005 | 2005-2006 | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **À l'échelle de la province** | | | | | | | | | | | | |
| Total | 190 | 204 | 237 | 370 | 716 | 230 | 299 | 495 | 450 | 335 | 267 | 3 793 |
| Moyenne | 2,2 | 2,3 | 2,7 | 4,2 | 8,1 | 2,6 | 3,4 | 5,6 | 5,1 | 3,8 | 3,0 | 43,1 |
| Écart-type | 3,7 | 4,2 | 4,4 | 9,6 | 13,8 | 4,3 | 5,3 | 7,8 | 11,2 | 7,5 | 7,1 | 57,2 |
| n | 46 | 49 | 48 | 52 | 58 | 41 | 49 | 57 | 54 | 44 | 41 | 88 |
| **Zones du sud** | | | | | | | | | | | | |
| Nombre de permis | 907 | 1 052 | 1 055 | 1 207 | 1 403 | 1 126 | 1 174 | 1 461 | 1 351 | 1 258 | 1 172 | |
| Total | 183 | 172 | 230 | 354 | 706 | 222 | 277 | 488 | 439 | 331 | 231 | 3 633 |
| Moyenne | 3,2 | 3,0 | 4,0 | 6,1 | 12,2 | 3,8 | 4,8 | 8,4 | 7,6 | 5,7 | 4,0 | 62,6 |
| Écart-type | 4,2 | 3,8 | 5,0 | 11,4 | 15,6 | 4,9 | 5,5 | 8,4 | 13,2 | 8,7 | 7,4 | 61,8 |
| n | 41 | 42 | 42 | 45 | 52 | 36 | 45 | 51 | 48 | 41 | 39 | 58 |
| Total pour 10 permis | 2,0 | 1,6 | 2,2 | 2,9 | 5,0 | 2,0 | 2,4 | 3,3 | 3,2 | 2,6 | 2.0 | |

**Tableau A-2. Sommaire des statistiques sur le piégeage du blaireau d'Amérique et du coyote en Saskatchewan, de l'année 1999-2000 à l'année 2009-2010**

| | | | | Prix moyen des pelleteries | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Année** | **Permis vendus** | **Peaux de blaireau** | **Peaux de coyote** | **Blaireau** | **Coyote** |
| 1999-2000 | 907 | 190 | 13 339 | 26,77 $ | 30,12 $ |
| 2000-2001 | 1052 | 204 | 18 187 | 32,32 $ | 27,07 $ |
| 2001-2002 | 1055 | 237 | 18 843 | 41,89 $ | 37,74 $ |
| 2002-2003 | 1207 | 370 | s.o. | s.o. | s.o. |
| 2003-2004 | 1403 | 721 | 35 701 | 36,24 $ | 46,24 $ |
| 2004-2005 | 1126 | 233 | 19 597 | 35,51 $ | 39,53 $ |
| 2005-2006 | 1174 | 303 | 16 565 | 40,14 $ | 43,49 $ |
| 2006-2007 | 1461 | 498 | 28 803 | 44,46 $ | 56,33 $ |
| 2007-2008 | 1351 | 450 | 26 849 | 62,38 $ | 33,28 $ |
| 2008-2009 | 1258 | 336 | 17 723 | 34,52 $ | 25,14 $ |
| 2009-2010 | 1172 | 267 | 14 207 | 34,36 $ | 27,87 $ |

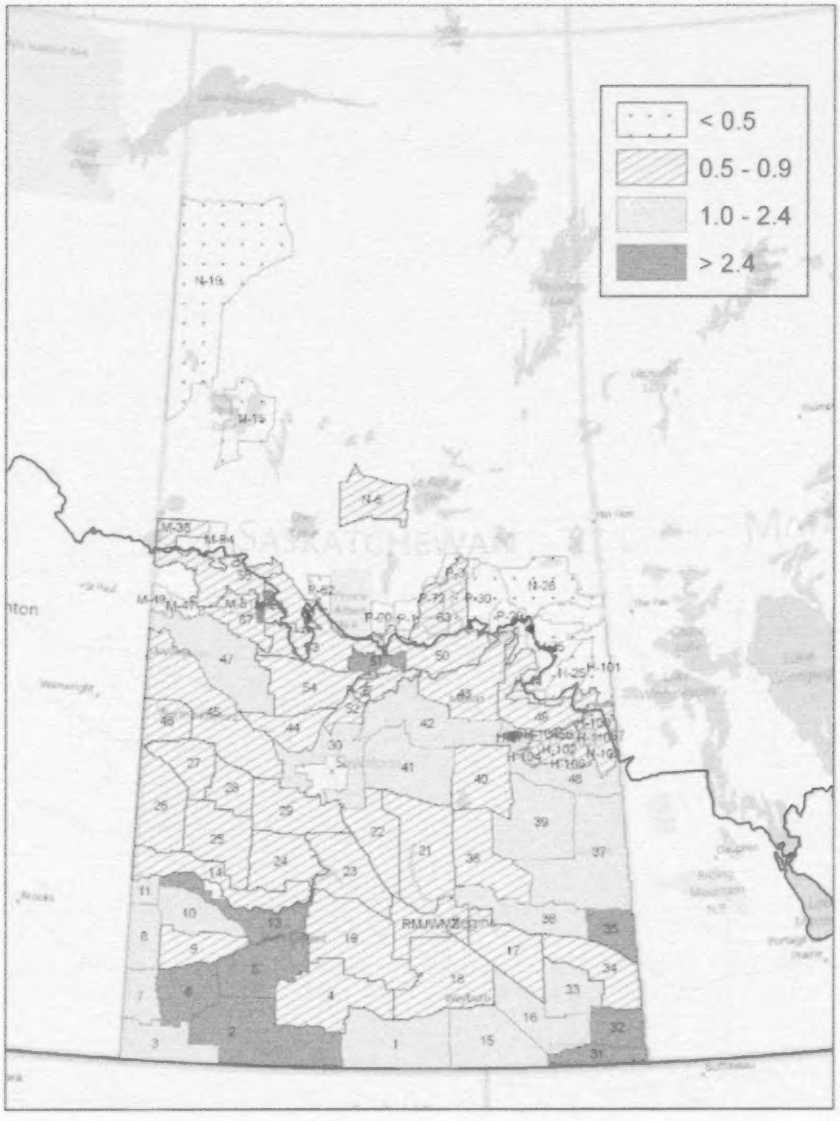


**Veuillez voir la traduction française ci-dessous :**

0.5 = 0,5
0.9 = 0,9
1.0 = 1,0
1.4 = 1,4

Figure A-1 : Nombre total de pelleteries de blaireau d'Amérique échangées entre l'année 1999-2000 et l'année 2009-2010 par 100 $km^2$ de zone de gestion de la faune (ZGF) et par bloc de conservation de la fourrure (BCF) en Saskatchewan. Les données sont regroupées en catégories de densité, comme l'indique la légende. Les étiquettes des blocs indiquent la désignation de la ZGF (numéro seulement) ou du BCF (lettres et chiffres). La ligne noire épaisse indique la limite de l'aire de répartition dans la zone d'occurrence.

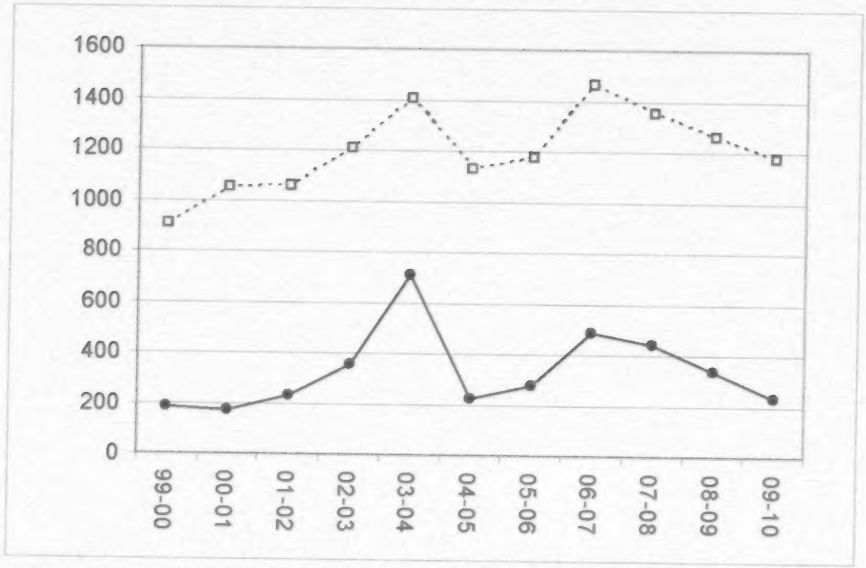


Figure A-2 : Nombre total de pelleteries de blaireaux d'Amérique échangées (ligne pleine et ronds noirs) et nombre total de permis de piégeage vendus (ligne pointillée et carrés) dans les zones de gestion de la faune du sud de la Saskatchewan entre l'année 1999-2000 et l'année 2009-2010.

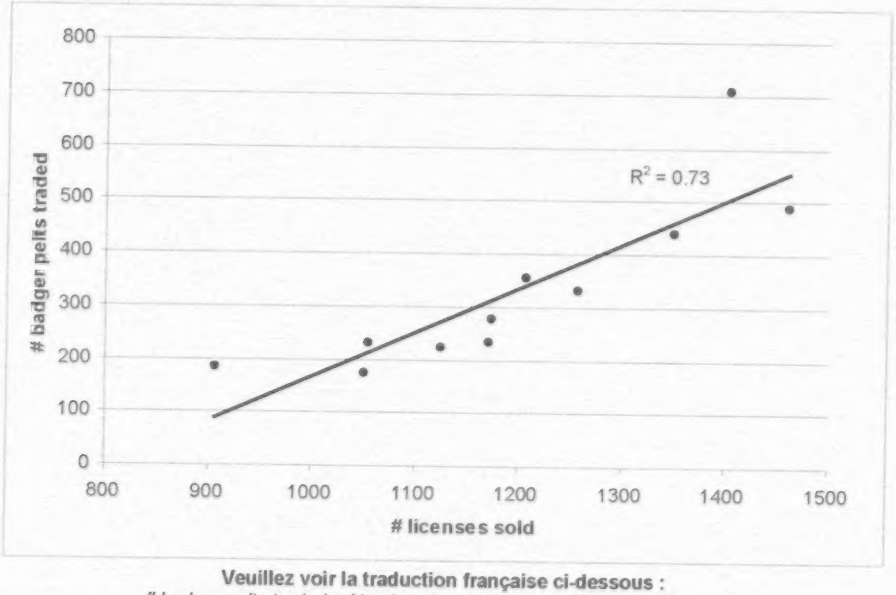


**Veuillez voir la traduction française ci-dessous :**
# badger pelts traded = Nombre de pelleteries de blaireau échangées
R2 = 0.73 = R2 = 0,73
# licenses sold = Nombre de permis vendus

Figure A-3 : Corrélation entre le nombre de permis de piégeage vendus et le nombre de pelleteries de blaireau d'Amérique échangées entre l'année 1999-2000 et l'année 2009-2010 pour les zones de gestion de la faune du sud de la Saskatchewan. La droite représente la droite d'approximation.

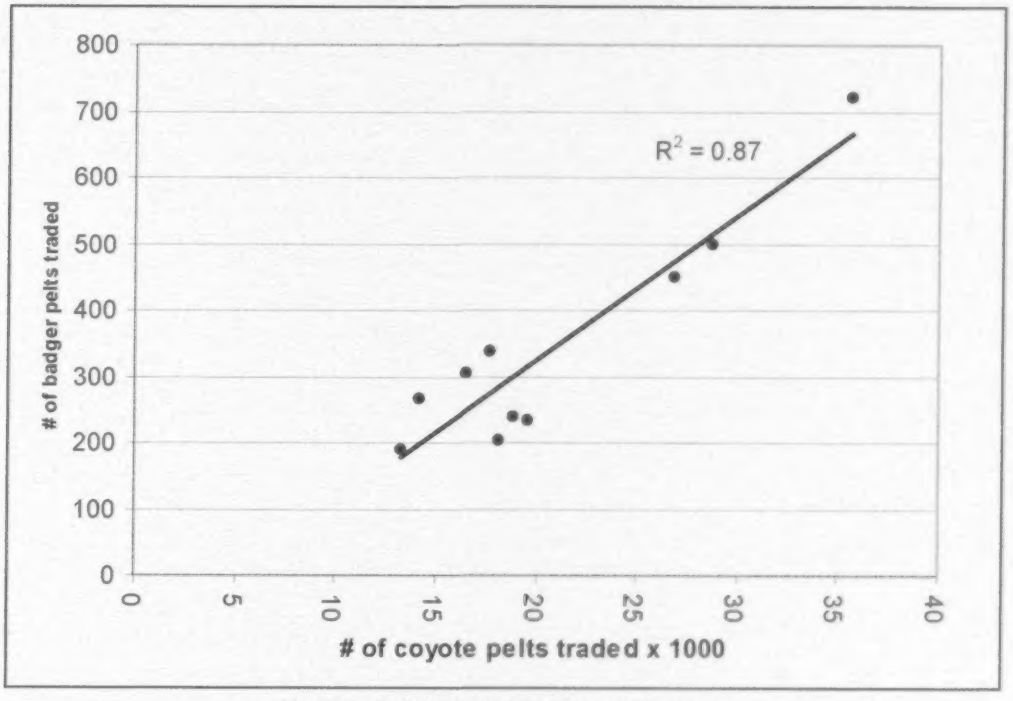


**Veuillez voir la traduction française ci-dessous :**
# badger pelts traded = Nombre de pelleteries de blaireau échangées
R2 = 0.87 = R2 = 0,87
# of coyote pelts traded x 1000 = Nombre de pelleteries de coyote échangées x 1 000

Figure A-4 : Corrélation entre le nombre de pelleteries de coyote échangées et le nombre de pelleteries de blaireau d'Amérique échangées en Saskatchewan entre l'année 1999-2000 et l'année 2009-2010 (les données sur l'année 2002-2003 sont manquantes). La droite représente la droite d'approximation.

## Annexe B : Calculateur d'impact des menaces de l'IUCN

**Tableau B-1. Sommaire des menaces touchant le blaireau d'Amérique dans les quatre unités désignables**

| | | Maximum de la plage d'intensité | Minimum de la plage d'intensité |
|---|---|---|---|
| *jeffersonii* Ouest | Très élevé | 0 | 0 |
| | Élevé | 1 | 1 |
| | Moyen | 0 | 0 |
| | Faible | 6 | 6 |
| | Impact global des menaces calculé : | **Élevé** | **Élevé** |
| *jeffersonii* Est | Très élevé | 0 | 0 |
| | Élevé | 1 | 1 |
| | Moyen | 0 | 0 |
| | Faible | 5 | 5 |
| | Impact global des menaces calculé : | **Élevé** | **Élevé** |
| *taxus* | Très élevé | 0 | 0 |
| | Élevé | 2 | 1 |
| | Moyen | 1 | 1 |
| | Faible | 5 | 6 |
| | Impact global des menaces calculé : | **Très élevé** | **Élevé** |
| *jacksoni* | Très élevé | 0 | 0 |
| | Élevé | 1 | 1 |
| | Moyen | 1 | 1 |
| | Faible | 4 | 4 |
| | Impact global des menaces calculé : | **Élevé** | **Élevé** |

**Tableau B-2. Résultats du calculateur d'impact des menaces pour la sous-espèce *jeffersonii* (population de l'Ouest)**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Nom scientifique de l'espèce ou de l'écosystème** | Sous-espèce *jeffersonii* du blaireau d'Amérique (population de l'Ouest), *Taxidea taxus jeffersonii* | | | |
| **Date :** | 2011-11-10 | | | |
| **Évaluateur(s) :** | Ian Adams; David Fraser | | | |
| **Aide au calcul de l'impact global des menaces :** | | | **Compte des menaces de niveau 1 selon l'intensité de leur impact** | |
| | **Impact des menaces** | | **Maximum de la plage d'intensité** | **Minimum de la plage d'intensité** |
| | A | Très élevé | 0 | 0 |
| | B | Élevé | 1 | 1 |
| | C | Moyen | 0 | 0 |
| | D | Faible | 6 | 6 |
| | **Impact global des menaces calculé :** | | Élevé | Élevé |

| Menace | | Impact (calculé) | | Portée (10 prochaines années) | Gravité (10 ans ou 3 générations) | Actualité | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Développement résidentiel et commercial | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 1.1 | Habitations et zones urbaines | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | Une croissance de la population est attendue surtout dans les régions de l'Okanagan et de Kamloops. |
| 1.2 | Zones commerciales et industrielles | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 1.3 | Tourisme et espaces récréatifs | | Non une menace | Négligeable (< 1 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | Les terrains de golf constituent un habitat approprié pour le blaireau et ses proies, mais le blaireau, et surtout ses proies, sont activement dissuadés d'utiliser cet habitat. On ne connaît pas le nombre de terrains de golf qui seront construits. Les pentes de ski créent des habitats en altitude moyenne à élevée. On ne connaît pas le nombre de nouvelles pentes de ski, mais elles seront vraisemblablement très peu nombreuses, voire inexistantes. |
| 2 | Agriculture et aquaculture | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | |
| 2.1 | Cultures annuelles et pluriannuelles de produits autres que le bois | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | Vignobles, vergers, terres agricoles. |
| 2.3 | Élevage et élevage à grande échelle | | Non une menace | Grande à restreinte (11 à 70 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | Les pâturages constituent habituellement un habitat approprié pour le blaireau, si l'éleveur est favorable à sa présence. |
| 3 | Production d'énergie et exploitation minière | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Élevée (31 à 70 %) | Élevée (continue) | |
| 3.2 | Exploitation de mines et de carrières | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Élevée (31 à 70 %) | Élevée (continue) | Les mines actives peuvent réduire la disponibilité de l'habitat; à plus long terme, les mines remises en état créent un habitat pour le blaireau, si le sol est adéquat. |
| 4 | Corridors de transport et de service | B | Élevé | Généralisée (71 à 100 %) | Élevée (31 à 70 %) | Élevée (continue) | |
| 4.1 | Routes et voies ferrées | B | Élevé | Généralisée (71 à 100 %) | Élevée (31 à 70 %) | Élevée (continue) | La plupart du temps, il y a une autoroute ou une route importante dans le domaine vital du blaireau ou près de celui-ci. |
| 4.2 | Lignes de services publics | | Non une menace | Négligeable (< 1 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | Les corridors déboisés (hydroélectricité, pipeline, etc.) créent un habitat approprié pour le blaireau et pour ses proies. Ils peuvent également fournir une voie de déplacement vers d'autres parcelles d'habitat pour le blaireau et ses proies. |
| 5 | Utilisation des ressources biologiques | D | Faible | Restreinte à petite (1 à 30 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 5.1 | Chasse et prélèvement d'animaux terrestres | D | Faible | Restreinte à petite (1 à 30 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | On s'attend à des activités d'extermination sur les terrains privés; on ne connaît pas le niveau d'activité, on présume un niveau faible à très faible. L'empoisonnement secondaire touche les blaireaux consommant des proies empoisonnées aux rodenticides, en particulier aux anticoagulants. On ne connaît pas le niveau d'empoisonnement des rongeurs, qui est vraisemblablement faible. La menace est probablement épisodique et plus importante au cours des infestations importantes de spermophiles ou de gaufres. |

| Menace | | Impact (calculé) | | Portée (10 prochaines années) | Gravité (10 ans ou 3 générations) | Actualité | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5.3 | Exploitation forestière et récolte du bois | | Non une menace | Grande à restreinte (11 à 70 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | Le rétablissement de la prairie et de la forêt claire profitera au blaireau et à ses proies; l'exploitation forestière et la construction routière qui lui est associée créent un habitat approprié pour le blaireau et ses proies. Mais (voir menace 4.1) si la mortalité routière est plus faible sur ce type de route que sur les autres, elle existe sur toutes les routes. |
| 6 | Intrusions et perturbations humaines | D | Faible | Grande (31 à 70 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | |
| 6.1 | Activités récréatives | D | Faible | Grande (31 à 70 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | L'utilisation à des fins récréatives de l'habitat du blaireau est répandue, mais a peu d'effet sur le blaireau. Effets localisés importants à cause des dommages causés par les véhicules hors route (p. ex. véhicules tout-terrain) dans les zones de prairie sensibles. |
| 6.2 | Guerre, troubles civils et exercices militaires | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Négligeable (< 1 %) | Élevée (continue) | Très peu de terrains appartiennent à la Défense nationale dans l'aire de répartition; on s'attend à des effets négligeables. |
| 6.3 | Travaux et autres activités | | Négligeable | Grande (31 à 70 %) | Négligeable (< 1 %) | Élevée (continue) | Importantes activités d'exploitation forestière et agricole dans toute la zone d'occupation; on s'attend à ce que les effets de cette activité soient négligeables. |
| 7 | Modification du système naturel | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 7.1 | Incendies et suppression des incendies | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | La densification et l'empiètement de la forêt sont des facteurs significatifs de perte de l'habitat; travaux en cours pour réduire ces facteurs dans toute l'aire de répartition. Les incendies eux-mêmes profitent généralement au blaireau en supprimant le couvert arboré et en améliorant les conditions de l'habitat pour les proies. |
| 7.2 | Barrages, gestion et utilisation de l'eau | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Extrême (71 à 100 %) | Élevée (continue) | Une très petite portion de l'habitat du blaireau est inondée à cause de la retenue des eaux dans la zone d'occurrence de cette population (p. ex. lac Kamloops). |
| 7.3 | Autres modifications de l'écosystème | | Non une menace | Restreinte à petite (1 à 30 %) | Neutre ou avantage potentiel | Modérée (possiblement à court terme, < 10 ans/ 3 générations) | Les zones étendues touchées par le dendroctone du pin ponderosa, en particulier la région de Cariboo, profiteront vraisemblablement au blaireau et à ses proies. |
| 8 | Espèces et gènes envahissants ou problématiques | D | Faible | Grande à restreinte (11 à 70 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | |
| 8.1 | Espèces exotiques et non indigènes envahissantes | D | Faible | Grande à restreinte (11 à 70 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | Les plantes envahissantes peuvent réduire les possibilités de creusage et dégrader l'habitat des proies du blaireau (spermophile du Columbia, marmotte à ventre jaune). Les mauvaises herbes envahissantes sont répandues, mais on connaît peu leurs effets à cet égard. |
| 11 | Changement climatique et phénomènes météorologiques violents | | Non une menace | Inconnue | Neutre ou avantage potentiel | Inconnue | |

| Menace | | Impact (calculé) | | Portée (10 prochaines années) | Gravité (10 ans ou 3 générations) | Actualité | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 11.1 | Déplacement et altération de l'habitat | | Non une menace | Inconnue | Neutre ou avantage potentiel | Inconnue | Les modèles de changement climatique et de déplacement de l'habitat prévus pour l'intérieur-sud de la C.-B. profiteront vraisemblablement au blaireau. La portée et le moment sont qualifiés d'inconnus pour refléter les incertitudes liées au rythme et aux effets du changement climatique. |

## Tableau B-3. Résultats du calculateur d'impact des menaces pour la sous-espèce *jeffersonii* (population de l'Est)

| | |
|---|---|
| **Nom scientifique de l'espèce ou de l'écosystème** | Sous-espèce *jeffersonii* du blaireau d'Amérique (population de l'Est), *Taxidea taxus jeffersonii* |
| **Date :** | |
| **Évaluateur(s) :** | Ian Adams; David Fraser |

**Aide au calcul de l'impact global des menaces :**

| | | Compte des menaces de niveau 1 selon l'intensité de leur impact | |
|---|---|---|---|
| **Impact des menaces** | | **Maximum de la plage d'intensité** | **Minimum de la plage d'intensité** |
| A | Très élevé | 0 | 0 |
| B | Élevé | 1 | 1 |
| C | Moyen | 0 | 0 |
| D | Faible | 5 | 5 |
| **Impact global des menaces calculé :** | | Élevé | Élevé |

| Menace | | Impact (calculé) | | Portée (10 prochaines années) | Gravité (10 ans ou 3 générations) | Actualité | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Développement résidentiel et commercial | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 1.1 | Habitations et zones urbaines | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | Développement immobilier mineur anticipé dans la région d'East Kootenay. |
| 1.2 | Zones commerciales et industrielles | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 1.3 | Tourisme et espaces récréatifs | | Non une menace | Négligeable (< 1 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | Les terrains de golf constituent un habitat approprié pour le blaireau et ses proies, mais le blaireau, et surtout ses proies, sont activement dissuadés d'utiliser cet habitat. On ne connaît pas le nombre de terrains de golf qui seront construits. Les pentes de ski créent des habitats en altitude moyenne à élevée. Aucune nouvelle pente de ski n'est prévue. |
| 2 | Agriculture et aquaculture | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | |
| 2.1 | Cultures annuelles et pluriannuelles de produits autres que le bois | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | Vergers; terres agricoles |
| 2.2 | Plantations pour la production de bois et de pâte | | | | | | |

| Menace | | Impact (calculé) | | Portée (10 prochaines années) | Gravité (10 ans ou 3 générations) | Actualité | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2.3 | Élevage et élevage à grande échelle | | Non une menace | Restreinte à petite (1 à 30 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | Les pâturages constituent habituellement un habitat approprié pour le blaireau, si l'éleveur est favorable à sa présence. Des terres servant à l'élevage seront peut-être perdues au profit de l'aménagement immobilier. |
| 2.4 | Aquaculture en mer et en eau douce | | | | | | |
| 3 | Production d'énergie et exploitation minière | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Élevée (31 à 70 %) | Élevée (continue) | |
| 3.1 | Forages pétroliers et gaziers | | | | | | |
| 3.2 | Exploitation de mines et de carrières | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Élevée (31 à 70 %) | Élevée (continue) | Les mines actives peuvent réduire la disponibilité de l'habitat; à plus long terme, les mines remises en état créent un habitat pour le blaireau, si le sol est adéquat. |
| 3.3 | Énergie renouvelable | | | | | | |
| 4 | Corridors de transport et de service | B | Élevé | Très grande à grande (31 à 100 %) | Élevée (31 à 70 %) | Élevée (continue) | |
| 4.1 | Routes et voies ferrées | B | Élevé | Très grande à grande (31 à 100 %) | Élevée (31 à 70 %) | Élevée (continue) | La plupart du temps, il y a une autoroute ou une route importante dans le domaine vital du blaireau ou près de celui-ci. |
| 4.2 | Lignes de services publics | | Non une menace | Négligeable (< 1 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | Les corridors déboisés (hydroélectricité, pipeline, etc.) créent un habitat approprié pour le blaireau et pour ses proies. Ils peuvent également fournir une voie de déplacement vers d'autres parcelles d'habitat pour le blaireau et ses proies. |
| 5 | Utilisation des ressources biologiques | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 5.1 | Chasse et prélèvement d'animaux terrestres | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | On s'attend à des activités d'extermination sur les terrains privés; on ne connaît pas le niveau d'activité, on présume un niveau faible à très faible. L'empoisonnement secondaire touche les blaireaux consommant des proies empoisonnées aux rodenticides, en particulier aux anticoagulants. On ne connaît pas le niveau d'empoisonnement des rongeurs, qui est vraisemblablement faible. La menace est probablement épisodique et plus importante au cours des infestations importantes de spermophiles ou de gaufres. |
| 5.2 | Cueillette de plantes terrestres | | | | | | |
| 5.3 | Exploitation forestière et récolte du bois | | Non une menace | Grande à restreinte (11 à 70 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | Le rétablissement de la prairie et de la forêt claire profitera au blaireau et à ses proies; l'exploitation forestière crée un habitat pour le blaireau et ses proies; les zones étendues touchées par le dendroctone du pin ponderosa profiteront vraisemblablement au blaireau et à ses proies. |
| 5.4 | Pêche et récolte des ressources aquatiques | | | | | | |
| 6 | Intrusions et perturbations humaines | D | Faible | Grande (31 à 70 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | |
| 6.1 | Activités récréatives | D | Faible | Grande (31 à 70 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | |
| 6.3 | Travaux et autres activités | | Négligeable | Grande (31 à 70 %) | Négligeable (< 1 %) | Élevée (continue) | Importantes activités d'exploitation forestière et agricole dans toute la zone d'occupation; on s'attend à ce que les effets de cette activité soient négligeables. |
| 7 | Modification du système naturel | D | Faible | Restreinte (11 à 30 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | |

| Menace | | Impact (calculé) | | Portée (10 prochaines années) | Gravité (10 ans ou 3 générations) | Actualité | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7.1 | Incendies et suppression des incendies | D | Faible | Restreinte (11 à 30 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | La densification et l'empiètement de la forêt sont des facteurs significatifs de perte de l'habitat; travaux en cours pour réduire ces facteurs dans toute l'aire de répartition. Les incendies eux-mêmes profitent généralement au blaireau en supprimant le couvert arboré et en améliorant les conditions de l'habitat pour les proies. |
| 7.2 | Barrages, gestion et utilisation de l'eau | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Extrême (71 à 100 %) | Élevée (continue) | Aucune nouvelle retenue d'eau n'est prévue. |
| 8 | Espèces et gènes envahissants ou problématiques | D | Faible | Grande à restreinte (11 à 70 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | |
| 8.1 | Espèces exotiques et non indigènes envahissantes | D | Faible | Grande à restreinte (11 à 70 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | Les plantes envahissantes peuvent réduire les possibilités de creusage et dégrader l'habitat des proies du blaireau (Spermophile du Columbia). Les mauvaises herbes envahissantes sont répandues, mais on connaît peu leurs effets à cet égard. |
| 11 | Changement climatique et phénomènes météorologiques violents | | Non une menace | Inconnue | Neutre ou avantage potentiel | Inconnue | |
| 11.1 | Déplacement et altération de l'habitat | | Non une menace | Inconnue | Neutre ou avantage potentiel | Inconnue | Les modèles de changement climatique et de déplacement de l'habitat prévus pour l'intérieur-sud de la C.-B. profiteront vraisemblablement au blaireau. La portée et le moment sont qualifiés d'inconnus pour refléter les incertitudes liées au rythme et aux effets du changement climatique. |

## Tableau B-4. Résultats du calculateur d'impact des menaces pour la sous-espèce *taxus*

| | |
|---|---|
| **Nom scientifique de l'espèce ou de l'écosystème** | Sous-espèce *taxus* du blaireau d'Amérique, *Taxidea taxus taxus* |
| **Date :** | 2011-12-23 |
| **Évaluateur(s) :** | Ian Adams |

**Aide au calcul de l'impact global des menaces :**

| | | Compte des menaces de niveau 1 selon l'intensité de leur impact | |
|---|---|---|---|
| **Impact des menaces** | | **Maximum de la plage d'intensité** | **Minimum de la plage d'intensité** |
| A | Très élevé | 0 | 0 |
| B | Élevé | 2 | 1 |
| C | Moyen | 1 | 1 |
| D | Faible | 5 | 6 |
| **Impact global des menaces calculé :** | | Très élevé | Élevé |

| Menace | | Impact (calculé) | | Portée (10 prochaines années) | Gravité (10 ans ou 3 générations) | Actualité | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Développement résidentiel et commercial | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 1.1 | Habitations et zones urbaines | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | La vitesse de l'aménagement immobilier est inconnue et variable. Dans certains cas (p. ex. près de Calgary et de Saskatoon), l'étalement urbain vers l'habitat de prairie est préoccupant. Étant donnée la grande étendue de la zone d'occupation, ce phénomène peut toucher moins de 1 % de la population. |
| 1.2 | Zones commerciales et industrielles | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | L'étalement commercial/industriel vers la prairie réduirait la disponibilité de l'habitat (ce scénario est vraisemblablement très mineur et s'appliquerait à une très petite portion de la zone d'occupation. |
| 1.3 | Tourisme et espaces récréatifs | | Non une menace | Négligeable (< 1 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | Les terrains de golf constituent un habitat approprié pour le blaireau et ses proies, mais le blaireau, et surtout ses proies, sont activement dissuadés d'utiliser cet habitat. On ne connaît pas le nombre de terrains de golf qui seront construits. Si un terrain de golf est construit sur de la prairie indigène, cette activité doit être considérée comme une menace pour l'habitat; s'il est construit là où il n'y avait pas d'habitat, alors la menace est vraisemblablement neutre. |
| 2 | Agriculture et aquaculture | CD | Moyen à faible | Grande à restreinte (11 à 70 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 2.1 | Cultures annuelles et pluriannuelles de produits autres que le bois | CD | Moyen à faible | Grande à restreinte (11 à 70 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | Les champs cultivés ne constituent pas un habitat disponible pour le blaireau, qui utilisera les limites des champs et probablement les champs en jachère, mais pas les champs régulièrement semés. |
| 2.3 | Élevage et élevage à grande échelle | | Non une menace | Restreinte (11 à 30 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | Les pâturages peuvent constituer un habitat approprié pour le blaireau, si l'éleveur est favorable à sa présence. Le blaireau subit généralement une plus grande persécution dans les Prairies qu'en Colombie-Britannique ou en Ontario. Le nombre de blaireaux tués par des propriétaires en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba est inconnu. |
| 3 | Production d'énergie et exploitation minière | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | |
| 3.1 | Forages pétroliers et gaziers | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | Nombreux aménagements pétroliers et gaziers, surtout dans la population de l'Ouest. On ne connaît pas la gravité de la menace. Les effets potentiels incluent les effets des essais sismiques sur les animaux fouisseurs; l'ajout de réseaux routiers (menace 4.1); effets inconnus sur les populations de proies. Les sites de puits eux-mêmes représentent probablement une menace négligeable au-delà des dommages potentiels en cas de déversement ou de fuite. |
| 3.2 | Exploitation de mines et de carrières | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Élevée (31 à 70 %) | Élevée (continue) | |
| 4 | Corridors de transport et de service | B | Élevé | Très grande à grande (31 à 100 %) | Élevée (31 à 70 %) | Élevée (continue) | |
| 4.1 | Routes et voies ferrées | B | Élevé | Très grande à grande (31 à 100 %) | Élevée (31 à 70 %) | Élevée (continue) | On ne connaît pas les taux de mortalité routière en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Les blaireaux évitent plus facilement les routes dans les prairies qu'en Colombie-Britannique et possiblement en Ontario, mais il y a probablement une route dans la plupart des domaines vitaux des blaireaux. |

| Menace | | Impact (calculé) | | Portée (10 prochaines années) | Gravité (10 ans ou 3 générations) | Actualité | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4.2 | Lignes de services publics | | Non une menace | Négligeable (< 1 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | Les corridors de service (hydroélectricité, pipeline, etc.) constituent un habitat pour le blaireau et pour ses proies, en particulier dans les zones forestières. Ils peuvent également fournir une voie de déplacement vers d'autres parcelles d'habitat pour le blaireau et ses proies. |
| 5 | Utilisation des ressources biologiques | BC | Élevé à Moyen | Très grande à grande (31 à 100 %) | Élevée à modérée (11 à 70 %) | Élevée (continue) | |
| 5.1 | Chasse et prélèvement d'animaux terrestres | BC | Élevé à Moyen | Très grande à grande (31 à 100 %) | Élevée à modérée (11 à 70 %) | Élevée (continue) | La récolte totale de blaireaux en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba est inconnue. On ne connaît pas l'effet combiné du piégeage, des blaireaux tués par des propriétaires défendant leur propriété (Saskatchewan, Manitoba) et de la chasse sur des terrains privés (Alberta) sur le niveau de population. D'après le nombre de pelleteries déclarées, la récolte annuelle moyenne minimale des trois provinces, de l'année 1999-2000 à l'année 1009-2010 est de 734 individus (écart-type = 331); la récolte minimale totale pour l'année 1999-2010 est de 8075 individus. On s'attend à un taux de mortalité significatif à cause de la chasse sur des terrains privés, mais n'a pas de chiffre exact. Des cas de mortalité additionnels sont causés par l'empoisonnement secondaire, qui touche les blaireaux consommant des proies empoisonnées par des rodenticides, en particulier des anticoagulants. Le nombre de rongeurs empoisonnés est inconnu, mais il est probablement élevé. La menace est vraisemblablement épisodique et plus élevée durant les infestations importantes de spermophiles/gaufres. |
| 5.3 | Exploitation forestière et récolte du bois | | Non une menace | Grande à Restreinte (11 à 70 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | L'exploitation forestière et la construction routière qui lui est associée créent généralement un habitat pour le blaireau et pour ses proies. Cependant, si la mortalité routière est plus faible sur ce type de route que sur les autres, elle existe sur toutes les routes (voir menace 4.1). |
| 6 | Intrusions et perturbations humaines | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | |
| 6.1 | Activités récréatives | | Négligeable | Grande à petite (1 à 70 %) | Négligeable (< 1 %) | Élevée (continue) | On ne sait pas dans quelle mesure l'habitat du blaireau est utilisé à des fins récréatives, mais bien que cette utilisation puisse être répandue, son effet sur le blaireau est considéré comme étant négligeable. |
| 6.2 | Guerre, troubles civils et exercices militaires | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | L'entraînement militaire peut avoir une incidence sur des blaireaux individuels, sur leurs proies ou sur leur habitat, dans une mesure qui est inconnue. Les principaux sites de la Défense nationale incluent la BFC Wainwright (583 $km^2$), la BFC Shilo (400 $km^2$) et la BFC Suffield (2690 $km^2$). |
| 7 | Modification du système naturel | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 7.1 | Incendies et suppression des incendies | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 7.2 | Barrages, gestion et utilisation de l'eau | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Extrême (71 à 100 %) | Élevée (continue) | La superficie totale de l'habitat du blaireau inondé à cause de la retenue des eaux dans cette plage d'effectifs est inconnue (exemples de réservoirs : Oldman, Dieienbaker). |
| 8 | Espèces et gènes envahissants ou problématiques | D | Faible | Grande à petite (1 à 70 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | |

| Menace | | Impact (calculé) | | Portée (10 prochaines années) | Gravité (10 ans ou 3 générations) | Actualité | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8.1 | Espèces exotiques et non indigènes envahissantes | D | Faible | Grande à petite (1 à 70 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | Les plantes envahissantes peuvent réduire les opportunités de creusage et dégrader l'habitat des proies du blaireau. Les mauvaises herbes envahissantes sont répandues, mais on connaît peu leurs effets à cet égard. |
| 11 | Changement climatique et phénomènes météorologiques violents | | Inconnu | Inconnue | Inconnue | Inconnue | |
| 11.1 | Déplacement et altération de l'habitat | | Inconnu | Inconnue | Inconnue | Inconnue | L'effet du changement climatique est incertain. L'augmentation de la sécheresse dans le sud pourrait réduire les populations de proies, bien que l'on trouve des blaireaux dans tout le sud-ouest aride des États-Unis. La limite nord de l'aire de répartition pourrait se déplacer vers le nord. |

## Tableau B-5. Résultats du calculateur d'impact des menaces pour la sous-espèce *jacksoni*

| | |
|---|---|
| **Nom scientifique de l'espèce ou de l'écosystème :** | Sous-espèce *jacksoni* du blaireau d'Amérique, *Taxidea taxus jacksoni* |
| **Date :** | 2011-12-23 |
| **Évaluateur(s) :** | Danielle Ethier, Josh Sayers et Ian Adams |

**Aide au calcul de l'impact global des menaces :**

| | | Compte des menaces de niveau 1 selon l'intensité de leur impact | |
|---|---|---|---|
| **Impact des menaces** | | **Maximum de la plage d'intensité** | **Minimum de la plage d'intensité** |
| A | Très élevé | 0 | 0 |
| B | Élevé | 1 | 1 |
| C | Moyen | 1 | 1 |
| D | Faible | 4 | 4 |
| **Impact global des menaces calculé :** | | Élevé | Élevé |

| Menace | | Impact (calculé) | | Portée (10 prochaines années) | Gravité (10 ans ou 3 générations) | Actualité | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Développement résidentiel et commercial | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 1.1 | Habitations et zones urbaines | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | On ne connaît pas l'ampleur des nouveaux aménagements immobiliers dans la nouvelle zone d'occupation, mais il est probable que l'aménagement se poursuivra dans la plupart des zones. Voir commentaires associés à la menace 2.1. |
| 1.2 | Zones commerciales et industrielles | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | |

| Menace | | Impact (calculé) | | Portée (10 prochaines années) | Gravité (10 ans ou 3 générations) | Actualité | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1.3 | Tourisme et espaces récréatifs | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | Les terrains de golf constituent un habitat approprié pour le blaireau et ses proies, mais le blaireau, et surtout ses proies, sont activement dissuadés d'utiliser cet habitat. On ne connaît pas le nombre de terrains de golf qui seront construits. Si un terrain de golf est construit sur une parcelle d'habitat non développé, cette activité doit être considérée comme une menace pour l'habitat; si le terrain de golf est construit là où il n'y avait pas d'habitat (c.-à-d. dans un aménagement urbain existant), alors la menace est vraisemblablement neutre. |
| 2 | Agriculture et aquaculture | C | Moyen | Grande (31 à 70 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 2.1 | Cultures annuelles et pluriannuelles de produits autres que le bois | C | Moyen | Grande (31 à 70 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | Les champs cultivés ne constituent pas un habitat disponible pour le blaireau, qui utilisera les limites des champs et probablement les champs en jachère, mais pas les champs régulièrement semés dans le cas de la plupart des cultures. La reforestation et la remise en état des terres agricoles semblent vouloir réduire l'ensemble de l'habitat du blaireau. Le déboisement en prévision de futurs aménagements ou cultures peut fournir un habitat durant quelques années avant que la zone devienne inutilisable pour les blaireaux. Les changements de culture ou d'utilisation des terres touchent vraisemblablement de façon complexe et peut-être contradictoire le blaireau ou ses proies. |
| 2.2 | Plantations pour la production de bois et de pâte | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | Si des arbres sont plantés dans un habitat par ailleurs approprié, cet habitat sera vraisemblablement perdu ou détérioré jusqu'à la récolte de la plantation. La superficie de terrain est inconnue, mais probablement très petite. Voir les commentaires associés à la menace 2.1. |
| 2.3 | Élevage et élevage à grande échelle | | Non une menace | Petite (1 à 10 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | Les pâturages constituent habituellement un habitat approprié pour le blaireau, si le propriétaire du terrain est favorable à leur présence. |
| 3 | Production d'énergie et exploitation minière | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | |
| 3.1 | Forages pétroliers et gaziers | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Négligeable (< 1 %) | Élevée (continue) | |
| 3.2 | Exploitation de mines et de carrières | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | Principalement des carrières de granulat – quelques sites identifiés dans la zone d'occupation du blaireau. Lors de l'existence d'un tel site, l'habitat est perdu jusqu'à ce qu'il soit remis en état. |
| 3.3 | Énergie renouvelable | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Négligeable (< 1 %) | Élevée (continue) | |
| 4 | Corridors de transport et de service | B | Élevé | Généralisée (71 à 100 %) | Élevée (31 à 70 %) | Élevée (continue) | |
| 4.1 | Routes et voies ferrées | B | Élevé | Généralisée (71 à 100 %) | Élevée (31 à 70 %) | Élevée (continue) | Le nombre de routes traversant la zone d'occupation est très élevé; le volume de trafic augmentera probablement. |
| 4.2 | Lignes de services publics | | Non une menace | Négligeable (< 1 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | |
| 5 | Utilisation des ressources biologiques | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | |

| Menace | | Impact (calculé) | | Portée (10 prochaines années) | Gravité (10 ans ou 3 générations) | Actualité | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5.1 | Chasse et prélèvement d'animaux terrestres | D | Faible | Petite (1 à 10 %) | Modérée à légère (1 à 30 %) | Élevée (continue) | Le blaireau est rarement capturé dans des pièges installés pour d'autres espèces; on s'attend à ce que le nombre d'individus tués par des propriétaires soit faible. L'empoisonnement secondaire touche les blaireaux consommant des proies empoisonnées aux rodenticides, en particulier aux anticoagulants. On ne connaît pas le nombre de cas d'empoisonnement des rongeurs, qui est vraisemblablement faible, car visant principalement les rats et les souris dans des zones où le blaireau a peu de chance de trouver des proies. La menace est probablement épisodique et plus élevée lors des infestations importantes de rongeurs. L'utilisation de rodenticides est étroitement réglementée par les lois provinciales. |
| 5.3 | Exploitation forestière et récolte du bois | | Non une menace | Petite (1 à 10 %) | Neutre ou avantage potentiel | Élevée (continue) | La suppression du couvert forestier est probablement bénéfique pour le blaireau. Voir les commentaires associés à la menace 2.1. |
| 6 | Intrusions et perturbations humaines | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Négligeable (< 1 %) | Élevée (continue) | |
| 6.1 | Activités récréatives | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Négligeable (< 1 %) | Élevée (continue) | On trouve surtout le blaireau sur des terrains privés où peu d'activités récréatives sont pratiquées. L'utilisation de véhicules hors route peut perturber les activités du blaireau ou dégrader les conditions de son habitat pour ses proies. L'étendue de cette menace est vraisemblablement faible. |
| 7 | Modification du système naturel | | Négligeable | Petite (1 à 10 %) | Négligeable (< 1 %) | Élevée (continue) | |
| 7.1 | Incendies et suppression des incendies | | Négligeable | Petite (1 à 10 %) | Négligeable (< 1 %) | Élevée (continue) | |
| 7.2 | Barrages, gestion et utilisation de l'eau | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | |
| 8 | Espèces et gènes envahissants ou problématiques | D | Faible | Restreinte à petite (1 à 30 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | |
| 8.1 | Espèces exotiques et non indigènes envahissantes | D | Faible | Restreinte (11 à 30 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | Les mauvaises herbes envahissantes sont répandues, mais on connaît peu leurs effets à cet égard. |
| 8.2 | Espèces indigènes problématiques | D | Faible | Restreinte (11 à 30 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | Le coyote peut entrer en compétition avec le blaireau et se livrer à des déprédations. La population de coyote pourrait augmenter. |
| 9.3 | Effluents agricoles et forestiers | | Négligeable | Négligeable (< 1 %) | Modérée (11 à 30 %) | Élevée (continue) | Effets de l'empoisonnement secondaire; blaireaux consommant des proies empoisonnées aux rodenticides, en particulier aux anticoagulants. On ne connaît pas le niveau d'empoisonnement des rongeurs, qui est vraisemblablement faible, car visant principalement les rats et les souris dans des zones où le blaireau a peu de chance de trouver des proies. La menace est vraisemblablement épisodique et plus élevée lors des infestations importantes de rongeurs. L'utilisation de rodenticides est étroitement réglementée par les lois provinciales. |
| 11 | Changement climatique et phénomènes météorologiques violents | D | Faible | Restreinte (11 à 30 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | |
| 11.1 | Déplacement et altération de l'habitat | D | Faible | Restreinte (11 à 30 %) | Faible (1 à 10 %) | Élevée (continue) | Les effets des déplacements de l'habitat sur le blaireau sont variables et mal compris. |